

Rapport annuel
2024-2025

TELEFILM
CANADA

20
24
25

Table des matières

À propos de Téléfilm	4
Messages	15
Revue et analyse de gestion	21
→ L'industrie et les conditions économiques	23
→ Réalisation du plan d'entreprise	45
→ Revue financière	71
→ Gestion des risques	84
Gouvernance	89
États financiers	106
Renseignements supplémentaires	138



**Des équipes locales
au public mondial,
le cinéma canadien
crée de la valeur.**

01

À propos de Téléfilm



Fondée en 1967, Téléfilm est une société d'État qui investit dans le développement, la production, la promotion et la distribution de contenu audiovisuel canadien et autochtone.

En tant que principal investisseur dans le cinéma canadien, Téléfilm contribue au pouvoir économique et à l'impact culturel du secteur audiovisuel en collaboration avec les joueurs de l'industrie. Notre objectif est de mettre en valeur notre identité nationale auprès de la population canadienne et du monde entier grâce à du contenu sur écran qui reflète les voix et les communautés diversifiées de notre pays.

Notre mission

Investir dans l'industrie audiovisuelle canadienne et autochtone pour la faire rayonner sur tous les écrans.

Notre vision

Une industrie audiovisuelle moteur de prospérité et d'impact durable grâce à un cinéma canadien et autochtone qui incarne ses aspirations et reflète les diversités culturelles, linguistiques et régionales, pour les publics d'ici et d'ailleurs.

Nos valeurs

Passion

→ Incarner et exprimer au quotidien notre attachement profond pour les talents de l'industrie audiovisuelle canadienne et autochtone

Respect

→ Traiter tous les partenaires et les collègues avec dignité, civilité et ouverture

Collaboration

→ Travailler ensemble et participer activement à la mise en commun de nos forces et de nos savoirs

Courage

→ Faire preuve de détermination et d'audace pour relever les défis et nous adapter aux changements

Expertise

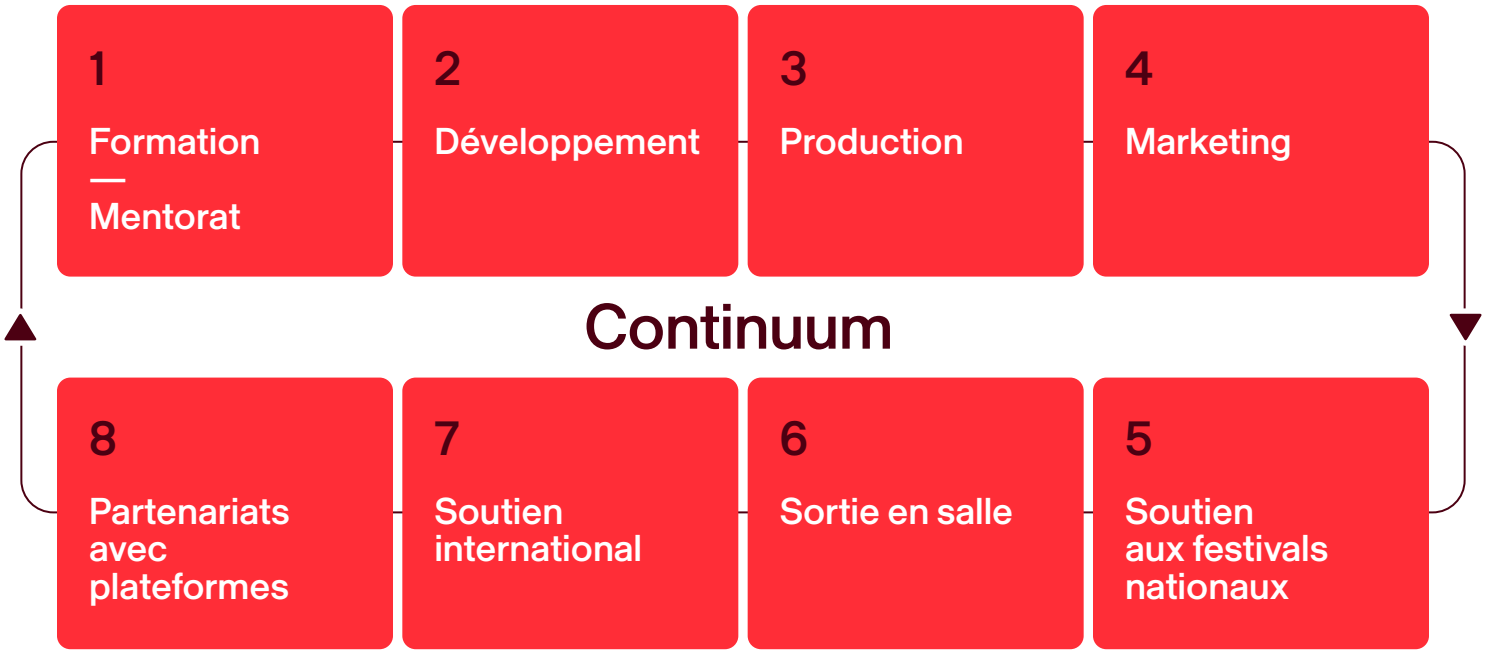
→ Valoriser et développer en continu les compétences uniques et complémentaires de chacune et chacun

Responsabilité

→ Communiquer les orientations et les décisions en rendant compte des résultats de manière transparente auprès de nos partenaires et de la population

Notre travail

L'industrie audiovisuelle est un écosystème complexe et interconnecté dans lequel Téléfilm est profondément ancrée. Nous sommes à l'écoute de nos partenaires de l'industrie et collaborons avec eux à chaque étape afin d'apporter des solutions durables à leurs besoins spécifiques et changeants. Notre objectif est holistique : faire en sorte que notre investissement touche tous les points de contact du cycle de vie d'une production (c'est ce que nous appelons le « continuum »). Du prédéveloppement au développement, de la production à la postproduction, de la distribution à l'exportation à l'international, Téléfilm est un Partenaire de choix — un partenaire digne de confiance qui a prouvé sa capacité à offrir un soutien efficace. De cette façon, nous développons du contenu sur écran canadien et renforçons la demande des auditoires pour ce contenu dans le monde entier.



Notre rôle

Téléfilm joue un rôle de premier plan en favorisant la prospérité économique de l'industrie audiovisuelle qui emploie des milliers de personnes qui travaillent en scénarisation, en production et en distribution, qui sont acteurs et actrices et qui font partie des équipes techniques.

Notre rôle comporte quatre volets :

1

Investir directement dans des films

2

Soutenir la promotion du contenu canadien au pays et sur la scène internationale, et financer son exportation

3

Recommander au ministère du Patrimoine canadien les projets qui peuvent être reconnus comme des coproductions audiovisuelles régies par des traités, réalisées avec des partenaires internationaux

4

Administrer les programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC)

Communication

Téléfilm, dont le siège social est à Montréal, sert ses partenaires à partir de quatre emplacements situés à Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax. Nous sommes en constante consultation et communication avec les membres de l’industrie afin d’identifier les nouvelles tendances, les défis et les occasions à saisir. Téléfilm agit comme une force unificatrice au sein de l’industrie, réunissant les différentes parties prenantes du secteur.

Responsabilité

La directrice générale et cheffe de la direction, de concert avec le conseil d’administration, dirige l’organisation dans la réalisation de sa mission. Ensemble, ils élaborent un plan d’entreprise qui est aligné sur les objectifs stratégiques.

Organigramme

Conseil d’administration
Directrice générale et cheffe de la direction
Stratégie des programmes et Développement de l’industrie → Financement des projets → Relations d’affaires et coproduction → Programmes de promotion nationale et internationale → Partenariats et initiatives d’exportation → Fonds des talents → Administrateur des programmes du FMC
Affaires gouvernementales et Communications
Équité, diversité, inclusion et Langues officielles
Services juridiques et Accès à l’information
Développement durable, Talents et Culture
Finances et Technologies de l’information
Gestion de projets

144,5 M\$

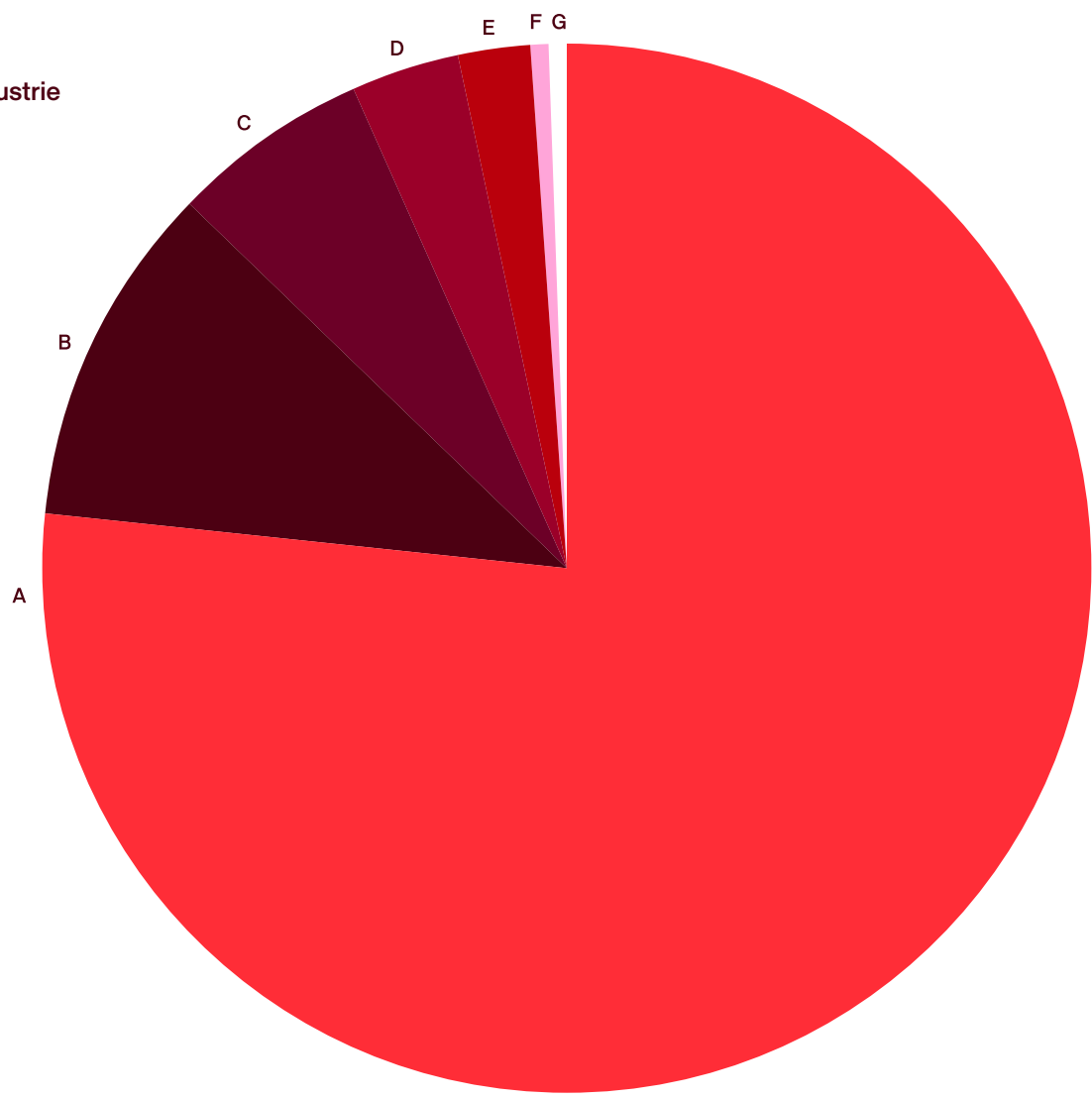
Soutien financier

par programme et
activité en 2024-2025

Soutien à l'industrie
audiovisuelle canadienne⁽¹⁾

106,3 M\$

Graphique –
Soutien à l'industrie
audiovisuelle
canadienne



Légende	Montants	Programme/activité	#
A	81,7 M\$	Programme d'aide à la production	121 longs métrages financés
B	11,1 M\$	Programme de développement	306 projets financés
C	6,6 M\$	Programme pour le long métrage documentaire	26 longs métrages financés
D	3,6 M\$	Programme Talents en vue	17 longs métrages financés
E	2,3 M\$	Contributions à des fonds internationaux ⁽²⁾	3 fonds soutenus
F	0,5 M\$	Contributions à l'engagement communautaire	7 organismes soutenus
G	0,5 M\$	Administration des recommandations en tant que coproductions audiovisuelles régies par des traités	54 projets recommandés

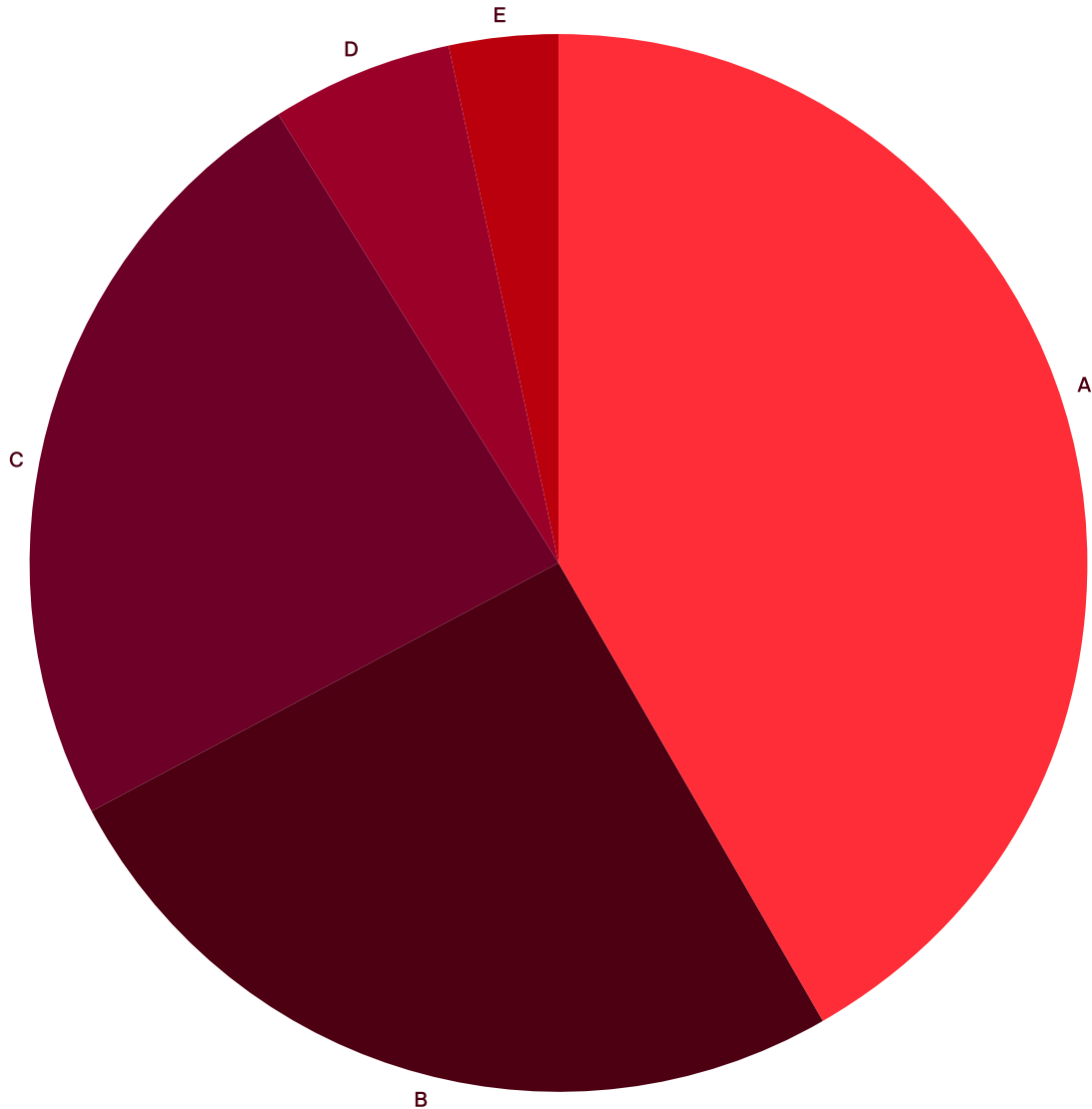
(1) Les totaux pour les programmes de production incluent une aide financière additionnelle de 4,7 millions de dollars octroyée à 30 projets signés lors d'exercices financiers précédents. À Téléfilm, on désigne sous l'appellation amendements positifs aux contrats (également appelés fonds complémentaires) l'octroi d'une aide financière additionnelle à des projets signés lors d'exercices financiers précédents.

(2) Eurimages, New Dawn, Arctic Indigenous Film Fund (via ISO)

Soutien promotionnel

30,7 M\$

Graphique – Soutien promotionnel



Légende	Montants	Programme/activité	#
A	12,8 M\$	Programme d'aide à la mise en marché et initiative d'engagement des auditoires	99 longs métrages financés ⁽¹⁾
B	7,9 M\$	Activités promotionnelles nationales (2,1 M\$) Activités promotionnelles internationales (5,8 M\$)	Commandites pour des événements de l'industrie, partenariats avec des plateformes de données canadiennes, campagnes de promotion et collaborations à des études sur l'industrie afin de favoriser le développement de celle-ci 41 festivals, marchés et événements internationaux
C	7,3 M\$	Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et aux événements de l'industrie	111 festivals de films canadiens 71 activités de l'industrie, dont des activités de formation
D	1,7 M\$	Programme de promotion internationale	214 projets présentés dans 34 pays
E	1,0 M\$	Programme d'aide à la diffusion en salle	116 exploitants ont obtenu une aide

Montants	Initiative	#
7,5 M\$	Marché de contenu au Canada et Journée du cinéma canadien	2 événements soutenus

(1) 22 longs métrages ont fait partie de l'initiative d'engagement des auditoires.

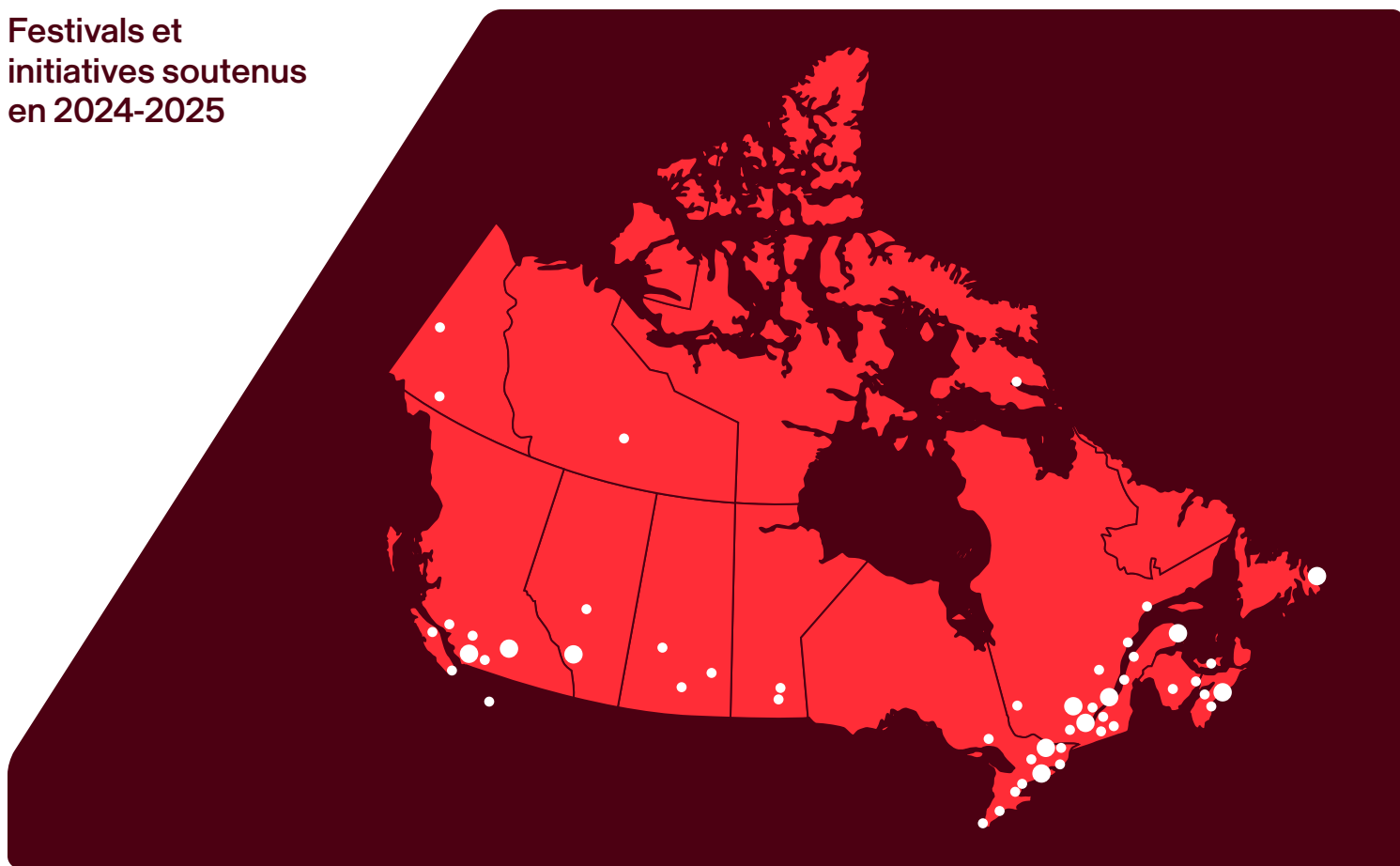
Promotion nationale

Au Canada, la stratégie promotionnelle de Téléfilm vise à stimuler la demande du public national et à faire en sorte que les succès remportés connectent avec les consommateurs.

Durant l'année, Téléfilm a soutenu :

- 111 festivals de cinéma canadiens à travers le pays, qui ont présenté plus de 5 500 films canadiens et attiré plus de 1,1 million de spectateurs.
- 105 initiatives de promotion, notamment des remises de prix, des réseaux de distribution alternatifs, des conférences et des activités de formation visant à préparer plus de 800 personnes (débutantes ou expérimentées) à travailler dans l'industrie audiovisuelle.
 - 14 cérémonies de remise de prix, notamment le Gala Dynastie, les Crystal Awards et les Fire Horse Awards
 - 12 réseaux de distribution alternatifs, y compris le TIFF Film Circuit, Tournée Québec Cinéma et AIFF Kids School Tour
 - 18 conférences, notamment Prime Time, Ciné Québec et le Banff World Media Festival
 - 61 activités de formation, dont Black Academy Skills Development, Wapikoni, Film4ward et NSI CBC New Indigenous Voices

Festivals et initiatives soutenus en 2024-2025



Des films
qui nous
représentent.
Des histoires
qui nous
unissent.

« Le cinéma renforce
notre identité nationale
et notre humanité
partagée. »

Sylvain Lafrance
Président du conseil d'administration
Téléfilm Canada



Renforcer le rôle essentiel du cinéma canadien



Sylvain Lafrance
Président du conseil
d'administration

L'exercice financier 2024-2025 qui se termine marque ma première année complète à titre de président du conseil d'administration de Téléfilm, un poste que j'occupe avec une grande fierté. Le cinéma joue un rôle prépondérant dans la représentation et l'affirmation de l'identité canadienne, et c'est l'une des principales raisons pour lesquelles j'ai accepté ce mandat qui correspond étroitement à mes valeurs et à mes aspirations.

Depuis trente ans, ma carrière est enracinée dans le service public et dans une conviction profonde de la valeur des diverses cultures de notre pays. Aujourd'hui, alors que les risques géopolitiques s'intensifient, notre secteur est lui aussi interpellé et se mobilise pour la défense de notre identité culturelle.

Depuis près de 60 ans, Téléfilm est un moteur essentiel de l'écosystème du secteur audiovisuel canadien. L'organisation est solidement ancrée dans l'industrie; elle forge des collaborations clés et renforce ses relations à long terme avec les parties prenantes sur la scène régionale, nationale et internationale. Au milieu des turbulences économiques et des avancées technologiques, Téléfilm remplit avec brio son mandat, travaillant de concert avec les créateurs et les créatrices, ainsi que ses différents partenaires pour tracer la voie à suivre et offrir le financement nécessaire pour soutenir la vitalité de l'économie créative.

Aujourd'hui plus que jamais, le rôle de Téléfilm est primordial. Le cinéma renforce notre identité nationale et notre humanité partagée; c'est un outil diplomatique culturel qui affirme la souveraineté du Canada. Notre industrie est aussi un moteur économique important sur l'ensemble du territoire.

En tant que principal investisseur dans le cinéma canadien et autochtone, Téléfilm possède une structure de gouvernance transparente et robuste. Nous sommes fiers de notre réputation de gestionnaire fiable et rigoureux des fonds publics. D'ailleurs, Téléfilm a bénéficié à nouveau en 2024-2025 d'un investissement additionnel de 50 millions de dollars, la quatrième de cinq années de bonification budgétaire confirmée. Ce financement est essentiel pour garantir la capacité de l'organisation de s'acquitter de son important mandat, en plus d'assurer la prévisibilité et la stabilité de l'industrie cinématographique.

Le conseil d'administration suit de près l'évolution du secteur audiovisuel, se tenant au fait des différents facteurs économiques qui touchent l'industrie. Cette année, malgré la baisse de l'inflation, les défis demeurent nombreux avec l'augmentation des coûts de production. Entre autres enjeux, nous gardons l'œil sur les utilisations possibles de technologies en plein essor comme l'intelligence artificielle.

Au nom du conseil d'administration, j'aimerais féliciter Julie Roy, directrice générale et cheffe de la direction de Téléfilm, pour le leadership inspiré dont elle fait preuve. Avec l'aide de son équipe, Julie entreprend tout ce qu'elle fait avec passion et expertise. Le conseil est heureux de constater le succès des phases initiales de la mise en œuvre du plan stratégique triennal ambitieux et exhaustif de Téléfilm, lancé durant le dernier exercice, et attend avec impatience les nouvelles réalisations de la prochaine année.

J'aimerais aussi remercier l'honorable Pascale St-Onge, auparavant ministre du Patrimoine canadien, pour son engagement à défendre les arts et la culture. Nous avons hâte de poursuivre notre travail avec l'honorable Steven Guilbeault, ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes, et ministre responsable des Langues officielles.

En conclusion, je tiens à féliciter mes collègues du conseil d'administration de leur soutien à l'égard du travail de Téléfilm. Je profite également de l'occasion pour saluer mes collègues Karen Horcher et Emmanuelle Létourneau pour leurs années de service au sein du conseil, alors que leur mandat se termine cette année. Enfin, c'est avec plaisir que j'accueille Dominique Lapierre qui se joint au conseil à compter du mois de juin 2025.

Nous sommes honorés d'être au service des Canadiens et des Canadiennes dont les histoires et les voix contribuent à unir notre pays et à montrer au monde entier qui nous sommes et quelles sont nos valeurs.

Sylvain Lafrance
Président du conseil d'administration
Téléfilm Canada

« Le cinéma fait partie de l'arsenal culturel dont dispose le Canada pour mettre en valeur son identité et favoriser sa prospérité. »

Julie Roy
Directrice générale et
cheffe de la direction
Téléfilm Canada



Vers une vision toujours plus ambitieuse du secteur audiovisuel



Julie Roy
Directrice générale
et cheffe de
la direction

L'exercice financier 2024-2025 marquait la première année de la mise en œuvre du Plan stratégique triennal ambitieux et holistique de Téléfilm. De nombreuses initiatives novatrices sont en cours ou ont été menées à bien afin de soutenir au maximum le cinéma canadien et autochtone. Notre priorité est de nous assurer que le secteur audiovisuel demeure l'une des principales expressions de notre fierté culturelle et nationale ainsi que le moteur de la prospérité économique.

Nous saisissons notamment les occasions de relever les défis du paysage audiovisuel en constante évolution et nous offrons un soutien efficace aux créatrices et créateurs, tout en effectuant une revue stratégique de nos programmes et initiatives. Tous ces efforts s'inscrivent dans notre mission : faire rayonner le cinéma canadien et autochtone auprès des auditoires d'ici et d'ailleurs.

L'organisation du sommet Cap sur l'avenir de la distribution ou encore le lancement d'une stratégie innovante pour la région de l'Atlantique, plus tôt cette année, sont de bons exemples des efforts que déploie Téléfilm. Notre position de rassembleur au sein de l'industrie est primordiale puisque nous pouvons ainsi être à l'écoute des différents acteurs du secteur. C'est grâce à cette rétroaction que nous avons pu accorder aux auditoires une place centrale dans nos réflexions et ce travail nous guide dans l'exploration de nos différentes initiatives et collaborations. À Téléfilm, nous considérons qu'il est de notre responsabilité d'assumer ce rôle de leader avec les parties prenantes et les organisations sœurs qui constituent notre écosystème.

De plus, pour répondre efficacement aux besoins de l'industrie, nous avons renforcé notre présence à l'échelle du pays grâce à nos équipes basées à Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax. Nos experts se consacrent avec passion à stimuler les aspects créatif et financier du secteur afin de le rendre compétitif sur la scène mondiale.

Et cette détermination se nourrit des succès de notre industrie. Le talent d'ici continue d'ailleurs de captiver le public et il est reconnu sur la scène mondiale. Le film *Deux femmes en or* de Chloé Robichaud a remporté le Prix spécial du jury au Festival du film de Sundance, et *Universal Language* de Mathew Rankin a été présélectionné pour l'Oscar du meilleur film international. *Honey Bunch*, réalisé et scénarisé par Madeleine Sims-Fewer et Dusty Mancinelli, a été présenté en première au prestigieux Festival international du film de Berlin plus tôt cette année. *Nos belles-sœurs*, une adaptation musicale de la populaire pièce de théâtre de Michel Tremblay, a été le film québécois le plus lucratif l'an dernier.

Il faut toutefois garder à l'esprit que réaliser un film prend du temps, nécessite des fonds importants et implique de prendre des risques créatifs et financiers. C'est dans cet esprit que Téléfilm maintient un dialogue constant avec le gouvernement du Canada pour plaider en faveur d'une confirmation permanente du financement accru qu'elle reçoit depuis cinq ans. Ce soutien financier est essentiel pour apporter la stabilité et la prévisibilité indispensables à la réalisation du mandat de Téléfilm. Il est de notre responsabilité de faire front commun pour protéger et renforcer le secteur culturel canadien et les dizaines de milliers d'emplois qui en dépendent.

Téléfilm continue d'innover et de poser des bases solides qui vont lui permettre de préparer l'industrie aux possibilités et aux défis que l'avenir lui réserve. L'intelligence artificielle, notamment, peut être considérée comme un défi, mais nous la voyons aussi comme une occasion d'innovation et d'optimisation.

Le cinéma fait partie de l'arsenal culturel dont dispose le Canada pour mettre en valeur son identité et favoriser sa prospérité. Il nous faut être ambitieux. Téléfilm demeure déterminée à investir dans les talents canadiens, à leur donner les moyens d'exprimer avec audace l'esprit et la force de notre cinéma, et d'en assurer la pérennité.

Julie Roy
Directrice générale et cheffe de la direction
Téléfilm Canada

Deux femmes en or

TELEFILM
CANADA

Sélectionné
en compétition
officielle au
Festival du Film
de Sundance



Sélectionné en compétition officielle au Festival du Film de Sundance, *Deux femmes en or* y a remporté le Prix spécial du jury. Il s'agit du quatrième long métrage de Chloé Robichaud, scénarisé par Catherine Léger et coproduit par Martin Paul-Hus.

Honey Bunch

TELEFILM
CANADA

*Parmi les
meilleurs films
du Festival de
Berlin 2025.*

– Indiewire



Honey Bunch a été nommé parmi les meilleurs films du Festival de Berlin 2025 par IndieWire. Réalisé, scénarisé et produit par Madeline Sims-Fewer et Dusty Mancinelli, dont le premier film *Violation* a été financé en 2018 dans le cadre du programme Talents en vue. Le film est coproduit par Rebecca Yeboah.

02

Revue et analyse de gestion

Le contenu de la section Revue et analyse de gestion a été préparé par la direction de Téléfilm pour présenter les résultats de l'exercice financier 2024-2025. L'analyse est basée sur de l'information probante, pertinente et fiable qui a été soumise à des procédures de contrôle de la qualité et qui est exempte d'erreurs significatives ou trompeuses. Elle présente un contexte qualitatif et un portrait complet de la performance de Téléfilm et de ses perspectives d'avenir. La Revue et analyse de gestion a été approuvée par la directrice générale et cheffe de la direction, le comité de direction et le conseil d'administration.

Table des matières

L'industrie et les conditions économiques	23
Réalisation du plan d'entreprise	45
Revue financière	71
Gestion des risques	84

L'industrie et les conditions économiques

L'économie canadienne

→ Le produit intérieur brut (PIB) réel canadien a augmenté de 1,6 % en 2024⁽¹⁾ en raison de hausses généralisées dans plusieurs secteurs. Les industries productrices de services (+2,2 %) ont contribué le plus à la hausse, même si elles ont affiché la plus faible croissance en quatre ans. Dans l'ensemble, 15 des 20 secteurs ont enregistré des hausses en 2024.

→ À la suite des décisions prises par la Banque du Canada, le taux directeur a connu plusieurs baisses pendant l'exercice 2024-2025. Le taux directeur s'établissait à 5 % au début de l'exercice et se situait à 2,75 % à la fin de l'exercice en mars⁽²⁾.

→ Afin de contrer l'inflation élevée, la Banque du Canada a d'abord maintenu le taux directeur élevé avant de l'abaisser en plusieurs étapes. L'inflation a été beaucoup moins importante au cours de l'exercice 2024-2025 que lors des exercices précédents. En mars 2025, l'inflation annuelle se situait à 2,3 %⁽³⁾.

→ La baisse du taux directeur vise également à protéger l'économie canadienne face à la menace d'imposition de droits de douane par le gouvernement américain. En effet, les droits de douane pourraient faire ralentir l'activité économique et faire augmenter l'inflation.

→ Le taux de chômage a augmenté de manière graduelle tout au long de l'exercice 2024-2025. Il est passé de 6,2 % en avril 2024 à 6,7 % en mars 2025, soit une augmentation de 0,5 points de pourcentage sur un an⁽⁴⁾.

Progression du secteur du film et de la vidéo

Le secteur canadien du film et de la vidéo, qui comprend notamment la production audiovisuelle domestique ainsi que les tournages étrangers et les services de production, a progressé avec un PIB réel atteignant 774 millions de dollars au troisième trimestre de 2024⁽⁵⁾ — une hausse de 4,3 % par rapport à la même période l'année précédente. Les effets négatifs de l'inflation et des grèves simultanées du SAG-AFTRA et du Writers Guild of America aux États-Unis l'année dernière s'atténuent progressivement. Cependant, la reprise de l'activité économique reste limitée, car le PIB réel et l'emploi dans ce secteur restent inférieurs aux niveaux enregistrés avant 2023.

Environnement législatif

Après l'adoption de la *Loi sur la diffusion continue en ligne*, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a lancé plusieurs consultations sur la modernisation du cadre de la radiodiffusion au Canada. Téléfilm a poursuivi sa participation active dans cet exercice de modernisation et a déposé plusieurs interventions écrites durant l'année.

(1) Statistique Canada. « [Produit intérieur brut par industrie, décembre 2024](#) », diffusé le 28 février 2025.

(2) Banque du Canada. « [Taux directeur](#) », consulté le 10 avril 2025.

(3) Statistique Canada. « [Indice des prix à la consommation, mars 2025](#) », diffusé le 22 avril 2025.

(4) Statistique Canada. « [Enquête sur la population active, mars 2025](#) », diffusé le 10 avril 2025.

(5) Statistique Canada. « [Tableau 36-10-0652-01 Indicateurs nationaux de la culture et du sport par domaine et sous-domaine \(x1000\)](#) », diffusé le 14 janvier 2025.

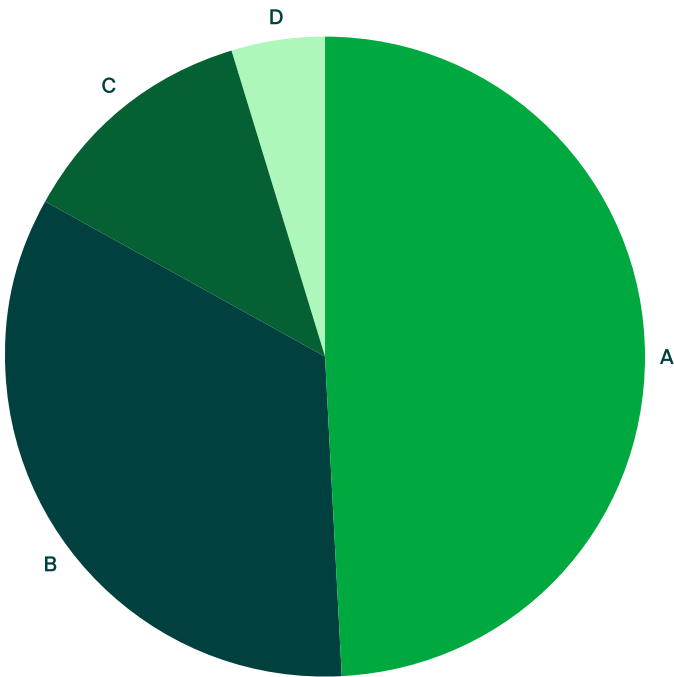
La production audiovisuelle au Canada

Le volume total de la production cinématographique et télévisuelle a diminué de 18,5 % en 2023-2024 pour atteindre 9,58 milliards de dollars⁽¹⁾.

Cette baisse est attribuable à différents facteurs, notamment :

- La baisse des revenus des diffuseurs canadiens qui a un impact sur la diminution du volume de la production télévisuelle canadienne;
- Les grèves syndicales aux États-Unis ont affecté négativement le secteur, notamment pour le segment de la production étrangère et des services de production dont le volume a baissé de 26 %.

- Le volume de la production de longs métrages canadiens est demeuré stable à 440 millions de dollars (5 % du total) mais le nombre de films produits a diminué de 153 à 117.
- Le segment de la production étrangère et des services représente 49 % du volume, son plus bas niveau depuis 2017-2018.



Graphique – Production audiovisuelle au Canada

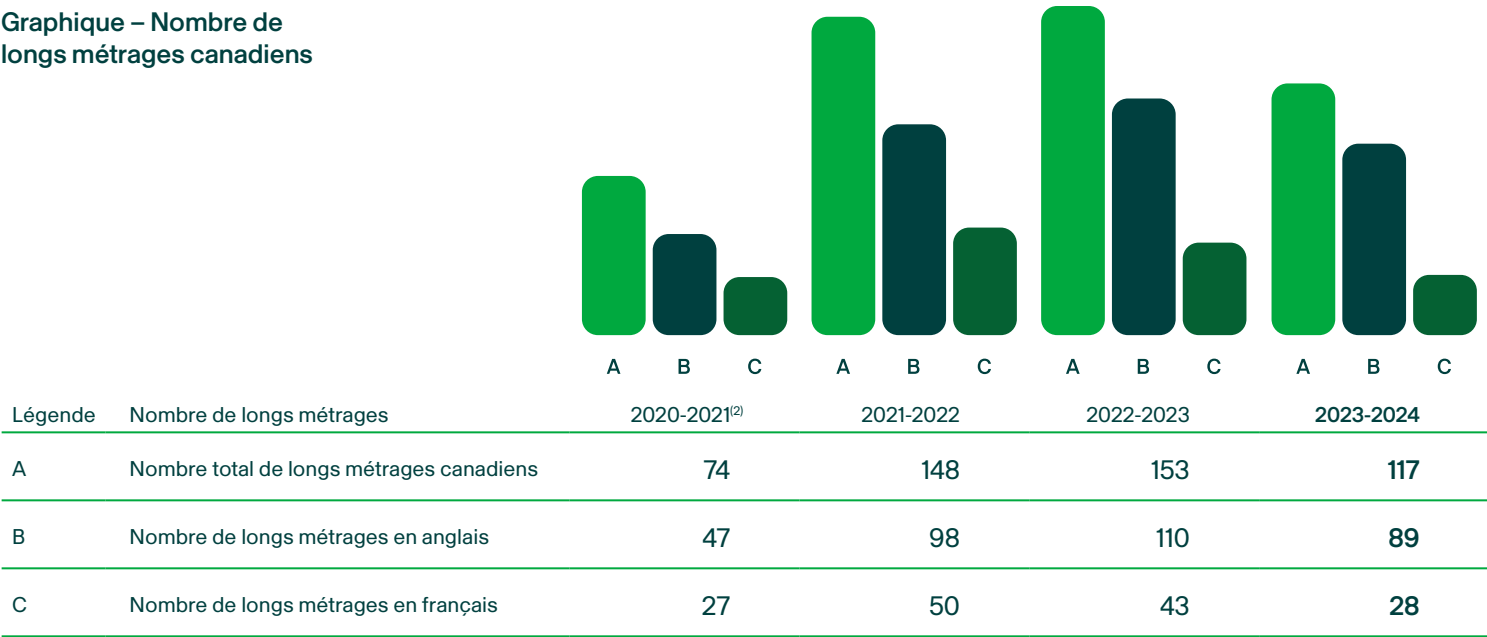
Légende	Volume	\$	Par rapport à 2022-2023
A	Volume total de la production étrangère et des services de production	4,73 milliards de dollars	(-26 %)
B	Volume total de la production télévisuelle canadienne	3,25 milliards de dollars	(-13 %)
C	Volume de la production interne des télédiffuseurs	1,16 milliard de dollars	(-3 %)
D	Volume total de la production de longs métrages canadiens	440 millions de dollars	(+0 %)

(1) Profil 2024. [Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada 2024](#). (2023-2024 est l'année pour laquelle l'information est disponible).

En 2023-2024, l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada a généré 179 130 emplois, en baisse de 22,2 % par rapport à 2022-2023⁽¹⁾.

- Production télévisuelle canadienne : 62 680 emplois, en baisse de 16 %.
- Production cinématographique canadienne : 8 420 emplois, une diminution de 3 % par rapport à l'année précédente.
- Le nombre total de longs métrages canadiens produits, financés ou non par Téléfilm, est inférieur à l'an dernier.
- Le budget moyen pour les films de fiction tournés en anglais et en français a augmenté de 45 % en 2023-2024 pour s'établir à 4,2 M\$.

Graphique – Nombre de longs métrages canadiens



(1) Profil 2024. [Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada 2024](#). (2023-2024 est l'année pour laquelle l'information est disponible).

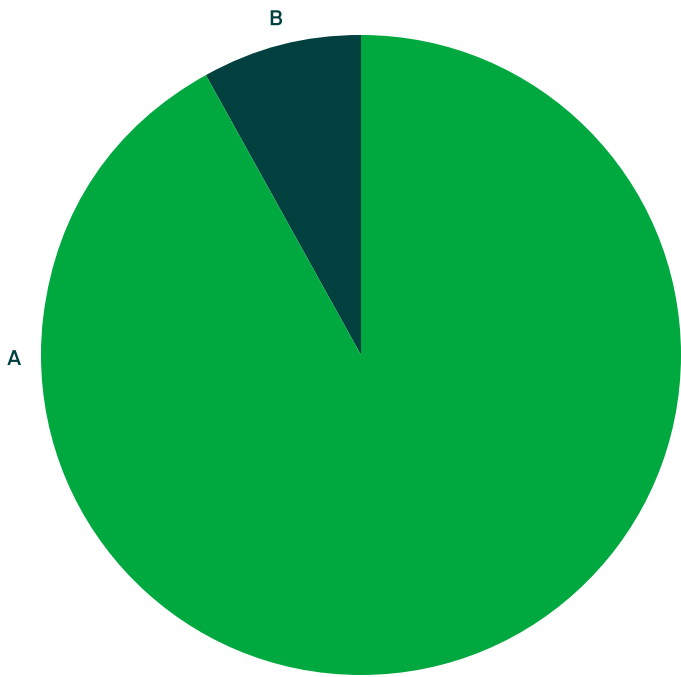
(2) Le niveau de production a chuté en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

Les films
canadiens
ont généré

des
revenus
en salle de
23,5 M\$

Diffusion des films canadiens en salle

Téléfilm mesure la distribution des longs métrages à la télévision et dans les salles de cinéma, entre autres données.



Points clés

- 950 nouveaux films ont eu une sortie en salle au Canada en 2024.
- 92 % des films lancés étaient des films indépendants.
- 8 % étaient des films produits par les grands studios d'Hollywood (les *majors*).
- 141 films canadiens sont sortis en salle, soit 15 % du total des films lancés durant l'année 2024.

Graphique – % de films sortis

Légende	Type de production	%
A	Films indépendants	92 %
	→ Films indépendants étrangers	77 %
	→ Films indépendants canadiens	15 %
B	Productions hollywoodiennes	8 %

Recettes-guichet totales au Canada

Points clés

- Le total des recettes-guichet au Canada en 2024 a été de 835 millions de dollars, une diminution de 6 % par rapport à 2023.
- Les films canadiens ont généré des revenus en salle de 23,5 millions de dollars.

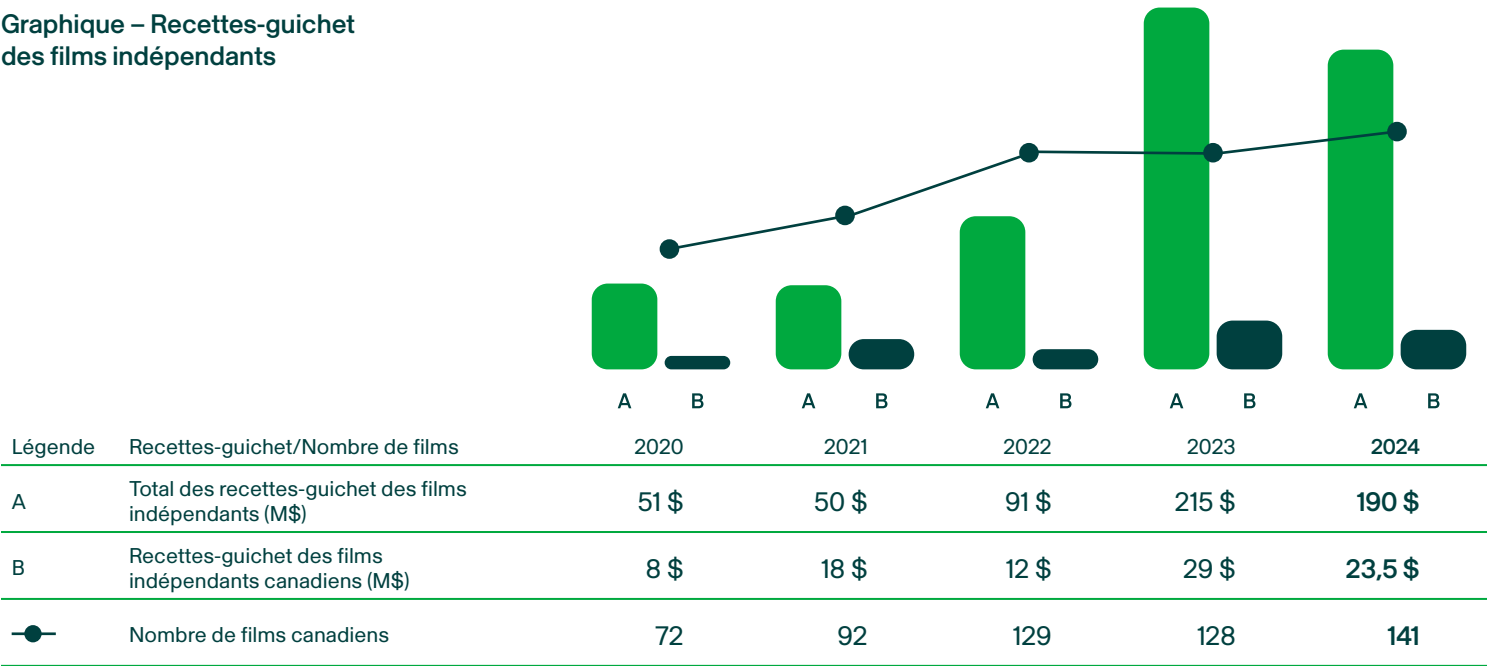
Recettes-guichet des films indépendants

Les films canadiens sont définis comme « indépendants » s'ils sont produits à l'extérieur des grands studios de production cinématographique, avec des budgets de mise en marché souvent plus bas que ceux des grands studios d'Hollywood.

Points clés

- Le total des revenus des films indépendants a été de 190,4 millions de dollars, une diminution de 11 % par rapport à 2023.
- La part de marché des films canadiens représente 12 % des films indépendants.
- Les films soutenus par Téléfilm ont généré 95,5 % des recettes-guichet des films canadiens diffusés en salle en 2024.

Graphique – Recettes-guichet des films indépendants



Succès auprès des auditoires en salle

Films financés par Téléfilm et sortis en 2024 dont les ventes de billets dépassent 1 million de dollars au guichet⁽¹⁾

Plus de 3 M\$



Plus de 2 M\$



Plus de 1 M\$



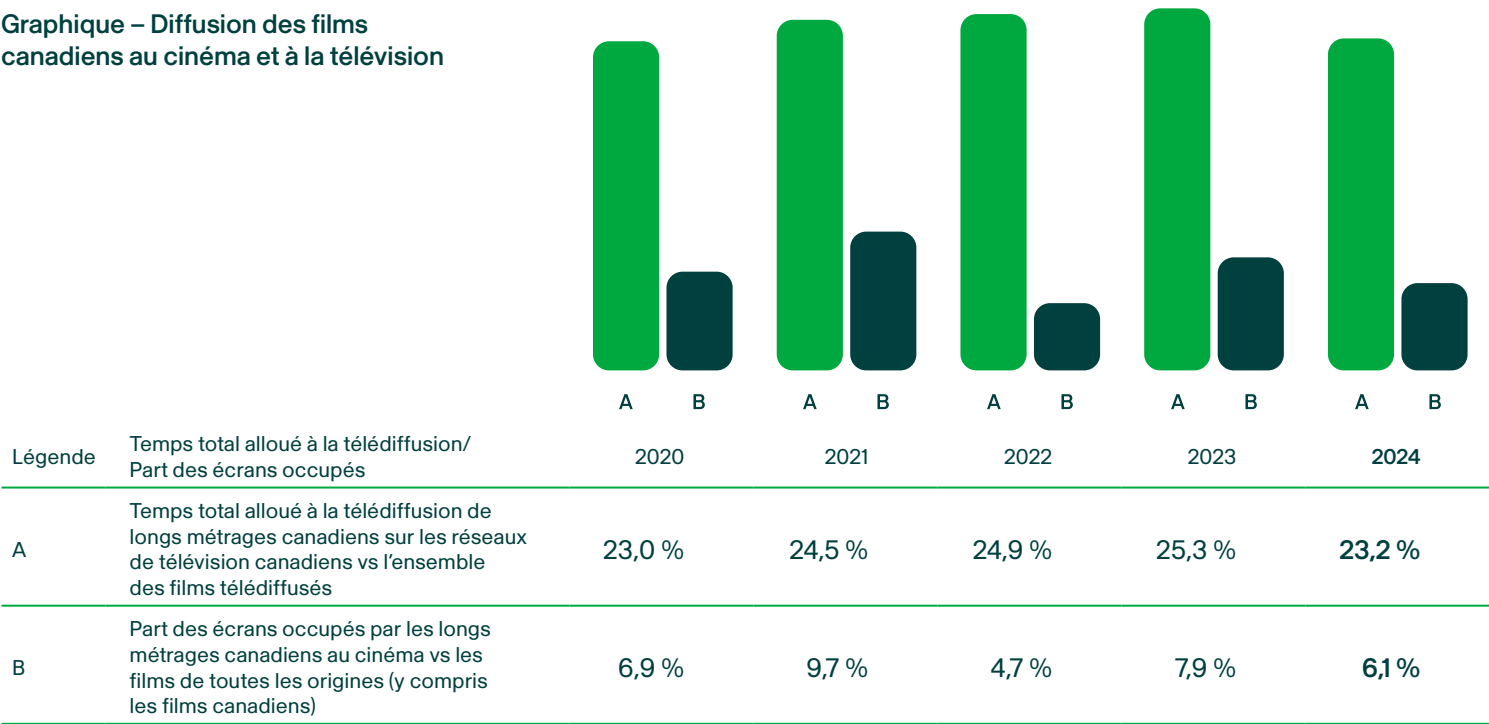
1. Au 31 mars 2025

Diffusion des films canadiens au cinéma et à la télévision

La stratégie globale de Téléfilm vise à faciliter la découverte du contenu canadien et à rejoindre les auditoires là où ils sont. Un aspect important de cette stratégie est de mesurer et de favoriser l'accès aux longs métrages canadiens. C'est pourquoi Téléfilm mesure, entre autres données, la diffusion des longs métrages à la télévision et au cinéma.

En 2024, la diffusion des films canadiens a baissé de 8,3 % à la télévision et de 22,3 % pour la proportion des films présentés au cinéma. Le temps-écran alloué aux longs métrages canadiens a connu une baisse de 21 %. Parallèlement, le temps-écran alloué aux longs métrages étrangers a augmenté de 48 %.

Graphique – Diffusion des films canadiens au cinéma et à la télévision



Rejoindre
les auditoires
là où
ils sont

Vidéo sur demande par abonnement

Les trois quarts des ménages canadiens (76 %) sont abonnés à des services de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et 57 % sont abonnés à plus d'un service de VSDA⁽¹⁾.

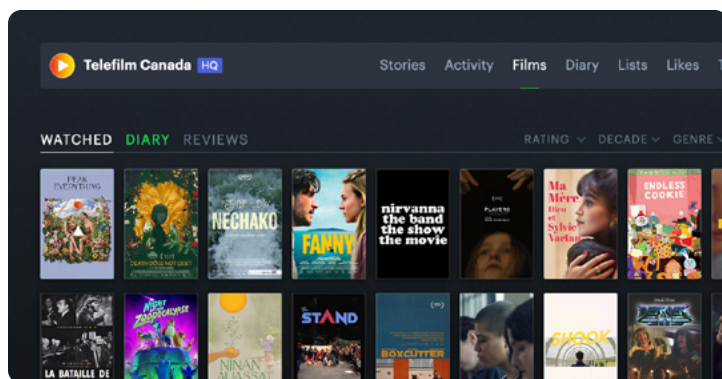
Plein la vue



Afin d'améliorer la découvrabilité du contenu canadien, Téléfilm a lancé Plein la vue en juin 2020, une base de données consultable sur les films canadiens et leur disponibilité à travers le pays.

De concert avec Médiafilms, une entreprise canadienne qui gère une base de données de plus de 80 000 longs métrages, Téléfilm a continué d'apporter des améliorations à la plateforme, avec notamment l'ajout de listes des films canadiens à l'affiche dans les cinémas du pays.

Letterboxd



Durant l'année, Téléfilm a inauguré sa présence sur [Letterboxd](#), une plateforme en ligne conçue spécialement pour les cinéphiles qui lui permet d'entrer en contact avec la communauté internationale du cinéma et d'encourager la découverte des films canadiens.

Nous établissons une relation de confiance avec les amateurs de cinéma nationaux et internationaux en dressant des listes de films canadiens et en créant pour Letterboxd des histoires qui trouvent un écho auprès du public du monde entier. Nous réutilisons pour nos histoires, le contenu créé dans le cadre de notre campagne de promotion des talents.

(1) Observateur des technologies médias (OTM). Sondage OTM 18+, Automne 2024

Une langue universelle

TELEFILM
CANADA

Gagnant du
prix du public
à Cannes



Téléfilm Canada a soutenu *Une langue universelle* à toutes les étapes de sa création; développement, production, promotion internationale et mise en marché.

Gagnant du prix du public à Cannes et de la meilleure découverte canadienne au TIFF, il a représenté le Canada dans la course aux Oscars 2025. Cette comédie surréaliste, où le persan et le français sont les deux langues officielles du pays, a été réalisée par Matthew Rankin et produit par Sylvain Corbeil.

Faire découvrir les films canadiens aux auditoires

L'Initiative d'engagement des auditoires de Téléfilm, qui en est à sa troisième année, permet aux cinéphiles de découvrir les films canadiens avant même leur sortie en salle, augmentant ainsi leur visibilité et suscitant un enthousiasme de la part du public.

Téléfilm Canada a contribué à stimuler l'attrait pour les sorties en salle, en offrant un soutien financier à certains films afin de créer des tactiques et des campagnes de marketing plus efficaces. Les films sélectionnés ont le potentiel de rejoindre un plus vaste public, et offrent des idées originales qui viennent compléter les campagnes de marketing régulières.

Le Manitoba a notamment connu une année exceptionnelle avec des titres majeurs comme *Deaner '89*, *Rumours* et *Une langue universelle* qui ont fait sensation.

Cette année, l'initiative a soutenu des activités dans l'ensemble du Canada présentant 22 longs métrages et documentaires de 11 distributeurs. →

Films soutenus par l'initiative :

- 1995
- *Bonjour Tristesse*
- *Boxcutter*
- *Darkest Miriam*
- *Deaner '89*
- *Deux femmes en or*
- *Kryptic*

- *La petite et le vieux*
- *Le Cyclone de Noël*
- *Le dernier repas*
- *Maurice*
- *Menteuse*
- *Mlle Bottine*
- *Night of the Zoopocalypse*

- *Nos Belles-Sœurs*
- *Rumours*
- *Seven Veils*
- *Sharp Corner*
- *The Death Tour*
- *Une langue universelle*
- *Yintah*
- *Young Werther*

En tout, 125 événements ont été organisés dans une soixantaine de lieux répartis dans sept provinces.



Night of the Zoopocalypse

TELEFILM
CANADA



Film d'animation de Ricardo Curtis et Rodrigo Perez-Castro qui mêle humour et horreur, *Night of the Zoopocalypse* a connu un véritable succès au box-office. Le film a reçu l'aide financière de Téléfilm tout au long de sa création, du développement à la production, puis à la mise en marché. Coproduction Canada/France/Belgique produite par Steven Hoban, Mark Smith, Joe Iacono et Wes Lui.



Diversification des sources de financement

Le Canada – Partenaire de choix en coproduction

Les coproductions internationales régies par des traités sont des productions cinématographiques et télévisuelles réalisées conjointement par des sociétés de production canadiennes et étrangères conformément à un traité de coproduction audiovisuelle signé entre des pays partenaires.

En tant que Partenaire de choix, Téléfilm investit dans des coproductions majoritaires et minoritaires. La coproduction demeure un outil important pour les productrices et producteurs canadiens qui bénéficient ainsi de la participation financière de pays étrangers et donnent la possibilité de produire des films avec des budgets plus importants et plus compétitifs. Elles permettent également de rejoindre des publics du monde entier.

Durant cet exercice financier, Téléfilm a financé 32 coproductions officielles régies par des traités (dont dix ont fait l'objet d'amendements pour un meilleur financement), pour des investissements totalisant 18,7 millions de dollars.

Eurimages

Téléfilm représente le Canada comme pays membre d'Eurimages – le Fonds culturel du Conseil de l'Europe. L'adhésion à Eurimages favorise les possibilités pour le Canada de coproduire des films avec des pays membres européens. Depuis son adhésion à Eurimages en 2017, le Canada a obtenu du financement pour 34 projets, ajoutant ainsi des investissements étrangers de 10 millions d'euros dans les films canadiens.

Durant l'exercice financier 2024-2025, les quatre films canadiens suivants ont été choisis pour obtenir du financement :

- **NINA ROZA** (*Petite Rose*) de Geneviève Dulude-De Celles, réalisatrice du film *Une colonie*, gagnant de plusieurs prix prestigieux, dont celui du meilleur long métrage canadien au Whistler Film Festival en 2018. Elle a amorcé sa carrière grâce au programme Talents en vue de Téléfilm. Le film est produit par Fanny Drew et Sarah Mannering
- **In Alaska** coécrit et coréalisé par Vincent Karetak et produit par Tyler Hagan, lauréat du prix Kevien-Tierney du producteur émergent remis par l'ACPAC en 2022
- **Fairyheart**, un film d'animation réalisé par Anita Doron, finaliste aux Oscars et lauréate du prix Écrans canadiens de la meilleure adaptation pour sa contribution à *The Breadwinner* de Nora Twomey. Le film est produit par Paul Lenart et Courtney Wolfson
- **Melville**, un film d'animation réalisé par Romain Renard et Fabrice Nzingi et produit par Galilé Marion-Gauvin

Bergers

TELEFILM
CANADA

**Meilleur film
canadien au
TIFF 2024**



Bergers a été sacré meilleur film canadien au TIFF 2024. Le film connaît un véritable succès au Canada comme en Europe; sorti sur plus de 150 salles en France. Le film, écrit et réalisé par Sophie Deraspe, est une coproduction Canada/France. Il est produit par Kim McCraw et Luc Déry.

New Dawn

Au cours de sa deuxième année à titre de partenaire du fonds New Dawn, le Canada a obtenu du financement pour deux projets. Le fonds de production cinématographique New Dawn vise à favoriser une plus grande diversité des voix et des perspectives au sein de l'industrie du cinéma, à l'image de nos sociétés en constante évolution. Téléfilm est fière d'être un partenaire de New Dawn.

Les films suivants ont été financés par le fonds New Dawn :

- ***Neverman*** de Rodrigo Barriuso, produit par Sonya Di Rienzo et Aeschylus Poulos
- ***Lupe O & the Galactic Earworms*** de Javier Badillo, produit par Michael Parker, Shan Tam, Martin Cadieux-Rouillard, Maya Cadieux-Rouillard et Javier Badillo

Le rôle de Téléfilm en tant qu'administrateur des recommandations des traités de coproduction

Téléfilm Canada a la responsabilité d'évaluer et de recommander les projets susceptibles d'être reconnus par le ministère du Patrimoine canadien comme coproductions audiovisuelles régies par un traité. De cette manière, l'organisation facilite la diversification des financements afin de créer des partenariats internationaux prospères. Près de 60 pays possèdent des traités de coproduction audiovisuelle et des protocoles d'ententes avec le Canada.

En 2024-2025, les budgets de production totaux s'élevaient à 285,5 millions de dollars pour 54 projets de coproduction cinématographiques et télévisuels régis par des traités, auxquels ont participé 21 pays partenaires. Il y a eu une légère diminution de trois projets par rapport à 2023-2024.

Au cours de l'année, notre équipe de Coproduction a participé à 17 initiatives de sensibilisation visant à promouvoir et à informer les parties prenantes du secteur sur les coproductions internationales lors de conférences professionnelles, de marchés de contenus, de festivals de films internationaux, ainsi que de webinaires tels que :

- un webinaire en préparation du MIFA Canada-France coproductions avec un accent mis sur l'animation
- un webinaire à la FAME Week Africa – MIP Africa orientation
- un webinaire présentant le marché audiovisuel de Bogotá et sur les possibilités de coproduction en Colombie

Une fois le projet reconnu comme une coproduction officielle régie par un traité, les sociétés concernées partagent le risque économique, la propriété, le contrôle créatif et les avantages offerts par leurs gouvernements respectifs, conformément aux conditions du traité.

21 pays partenaires

54 projets
cinématographiques
et télévisuels

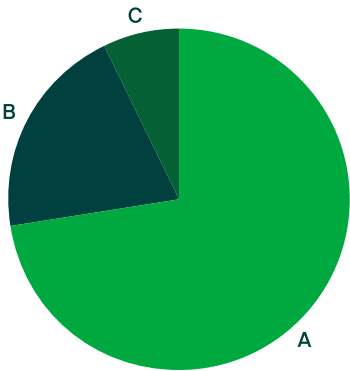
Pays	Projets de films	Projets télévisuels	Total
1. Australie	0	2	2
2. Afrique du Sud	1	0	1
3. Allemagne	2	1	3
4. Belgique	8	1	9
5. Bulgarie	2	0	2
6. Colombie	1	0	1
7. Danemark	1	0	1
8. Espagne	1	0	1
9. France	9	1	10
10. Grèce	1	0	1
11. Hongrie	1	0	1
12. Irlande	2	4	6
13. Israël	0	1	1
14. Italie	3	0	3
15. Luxembourg	3	0	3
16. Nouvelle-Zélande	1	1	2
17. Pays-Bas	4	0	4
18. Philippines	1	0	1
19. Royaume-Uni	4	6	10
20. Suisse	1	0	1
21. Ukraine	1	0	1
Total	37	17	54

Remarque : la somme des projets est supérieure au total en raison des coproductions multipartites.

→ 37 projets de films et 17 projets télévisuels

→ 30 projets en tant que partenaire minoritaire et
24 projets en tant que partenaire majoritaire

Graphique – Langue des projets



Légende	Langue des projets	%
A	Projets en anglais	72 %
B	Projets en français	20 %
C	Projets dans d'autres langues	7 %

Un nouveau traité de coproduction audiovisuelle entre le gouvernement du Canada et le Conseil fédéral suisse, est entré en vigueur en août 2024. Celui-ci offre un cadre renouvelé pour les coproductions audiovisuelles produites entre les deux pays.

Téléfilm est à l'avant-garde de la présence du Canada à l'international

Téléfilm joue un rôle de chef de file en renforçant la présence du Canada sur la scène internationale grâce à de solides partenariats avec d'importants festivals et marchés.

Cannes, Berlin, le MIFA et le MIPCOM ne sont que quelques-uns des marchés où Téléfilm continue de créer des relations durables, permettant à l'industrie audiovisuelle canadienne de profiter de certains des plus grands événements de réseautage au monde, en plus d'offrir des initiatives ciblées dans le cadre d'autres marchés afin de multiplier les possibilités pour la grande diversité des talents du Canada.

Pavillon du Canada



Le Canada est bien représenté sur la scène internationale grâce au Pavillon du Canada, un espace exclusif soutenu par Téléfilm, en collaboration avec des partenaires nationaux et provinciaux. Ce lieu de rencontre essentiel favorise les partenariats internationaux et les occasions de réseautage, tout en solidifiant les réseaux de création et de distribution. En offrant l'accès à des collaboratrices et collaborateurs et à des ressources du monde entier, le Pavillon du Canada permet aux créatrices et créateurs canadiens de développer du contenu hautement compétitif qui trouve un écho auprès des auditoires internationaux.

→ Cette année, nous avons mis sur pied un Pavillon du Canada dans 10 événements internationaux.

Service de présélection

Nous travaillons de près avec les grands festivals de films internationaux afin de promouvoir les productions canadiennes sélectionnées pour faire partie de ces festivals.

Chaque année, les responsables de la programmation de certains grands festivals, notamment Cannes, Berlin, Sundance et Locarno, sont invités à assister à des projections privées où des créatrices et créateurs canadiens qui le désirent peuvent leur présenter leur film directement, et ce, tout à fait gratuitement. Cet important service a permis de découvrir de nouveaux talents remarquables et d'accroître la visibilité du Canada sur la scène mondiale.

→ Au total, 214 films ont été sélectionnés par 109 festivals internationaux dans 34 pays.

→ Programme de promotion internationale – Nous avons permis à plus de 225 entreprises de voyager pour promouvoir leurs projets dans plus de 135 festivals et marchés du monde entier.

Partenariats et collaborations

Téléfilm est à la tête du Groupe de développement des affaires internationales qui réunit l'ensemble de ses partenaires provinciaux et de l'industrie. Le groupe a pour but d'harmoniser nos stratégies internationales et de favoriser un effort collaboratif concerté.

Parmi les résultats notables de ces partenariats, mentionnons la présence de délégations canadiennes à l'International Documentary Film Festival Amsterdam (IDFA) en 2024 et à l'Australian International Documentary Conference en 2025, ainsi que la présentation du deuxième Canadian Film Festival à Séoul et à Busan, où le public coréen a pu constater l'excellence du cinéma canadien à l'occasion de l'Année des échanges culturels.

Bonjour Tristesse

TELEFILM
CANADA



Présenté en première mondiale au TIFF 2024 et au Festival international du film de Palm Springs, il s'agit d'un premier long métrage pour Durga Chew-Bose, classée dans le palmarès des 10 cinéastes à surveiller en 2025 par Variety.

Coproduction Canada/Allemagne. Production par Katie Nolan, Lindsay Tapscott, Christina Piovesan, Noah Segal et Joe Iacono.

Réalisation du plan d'entreprise

Table des matières

Effectuer une revue stratégique de nos programmes et de nos initiatives pour maximiser notre impact auprès de l’industrie et du public	48
Faire évoluer notre culture organisationnelle et optimiser notre efficience opérationnelle	53
Jouer un rôle de leader dans la modernisation du secteur audiovisuel avec nos différents partenaires	58
Sommaire des résultats attendus des programmes à partir de la collecte de données d’auto-identification	65

Priorités stratégiques



Effectuer

une revue stratégique de nos programmes et de nos initiatives pour maximiser notre impact auprès de l'industrie et du public

Initiatives

- Redéfinir les critères pour évaluer nos programmes et nos initiatives, afin de mieux mesurer le succès du cinéma canadien et autochtone, incluant la diversité et la vitalité du secteur
- Renforcer notre stratégie d'intelligence d'affaires et d'analyse de données afin de favoriser l'excellence au sein de l'organisation et de l'industrie
- Simplifier et harmoniser les programmes et les initiatives de Téléfilm



Faire évoluer

notre culture organisationnelle et optimiser notre efficacité opérationnelle

Initiatives

- Développer un cadre de référence reflétant la vision ESG (facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance) pour guider la mise en œuvre de politiques et de pratiques responsables, équitables, inclusives et durables
- Actualiser nos environnements et nos modes de travail pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'organisation et à l'industrie audiovisuelle
- Explorer les possibilités d'automatisation et de l'intelligence artificielle (IA) pour améliorer l'efficacité dans nos opérations



Jouer

un rôle de leader dans la modernisation du secteur audiovisuel avec nos différents partenaires

Initiatives

- Renouveler nos pratiques pour être un moteur de changement et d'innovation du secteur audiovisuel
- Positionner la valeur culturelle, sociale et économique du format long métrage dans le contexte de la modernisation du cadre de radiodiffusion du Canada
- Assurer la pérennité du financement de Téléfilm



Priorité stratégique 1

Effectuer une revue stratégique de nos programmes et de nos initiatives pour maximiser notre impact auprès de l'industrie et du public

Initiative 01

Redéfinir les critères pour évaluer nos programmes et nos initiatives, afin de mieux mesurer le succès du cinéma canadien et autochtone, incluant la diversité et la vitalité du secteur

→ Résultats escomptés

- Des programmes et des initiatives mieux structurés pour accroître l'équité, la prospérité et la vitalité de l'industrie.
- Une plus grande transparence sur les performances, l'impact, les programmes et les initiatives de Téléfilm.
- Un cadre qui s'assure de la cohérence entre les programmes et les initiatives, et de leur harmonisation.

→ Faits saillants

Durant la première année de notre plan d'entreprise triennal visant à accroître l'impact de Téléfilm et à soutenir une industrie audiovisuelle plus durable, nous avons entrepris une revue stratégique de nos programmes qui s'échelonna sur les deux prochaines années.

- Un Cadre d'évaluation de la performance des programmes pour optimiser l'efficacité des programmes et la collaboration entre l'équipe et l'industrie a été élaboré et adopté durant l'exercice financier. Ce nouveau cadre guidera le processus de révision stratégique de Téléfilm.
- Un Calendrier d'évaluation des programmes a été créé afin d'offrir à l'industrie un calendrier prévisible sur trois ans alors que Téléfilm procède à la revue de ses programmes et de ses initiatives.

Avantages de la mise en application du Cadre d'évaluation

- Développer des principes directeurs fondés sur des données qui permettent d'améliorer la performance des programmes et de se concentrer sur la charge de travail et les ressources internes.
- Favoriser une résolution de problème conjointe avec des collaborateurs et collaboratrices internes et externes afin d'améliorer la performance des programmes.

Initiative 01 – Faits saillants

Téléfilm a commencé à redéfinir les critères pour évaluer et mesurer le succès des programmes par le biais de l'intelligence d'affaires

- Nous avons mené des consultations à l'interne et collaboré avec un expert international.
- L'équipe de l'intelligence d'affaires a entrepris un exercice de modélisation afin de tester l'efficacité des indicateurs de succès potentiel. Nous avons consulté l'industrie à l'été 2025.
- Téléfilm a commencé l'évaluation du Programme d'aide à l'exportation qui sera relancé en juin 2025.

Initiative 02

Renforcer notre stratégie d'intelligence d'affaires et d'analyse de données afin de favoriser l'excellence au sein de l'organisation et de l'industrie

→ Résultats escomptés

- Mise en œuvre d'un cadre de gestion des données et d'une stratégie d'intelligence d'affaires
- Amélioration de la performance des outils et des systèmes d'analyse
- Des outils d'intelligence d'affaires disponibles pour la prise de décision et l'amélioration continue des programmes et des initiatives

→ Faits saillants

Téléfilm élabore un cadre de gestion des données et une stratégie d'intelligence d'affaires afin de jeter les bases d'un processus de prise de décision et d'évaluation des programmes transparent, fondé sur des données probantes.

Renforcer la gestion des données et l'intelligence d'affaires

- Une nouvelle équipe interne se concentre sur l'analyse des données et la recherche afin de nous aider à prendre des décisions éclairées et de favoriser le partage des connaissances au sein de l'industrie.
- Téléfilm a fait l'acquisition d'outils d'analyse afin d'avoir une meilleure compréhension des auditoires et d'améliorer la mesure de leur engagement et du rayonnement des films canadiens sur les marchés internationaux et les plateformes numériques.

Améliorer la performance des outils et des systèmes d'analyse

- Téléfilm a commencé à mettre en place des initiatives pour automatiser et améliorer la production de rapports sur la collecte des données d'auto-identification. Cela comprend la création de tableaux de bord permettant de visualiser facilement les données.
- Plusieurs autres projets pilotes sont en cours afin d'améliorer la présentation des rapports et d'extraire des informations utiles et exploitables de nos bases de données.

Initiative 02 – Faits saillants

Partager les données et les outils d'analyse

- De nouveaux outils d'affaires améliorés sont conçus afin de mesurer l'impact et les résultats de Téléfilm au sein de l'industrie et de faciliter la diffusion des données et des informations auprès des parties prenantes.
- Téléfilm a organisé des séances internes pour informer le personnel des dernières améliorations en matière d'intelligence d'affaires.
- Téléfilm contribue financièrement et fournit des données à des études internationales qui contiennent de précieuses informations sur les tendances au sein de l'industrie audiovisuelle.
- Une importante étude financée par Téléfilm est le rapport publié par l'Association canadienne des producteurs médiatiques intitulé *Profil – Un rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada*, qui présente une analyse annuelle de l'activité économique dans l'industrie nationale de la production.

Initiative 03

Simplifier et harmoniser les programmes et les initiatives de Téléfilm

→ Résultats escomptés

- Des programmes et des initiatives plus clairs et cohérents qui soutiennent l'industrie et qui en favorisent la croissance
- Une simplification des processus, des lignes directrices et de la documentation requise
- Des relations renforcées avec les autres agences de financement et un meilleur alignement dans les programmes et les initiatives

→ Faits saillants

À la suite de consultations avec ses partenaires et ses parties prenantes, Téléfilm a adopté une approche holistique afin de simplifier et d'harmoniser ses efforts en matière de financement, favorisant ainsi la prospérité et la durabilité de l'industrie audiovisuelle.

Simplification

Téléfilm a annoncé pour 2025-2026 d'importantes mises à jour à son Programme d'aide à la production qui permettront de simplifier les processus, d'augmenter l'efficacité et d'améliorer la durabilité de l'industrie audiovisuelle.

- Plus d'une douzaine de mesures de simplification des processus ont été mises en place, incluant une diminution du nombre de documents requis et une simplification des principes de récupération.
- Un cadre a été créé pour les coproductions minoritaires.
- Nous avons amélioré le processus de présélection pour les productions à gros et à petit budget afin d'augmenter la transparence et l'efficacité.

Initiative 03 – Faits saillants

À l'été 2024, nous avons lancé l'Initiative Tremplin, un programme pilote qui accorde une aide au développement à des projets qui se sont bien classés, mais qui n'ont pas été sélectionnés pour le Programme d'aide à la production, éliminant ainsi des processus sélectifs additionnels et donnant un élan à ces projets.

28 projets ont été sélectionnés

Province	Langue anglaise	Langue française
Alberta	2	–
Colombie-Britannique	5	–
Nouveau-Brunswick	–	1
Nouvelle-Écosse	2	–
Ontario	8	–
Île-du-Prince-Édouard	1	–
Québec	–	9
Total	18	10

Harmonisation

- En partenariat avec la SODEC, Téléfilm a tenu des réunions productives et collaboratives avec l'industrie québécoise afin d'aligner les dates de décision, incluant l'introduction d'une deuxième date de dépôt des demandes permettant aux sociétés de production d'avoir plus de flexibilité lorsque vient le temps de soumettre leurs projets de films.
- Téléfilm a lancé une Stratégie Atlantique triennale qui stimulera la prospérité économique et culturelle au sein de l'industrie cinématographique en plein essor dans la région de l'Atlantique.

Administrateur des programmes du Fonds des médias du Canada

L'équipe de l'Administration des programmes du Fonds des médias du Canada (APFMC) représente près de 27 % de la main-d'œuvre de Téléfilm. L'équipe administre les programmes du Fonds des médias du Canada depuis 2006. Un total de 363,9 millions de dollars durant l'exercice financier 2024-2025 a été distribué.

- Cette année, l'équipe de l'APFMC a reçu 2 242 demandes pour les 40 programmes de financement du Fonds des médias du Canada, dont 10 étaient de nouveaux programmes.
- L'APFMC a signé 1 410 demandes au nom du FMC en utilisant un processus simplifié pour les différentes étapes d'analyse.
- L'APFMC suit de près l'atteinte des cibles aux différentes étapes du processus d'analyse des demandes de financement déposées au FMC. Cette année, les niveaux de service administratif de l'équipe APFMC se sont améliorés de 5 % par rapport à l'année précédente, atteignant 89 % des cibles.
- Un sondage effectué auprès des usagers révèle que 94 % des répondants se sont dit « très satisfait » du processus d'inscription.

Cap sur l'avenir de la distribution au Canada

- Téléfilm a dirigé des ateliers prospectifs virtuels et en personne réunissant des joueurs clés de l'industrie audiovisuelle des marchés francophone et anglophone provenant de l'ensemble du pays, qui ont porté sur l'évolution du paysage de la distribution au Canada, les défis à relever et les avenues de travail à explorer.
- Basé sur une approche globale et holistique de la chaîne de valeur – production, financement, exploitation en salles et engagement des auditoires – l'objectif collectif est de prendre en compte les impacts du secteur audiovisuel dans son ensemble. Le rapport final de ces ateliers pancanadiens doit être publié en juillet 2025.

SKEET

**TELEFILM
CANADA**

**A remporté le
People's Pick
for Best Flick au
Canadian Film Fest
en 2025**



Écrit et réalisé par Nik Sexton, *SKEET* a été nommé
au festival international de l'Atlantique en 2024.
Le film produit par Mary Sexton a remporté le
People's Pick for Best Flick au Canadian Film Fest
en 2025.



Priorité stratégique 2

Faire évoluer notre culture organisationnelle et optimiser notre efficacité opérationnelle

Initiative 01

Développer un cadre de référence reflétant la vision ESG (facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance) pour guider la mise en œuvre de politiques et de pratiques responsables, équitables, inclusives et durables

→ Résultats escomptés

- Un cadre de référence de développement durable fondé sur les principes ESG
- La publication annuelle d'un rapport de développement durable
- Des politiques de Téléfilm révisées intégrant la vision de développement durable

→ Faits saillants

Dans le cadre de son engagement continu à favoriser le développement durable, Téléfilm fait évoluer sa culture organisationnelle en adoptant des pratiques ESG éclairées. Le processus est guidé par un sens aigu de la responsabilité en matière de développement durable, englobant la responsabilité environnementale, l'équité sociale et une saine gouvernance.

Téléfilm est en train de jeter les bases pour l'élaboration d'un cadre de référence solide pour le développement durable.

- Pour renforcer notre approche en matière de production de rapports ESG, nous avons effectué une importante analyse comparative afin d'évaluer nos pratiques actuelles, d'identifier les lacunes et de trouver des façons de nous aligner sur les normes de l'industrie.
- En vue de la publication, en 2025-2026, de notre premier rapport conforme au cadre établi par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), nous avons fait équipe avec des spécialistes externes afin d'offrir une formation sur les enjeux climatiques et d'élaborer une méthodologie de reddition de comptes alignée sur les meilleures pratiques internationales.
- Travaillant en collaboration avec des conseillers externes en matière de développement durable, Téléfilm procède à un examen de ses politiques internes afin de cibler, dans l'ensemble de ses activités et de son processus de planification, les secteurs clés où les principes de développement durable doivent être intégrés plus solidement.

Initiative 01 – Faits saillants

Principaux livrables du deuxième Plan d'action de développement durable de Téléfilm

Renforcement des capacités

- Téléfilm a soutenu la rédaction d'un guide exhaustif intitulé *Guide des bonnes pratiques pour les documentaires et les tournages en milieu sauvage*, publié en janvier 2025 par [On tourne vert](#), un programme d'accréditation au Québec conçu spécialement pour les documentaires et les productions tournés en milieu sauvage. Téléfilm est aussi un partenaire actif du programme On tourne vert.

Création de partenariats

- Pour une troisième année, Téléfilm a joué un rôle de premier plan à titre de partenaire signataire du Sustainable Production Forum (SPF). Offrant une multitude d'événements, ce forum phare présente des conférences et des ateliers à Toronto, à Vancouver et en mode virtuel, avec la mission de mettre des personnes en relation, de susciter des idées et de faire progresser les pratiques de développement durable.
- Téléfilm est reconnue pour son importante participation à des événements clés de l'industrie et pour son appui à des initiatives et à des études sur le développement durable. Récemment, Téléfilm a été invitée à se joindre au Groupe d'étude sur l'écoproduction d'Eurimages.
- En collaboration avec le Bureau de l'écran autochtone, Téléfilm a contribué à la création d'un atelier pilote inédit intitulé Tournages écoresponsables et meilleures pratiques selon une perspective autochtone. L'atelier a été organisé par Sacred Earth, un organisme fondé par Melina Laboucan Massimo, une militante de renommée internationale pour les droits des peuples autochtones et la justice environnementale.

Cadre vert

- Téléfilm s'est jointe à [Cadre vert](#), la toute première coalition formée des principales organisations canadiennes de financement du contenu sur écran qui se sont engagées à réduire l'impact environnemental de la production télévisuelle et cinématographique. Par le biais de cette initiative collaborative, l'industrie cherche à harmoniser les efforts en matière de développement durable dans l'ensemble du secteur.

Initiative 02

Actualiser nos environnements et nos modes de travail pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'organisation et à l'industrie audiovisuelle

→ Résultats escomptés

- Des environnements de travail remodelés et des modes de travail adaptés en contexte hybride
- Une culture organisationnelle reflétant et célébrant l'industrie audiovisuelle canadienne et autochtone

→ Faits saillants

Le réseau formé des bureaux de Téléfilm (Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax) situés d'un bout à l'autre du pays améliore l'accessibilité de nos programmes dans des pôles de création régionaux, favorise la collaboration et renforce l'esprit d'équipe dans des environnements actualisés qui s'adaptent à des politiques de travail flexibles.

- Le nouvel emplacement du siège social de Téléfilm à Montréal – qui respecte les dernières normes de certification environnementale LEED – restera un important point de rencontre pour l'industrie audiovisuelle de notre pays.
- Téléfilm continuera à partager son espace de travail avec le Fonds des médias du Canada afin de maintenir la synergie entre les organisations.
- Téléfilm a réaffirmé son engagement envers les cinéastes, partenaires et sociétés de production du Canada atlantique en ouvrant un bureau à Halifax, que nous partageons avec l'Office national du film (ONF). Cela favorise la synergie entre les deux principales agences cinématographiques du Canada et renforce le soutien à la communauté audiovisuelle locale.
- Reconnaissant l'importance du marché de Vancouver, Téléfilm y a ouvert de nouveaux locaux offrant un environnement de travail plus moderne pour rencontrer les parties prenantes et ainsi renforcer les partenariats dans l'Ouest du pays.

Dans le cadre de notre engagement à promouvoir une culture d'appartenance pour l'ensemble du personnel de Téléfilm, voici plusieurs reconnaissances et initiatives en cours.

- Pour une troisième année de suite, Téléfilm a été nommée parmi les meilleurs employeurs de Montréal par MediaCorp Canada Inc., qui publie la liste des 100 meilleurs employeurs du Canada.
- Téléfilm a lancé son projet Résonance sur YouTube et LinkedIn, une série de vidéos stimulantes et captivantes qui mettent en valeur le travail des membres du personnel des différents bureaux de Téléfilm, offrant un regard en coulisse sur les défis, l'expertise et la fierté de ceux et celles qui aident à porter les histoires canadiennes et autochtones à l'écran.
- Le personnel de Téléfilm a participé à une formation obligatoire sur la politique en matière de respect et de civilité en milieu de travail, qui a été mise à jour cette année.
- En reconnaissance du Mois national de l'histoire autochtone, Téléfilm a tenu une conférence sur les modes relationnels, la sécurité culturelle et la posture personnelle et professionnelle dans le contexte des premiers peuples.

Projet Résonance



« Nous leur offrons quelque chose de précieux, pas seulement du financement, mais aussi l'expertise collective de notre équipe pour que les projets que nous soutenons réussissent. »

Alison Zimmer
Responsable régionale, Promotion nationale –
Atlantique et Ontario

« Regarder ce qui est à l'écran, ne constitue que la surface. Les professionnels et experts travaillent sans relâche pour donner vie à l'essence même de l'histoire. »

Natasha Abouaccar
Gestionnaire de projets,
Bureau de projet

Initiative 03

Explorer les possibilités d'automatisation et de l'intelligence artificielle (IA) pour améliorer l'efficacité dans nos opérations

→ Résultats escomptés

- Définition et publication d'un cadre pour l'utilisation de l'IA à Téléfilm
- Une meilleure productivité dans l'administration des programmes et des initiatives grâce à l'automatisation et à l'IA

→ Faits saillants

Avec le grand bond technologique dans la culture générale et une introduction généralisée des systèmes d'IA générative, Téléfilm, en collaboration avec des spécialistes en technologie de l'extérieur, travaille à intégrer l'automatisation de l'IA de façon responsable et éthique. Nous prenons en compte les préoccupations concernant la violation du droit d'auteur dans la création de contenus et évaluons les outils de l'IA qui amélioreront l'analyse des données et les processus opérationnels.

- À la suite des recommandations du gouvernement fédéral sur la gestion de l'IA, nous effectuons de la recherche sur l'utilisation de l'IA non seulement à Téléfilm, mais également dans l'industrie audiovisuelle. Téléfilm encourage une utilisation responsable des données et s'est engagée à instaurer une solide gouvernance de l'IA et à mettre en application des principes de confidentialité programmée.
- Téléfilm a intégré l'implantation de l'IA dans son plan stratégique. L'objectif est d'encadrer son utilisation afin de donner aux membres du personnel les outils nécessaires pour remplir le mandat de l'institution, soit de développer et de promouvoir le contenu sur écran canadien et autochtone avec une efficacité opérationnelle optimale.

En collaboration avec des spécialistes en technologie externes, Téléfilm a élaboré un plan d'action comprenant quatre éléments clés

- **Établir la gouvernance** : documents provisoires portant sur les valeurs et les directives encadrant l'utilisation de l'IA, incluant une évaluation des risques.
- **Étudier et tester les technologies de l'IA** : les possibilités offertes par l'IA pour garantir l'efficacité des programmes continuent d'être étudiées et testées.
- **Analyser l'impact de l'IA sur l'industrie audiovisuelle** : nous avons tenu des tables rondes portant sur la protection des histoires uniques et variées de la culture canadienne et sur les droits et la souveraineté des créatrices et des créateurs.
- **Gestion du changement et formation** : un plan sur la gestion du changement est en cours d'élaboration et des programmes de formation et de sensibilisation sur les possibilités de l'IA sont en développement.

Amélioration de la plateforme Dialogue de Téléfilm

- Nous avons mené à bien un projet pour mettre en place une technologie d'automatisation qui optimise la plateforme Dialogue, améliorant les processus d'archivage et aidant à stabiliser l'utilisation de la mémoire du serveur.



Jouer un rôle de leader dans la modernisation du secteur audiovisuel avec nos différents partenaires

Initiative 01

Renouveler nos pratiques pour être un moteur de changement et d'innovation du secteur audiovisuel

→ Résultat escompté

- Un impact durable et concerté pour mieux soutenir le parcours professionnel des groupes en quête d'équité dans l'industrie

→ Faits saillants

Afin que le cinéma canadien se distingue par un narratif culturel large et authentique, il importe d'accroître l'accès à une formation audiovisuelle et d'offrir un soutien adapté à la grande diversité de talents et de communautés.

- Téléfilm et le FMC ont lancé une stratégie conjointe sur trois ans afin d'offrir aux communautés sous-représentées de la formation en développement professionnel et des programmes en lien avec l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (EDIA). Ce soutien essentiel favorise une compréhension interculturelle et élargit le profil du cinéma canadien. De plus, la stratégie s'appuie sur des données scientifiques pour encadrer les décisions en matière de politiques et de programmation.
- Téléfilm a procédé à une révision complète de son Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) 2022-2024 qui renforce la mise en valeur de récits aux thématiques, aux expériences et aux histoires diversifiées, afin que le cinéma canadien résonne davantage auprès des publics au Canada et du monde entier :
 - Des critères d'admissibilité élargis ont permis d'augmenter la représentation des différentes communautés, incluant les personnes noires ou de couleur, les Autochtones, les personnes 2SLGBTQIA+ et celles vivant avec un handicap.
- L'analyse des données d'auto-identification de Téléfilm a amélioré la transparence et a permis de créer des rapports de données plus détaillés et un portefeuille plus équitable.
- Téléfilm renouvellera ses engagements afin de refléter une culture de respect, de dignité et d'inclusion.

Aberdeen

TELEFILM
CANADA



Ryan Cooper, réalisateur et producteur bispirituel d'origine Obijwé, signe son premier long métrage avec Eva Thomas.

Présenté en première mondiale au TIFF 2024, le film décrit une période sombre pour le personnage principal, Aberdeen, dans son combat contre le système pour sauver ses petits-enfants, et elle-même. Produit par Kyle Bornias.

Initiative 01 – Faits saillants

- Téléfilm a travaillé à l'élaboration de son Plan d'action en matière de langues officielles 2025-2027 qui fait la promotion du bilinguisme dans notre environnement de travail et qui intègre de nouvelles obligations de reddition de comptes en conformité avec la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*.
- En collaboration avec nos partenaires francophones des Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), Téléfilm a renouvelé une entente sur cinq ans (2023-2028) avec la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), Radio-Canada, le Conseil des arts du Canada, l'Office national du film et le Centre national des Arts. Ayant pour but de renforcer la coopération entre les organisations, cette entente établit des mesures concrètes pour préserver la vitalité de la culture francophone au sein des communautés en situation minoritaire.
- Téléfilm a également conclu des ententes de collaboration avec le Quebec English-Language Production Council (QEPC) et l'English Language Arts Network - Quebec (ELAN), de même qu'avec l'Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC).

→ Résultat escompté

- Des approches et modalités alternatives de financement identifiées et intégrées dans la stratégie de Téléfilm

→ Faits saillants

- Téléfilm est à la tête du Groupe de développement des affaires internationales comprenant d'autres organismes de financement et partenaires de l'ensemble du Canada, dont le but est d'aligner les initiatives en matière d'exportation.
- Les initiatives internationales de Téléfilm offertes dans les pavillons du Canada présents dans différents marchés audiovisuels ont généré plus de 600 000 \$.

Fonds des talents

Le Fonds des talents de Téléfilm, un fonds de production indépendant certifié, soutient la production de premiers longs métrages grâce à des dons provenant de particuliers et d'entreprises, stimulant ainsi la production cinématographique et contribuant au développement de la carrière des cinéastes de la relève.

- Durant l'exercice financier 2024-2025, Téléfilm Canada et le Fonds des talents ont accueilli 17 nouvelles équipes cinématographiques dont les projets ont été sélectionnés pour participer au programme Talents en vue de cette année. La programmation comprend des films de différentes régions du Canada.
- Grâce à la générosité de ses donateurs et partenaires de l'ensemble du Canada et à la contribution spéciale de la famille Hill que nous remercions chaleureusement, le Fonds des talents a recueilli 348 565 \$.
- Téléfilm a fait appel aux services d'une firme pour évaluer l'impact et l'efficacité du Fonds.

Initiative 02

Positionner la valeur culturelle, sociale et économique du format long métrage dans le contexte de la modernisation du cadre de radiodiffusion du Canada

→ Résultats escomptés

- Contributions stratégiques auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et des parties prenantes
- Reconnaissance accrue et partagée de l'importance du cinéma par les parties prenantes

→ Faits saillants

Téléfilm s'engage à faire du cinéma une force économique puissante et inégalée qui reflète la fierté, l'identité et la souveraineté du Canada.

Engagement auprès du CRTC

- Téléfilm a soumis des documents détaillés pour les audiences suivantes du CRTC :
 - La voie à suivre – Soutenir le contenu canadien et autochtone au moyen de contributions de base.
 - La voie à suivre – Définir « émission canadienne » et soutenir la création et la distribution d'une programmation canadienne dans le secteur audiovisuel.
 - La voie à suivre – Travailler à l'établissement d'un système canadien de radiodiffusion durable.
 - Élaboration conjointe de la Politique de radiodiffusion autochtone.
 - Consultations sur la diversité et l'inclusion dans l'industrie de la radiodiffusion.
- De plus, Téléfilm a soumis une demande afin que le Fonds des talents soit autorisé à recevoir des contributions de services de diffusion continue en ligne.

Engagement auprès de l'industrie

- Téléfilm finance de nombreuses initiatives à travers le Canada afin de renforcer le pouvoir des longs métrages à refléter et à célébrer l'identité canadienne.
- Téléfilm participe à des panels et présente des discours lors de conférences de l'industrie afin de faire valoir l'importance des longs métrages.

Quelques activités :

- **The Walrus Talks: Canada's Creative Power** : Julie Roy, directrice générale et cheffe de la direction de Téléfilm, a prononcé un discours sur le rôle du cinéma comme agent culturel de l'identité et de l'appartenance.
- **Banff World Media Festival** : Téléfilm a présenté son Plan stratégique triennal, conçu pour relever les défis de l'industrie en s'appuyant sur une structure organisationnelle remaniée et une révision complète des programmes.
- **L'assemblée publique annuelle de Téléfilm** lui a permis de prouver son engagement profond envers le secteur audiovisuel canadien avec un échange de points de vue animé entre les parties prenantes lors de la période de questions.
- **Content Canada** : Téléfilm a commandité et présenté un événement où Francesca Accinelli, vice-présidente sénior de Téléfilm, a interviewé le cinéaste maintes fois primé R.T. Thorne.
- **Reelworld Summit : Meet the Power Players Shaping the Canadian Screen Industry** : Julie Roy, directrice générale et cheffe de la direction de Téléfilm, a participé à un panel sur le leadership où l'on a parlé des changements qui touchent le contenu canadien et proposé des façons de réussir sur le marché international et d'avoir accès à des programmes de financement.
- **Prime Time 2025** : Francesca Accinelli, vice-présidente sénior de Téléfilm, faisait partie d'un panel où des spécialistes ont abordé la façon de fidéliser les auditoires et de maintenir une industrie du cinéma florissante dans le marché saturé d'aujourd'hui.

Initiative 02 – Faits saillants

Floored : une nouvelle série Web sur la passion qui anime ceux et celles qui travaillent en coulisses



- Afin de diversifier ses plateformes et de rejoindre les cinéphiles, Téléfilm a renforcé sa présence sur Letterboxd en lançant un projet de contenu long format, Floored, qui nous fait découvrir le dévouement et le travail des personnes qui travaillent en coulisses afin de porter les histoires canadiennes à l'écran.
- Le premier épisode présente une discussion entre Sandra Oh et Mina Shum.

Studio de contenu de Téléfilm : entrevues pour les médias sociaux



- Profitant de la tribune que lui offrent le TIFF et Ciné Québec, Téléfilm mène des entrevues avec des cinéastes et des équipes cinématographiques depuis de nombreuses années.
- Le contenu est présenté sur les médias sociaux et sa diffusion coïncide avec les dates de sortie des films.
- Cette année, Téléfilm a interviewé 18 équipes cinématographiques, incluant des scénaristes, des réalisateurs et réalisatrices, des acteurs et actrices, des producteurs et productrices, créant ainsi 21 courts métrages.

Un marché de contenu au Canada et la Journée du cinéma canadien

- Reconnaissant l'expertise de Téléfilm dans l'industrie audiovisuelle et ses relations de longue date avec ses partenaires, le gouvernement du Canada lui a confié l'administration de l'entente de contribution pluriannuelle avec le Festival international du film de Toronto (TIFF) visant à soutenir la création d'un marché de contenu de grande envergure au Canada (appelé TIFF: The Market) en 2026. De la planification à la livraison, Téléfilm collaborera avec le TIFF pour veiller à ce que cette initiative réponde aux priorités du gouvernement et qu'elle participe au succès de l'industrie audiovisuelle canadienne. TIFF: The Market sera une porte d'entrée nord-américaine pour l'achat et la vente de projets audiovisuels, de propriété intellectuelle, de contenus immersifs et novateurs sur toutes les plateformes, mettant en valeur les talents canadiens et internationaux tout en stimulant la distribution et les ventes sur la scène internationale.
- De plus, Téléfilm a administré, au nom du gouvernement du Canada, une entente de contribution d'un an permettant à REEL Canada de financer les activités et la planification de la Journée du cinéma canadien (JCC) en 2025. Cette entente a permis de soutenir la diffusion et l'accessibilité des films canadiens au Canada et à l'étranger, mettant en lumière la force et le talent de nos créateurs et créatrices. Lancée en 2014, la JCC est une célébration du cinéma canadien, rassemblant des milliers de Canadiens et de Canadiennes en personne et en ligne, et présentant gratuitement des projections cinématographiques publiques, des événements et des tables rondes dans l'ensemble du Canada et à l'étranger.

Initiative 03

Assurer la pérennité du financement de Téléfilm

→ Résultat escompté

- Le crédit parlementaire additionnel devient permanent à partir de 2026-2027

→ Faits saillants

En tant que moteur puissant de notre identité nationale et de notre souveraineté culturelle, de même que de la croissance économique de l'industrie cinématographique canadienne, Téléfilm plaide en faveur d'un financement renouvelé et permanent.

- L'an dernier, c'est avec plaisir que Téléfilm a appris que le gouvernement du Canada lui accordait un financement additionnel de 50 millions de dollars par année pour deux exercices financiers, soit 2024-2025 et 2025-2026.
- Téléfilm entretient un dialogue continu avec les parties prenantes du gouvernement pour démontrer la nécessité de rendre ce financement permanent et apporter ainsi prévisibilité et stabilité à l'industrie.



La Médaille du couronnement du Roi Charles III est une distinction commémorative accordée à des Canadiennes et des Canadiens qui se sont distingués par leur dévouement et leur apport remarquable au bien-être de la société canadienne.

Notre collègue [Francesca Accinelli](#) a reçu cette distinction pour sa contribution exceptionnelle à la fonction publique grâce à son travail à Téléfilm. Son dévouement envers le secteur audiovisuel ne cesse de nous inspirer. Bravo à Francesca Accinelli pour cet honneur bien mérité!

« Cette médaille n'est pas seulement un honneur personnel, c'est un hommage à tous ceux et celles avec qui j'ai travaillé étroitement à Téléfilm et dans l'ensemble de l'industrie. Elle représente notre effort et notre dévouement collectifs. » – Francesca Accinelli

Rêver en Néon

TELEFILM
CANADA



La jeune Billie, avec l'aide de sa meilleure amie Sherry, ne recule devant rien pour démêler les secrets de sa famille et découvrir la véritable identité de sa mère. Marie-Claire Marcotte signe son premier long métrage, coproduit avec Corey Loranger.

Sommaire des résultats attendus des programmes à partir de la collecte de données d'auto-identification

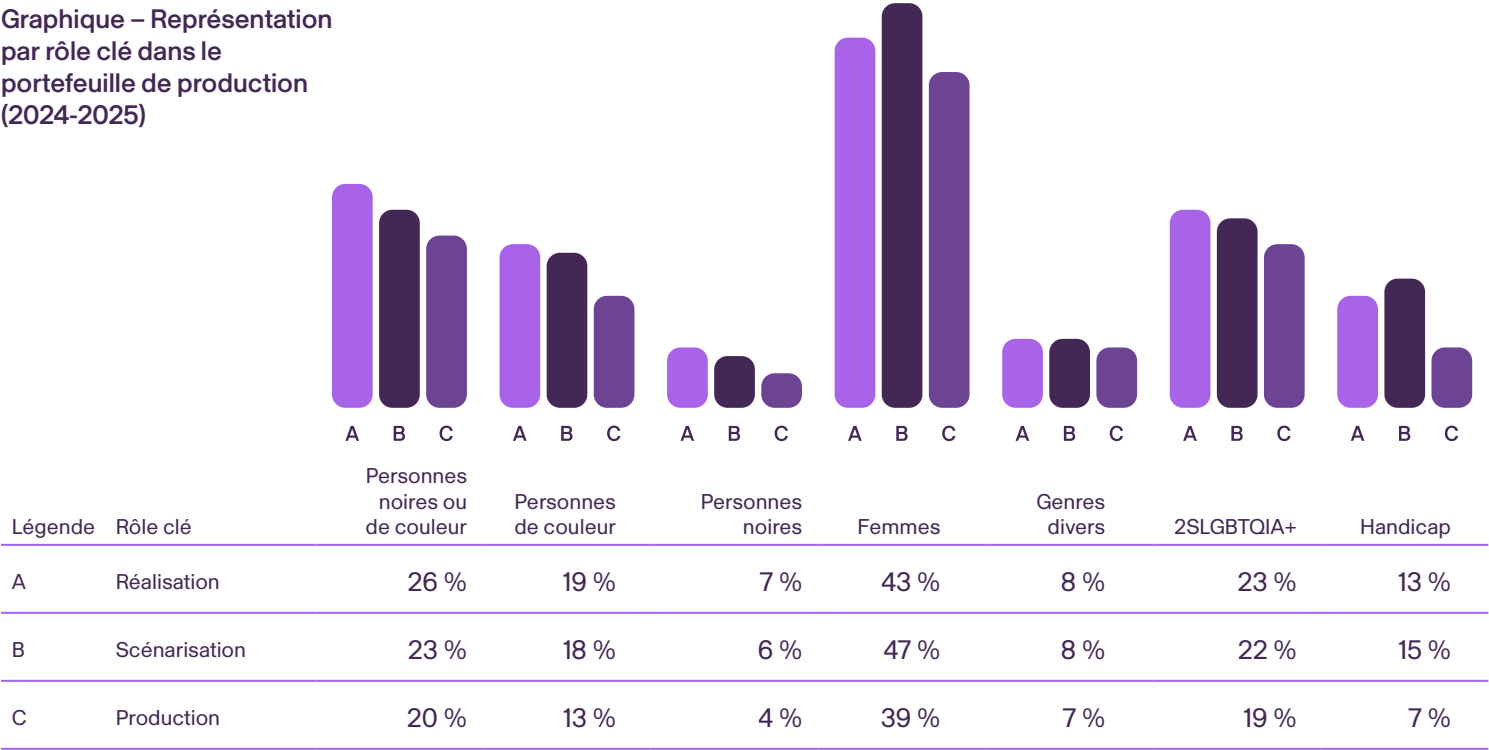
Téléfilm Canada présente les faits saillants des résultats qui proviennent de la collecte de données d'auto-identification⁽¹⁾ mise en place en 2022.

Cette collecte de données d'auto-identification volontaire permet de recueillir auprès des personnes qui occupent des postes clés de réalisatrice ou réalisateur, de scénariste et de productrice ou producteur, des données liées aux demandes de financement pour nos programmes.

Le taux de réponse, obtenu en 2024-2025, a augmenté par rapport à l'année précédente. Pour les aides en production, 89 % des membres du personnel clé ont répondu à un questionnaire volontaire. En développement, 86 % des scénaristes et des productrices et producteurs y ont répondu.

Portefeuille de production

Graphique – Représentation par rôle clé dans le portefeuille de production (2024-2025)



(1) Il est important de noter que l'implantation de la nouvelle méthode de collecte de données signifie que les résultats d'avant 2022-2023 ne sont pas directement comparables avec des résultats plus récents. Cette méthode de collecte de données réalisée directement auprès des personnes permet une saisie plus authentique et plus personnelle de l'information. Elle représente toutefois certains défis additionnels comme la non-réponse ou les questionnaires incomplets. Téléfilm a pris les mesures nécessaires pour limiter l'impact de ces problèmes inhérents à la collecte de données.

Portefeuille de production

→ Points clés

Identité raciale ou ethnique

- On compte 38 projets soutenus (32 %) où au moins un des postes créatifs clés était porté par des personnes noires ou de couleur, et ces projets ont reçu un financement de 22,2 M\$ (24 %). Huit (8) projets financés ont été réalisés par des personnes noires (7 %) et 22 projets ont été réalisés par des personnes de couleur (19 %).
- Sept projets financés ont été scénarisés par des personnes noires (6 %) et 21 projets ont été scénarisés par des personnes de couleur (18 %). La représentation des personnes noires ou de couleur était inférieure dans le rôle de productrice ou de producteur, 20 % des projets financés ayant été portés par des membres de ces communautés.

Représentation des genres

- Téléfilm a atteint la zone de parité (40 % ou plus) pour les réalisatrices et les scénaristes pour le nombre de projets soutenus (43 % et 47 % respectivement), mais est demeurée sous ce seuil pour le financement octroyé (29 % et 37 % respectivement). Les productrices se situent tout juste en dessous de la zone paritaire alors que 39 % des projets soutenus sont portés par celles-ci.

Personnes en situation de handicap

- Téléfilm a soutenu 23 projets (19 %) dont un des postes créatifs clés est porté par des personnes en situation de handicap, pour un financement de 14,3 M\$ (16 %).
- La représentation est similaire pour les rôles de réalisatrice ou de réalisateur et de scénariste avec 15 projets (13 %) et 17 projets (15 %) respectivement. Dans le rôle de productrice et de producteur, la représentation est plus faible, avec 7 projets (7 %).

Appartenance à la communauté 2SLGBTQIA+

- Téléfilm a soutenu 39 projets (33 %) dont un des postes créatifs clés est porté par des membres de la communauté 2SLGBTQIA+, pour un financement de 34,4 M\$ (38 %).
- La représentation des personnes 2SLGBTQIA+ est plus élevée dans les rôles de réalisatrice et réalisateur (26 projets, 23 %) et de scénariste (25 projets, 22 %) que dans celui de productrice et producteur (20 projets, 19 %).

Programme de développement

→ Points clés

Identité raciale ou ethnique

- Globalement, on compte 95 projets financés (33 %) pour lesquels au moins un des postes créatifs clés était porté par des personnes noires ou de couleur, et ces projets ont reçu un financement d'environ 3,4 M\$ (32 %).
- 24 projets soutenus étaient scénarisés par des personnes noires (9 %) et 63 projets étaient scénarisés par des personnes de couleur (23 %) pour des financements respectifs de 788 k\$ (8 %) et de 2,3 M\$ (24 %).
- 23 projets financés étaient produits par des personnes noires (9 %) et 44 projets étaient produits par des personnes de couleur (17 %) pour des financements respectifs de 770 k\$ (8 %) et de 1,6 M\$ (17 %).
- De 2023-2024 à 2024-2025, la représentation des personnes noires dans les rôles de scénarisation et de production est demeurée stable (9 % des projets soutenus).
- Pour les personnes de couleur, la représentation a légèrement augmenté de 21 % à 23 % pour le rôle de scénariste. Le nombre de projets soutenus a aussi augmenté de 57 à 63. Dans le poste de productrice et producteur, le soutien accordé aux personnes de couleur a légèrement diminué, tant en matière de pourcentage de projets soutenus (de 20 % à 17 %) que de pourcentage du financement accordé (de 19 % à 17 %).

Représentation des genres

- Téléfilm a atteint la parité pour les productrices, et ce, tant pour le nombre de projets soutenus (52 %), que pour le financement octroyé (52 %). La zone paritaire (40 % ou plus) a également été atteinte pour les femmes scénaristes, tant pour le nombre de projets soutenus (46 %) que pour le financement octroyé (45 %).

Personnes en situation de handicap

- Téléfilm a soutenu 57 projets (20 %) dans lesquels une personne handicapée occupait au moins l'un des postes clés de la création, pour un financement de 2,3 M\$ (22 %).
- La représentation était plus élevée parmi les scénaristes que parmi les productrices et producteurs : 43 projets (16 %) sont portés par des scénaristes ayant un handicap, comparativement à 30 projets (12 %) portés par des productrices et producteurs en situation de handicap.

Programme de développement – Points clés

Appartenance à la communauté 2SLGBTQIA+

- Téléfilm a soutenu 94 projets (32 %) dans lesquels une personne de la communauté 2SLGBTQIA+ occupait au moins l'un des postes clés de la création, pour un total de 3,4 M\$ (32 %) de fonds accordés. La représentation des personnes 2SLGBTQIA+ était plus élevée parmi les scénaristes que parmi les productrices et producteurs : 77 projets (28 %) sont portés par des scénaristes membres de la communauté 2SLGBTQIA+, comparativement à 49 projets (19 %) portés par des productrices et producteurs 2SLGBTQIA+.

Engagement envers les créatrices et créateurs autochtones

- En 2024-2025, Téléfilm a versé 4,2 M\$ à 17 projets menés par des créateurs et créatrices autochtones par l'entremise des volets autochtones des programmes de production (7 projets) et du Programme de développement (10 projets). Sur une période de cinq ans, Téléfilm a versé en moyenne 4,1 M\$ par année. Parmi les 7 projets financés à l'étape de la production, 4 étaient réalisés par des femmes, 4 scénarisées par des femmes et 3 produits par des femmes.
- En plus du volet autochtone des programmes de production, Téléfilm a soutenu trois projets de compagnies de production majoritairement détenues par des Autochtones. Ces projets représentaient une aide financière de 2,8 M\$.
- Pour l'ensemble des projets financés en développement sous le volet autochtone, au moins les deux tiers du personnel clé ont déclaré être autochtones, conformément aux principes directeurs du programme.

Financement offert aux créateurs et créatrices autochtones par l'entremise des volets autochtones du Programme de développement et du Programme de production (en milliers de dollars)⁽¹⁾

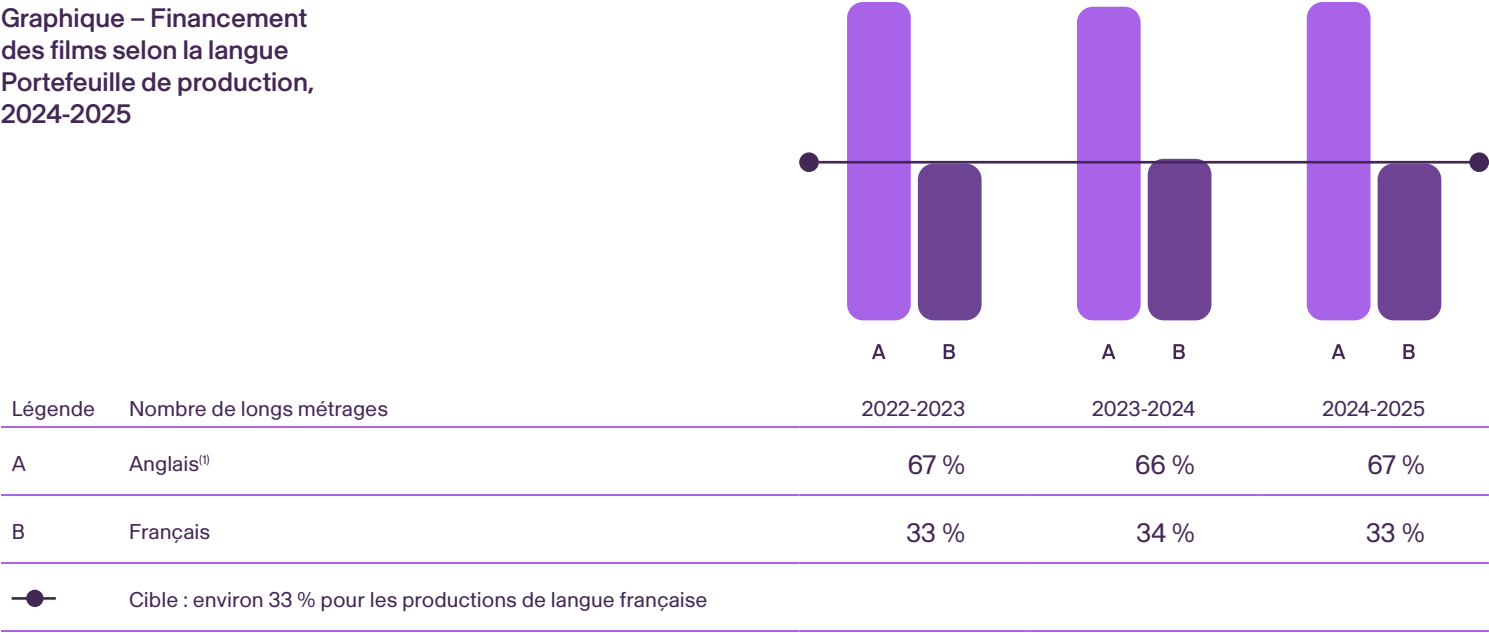
Programme	2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025	
Développement	36 projets	645 \$	10 projets	250 \$	9 projets	262 \$	8 projets	297 \$	10 projets	330 \$
Production	16 projets	3 862 \$	19 projets	3 699 \$	11 projets	3 794 \$	10 projets	3 703 \$	7 projets	3 860 \$
Total	52 projets	4 507 \$	29 projets	3 949 \$	20 projets	4 056 \$	18 projets	4 000 \$	17 projets	4 190 \$

(1) Dans le tableau, les chiffres pour le programme de développement en 2020-2021 ne représentent pas les projets ayant obtenu une aide au développement dans le cadre du volet autochtone.

Répartition du portefeuille de production en fonction de la langue

En 2024-2025, 67 % des fonds accordés provenaient de l'enveloppe du marché de langue anglaise et 33 % provenaient de l'enveloppe du marché de langue française.

Graphique – Financement des films selon la langue
Portefeuille de production, 2024-2025

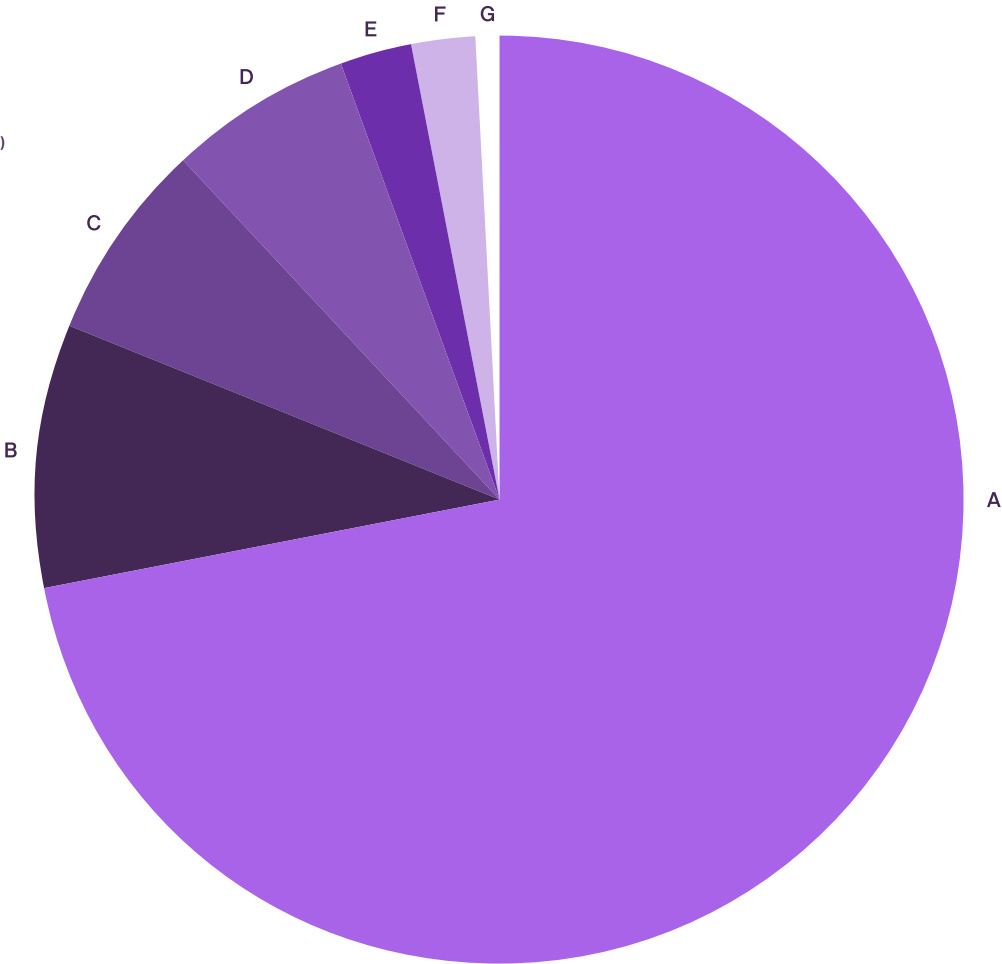


(1) Cela comprend les projets financés dans d'autres langues

Communautés de langue officielle en situation minoritaire

20,6 M\$

Graphique –
Communautés de
langue officielle en
situation minoritaire⁽¹⁾



Légende	Programmes (en milliers de dollars)	Francophones en situation minoritaire	Anglophones en situation minoritaire et activités de langue anglaise au Québec	Total
A	Production	2 043 \$	12 838 \$	14 881 \$
B	Mise en marché	–	1 938 \$	1 938 \$
C	Long métrage documentaire	–	1 400 \$	1 400 \$
D	Développement	331 \$	976 \$	1 307 \$
E	Talents en vue	150 \$	400 \$	550 \$
F	Promotion	399 \$	32 \$	431 \$
G	Mise en marché internationale	11 \$	154 \$	165 \$
Total		2 934 \$	17 738 \$	20 672 \$

(1) **Production**
De la somme de 14 637 500 \$ allouée en soutien aux anglophones en situation minoritaire et aux activités ayant lieu en anglais au Québec (y compris les programmes de Production, du Long métrage documentaire et Talents en vue), un montant de 12 680 000 \$ a été attribué à des projets auxquels participaient des talents créatifs clés qui se sont auto-identifiés comme des anglophones vivant dans des communautés linguistiques minoritaires situées au Québec (au moins 50 % des talents provenaient d’une CLOSM et occupaient au moins un rôle clé).

Développement
De la somme de 976 091 \$ allouée en soutien aux anglophones en situation minoritaire et aux activités ayant lieu en anglais au Québec, un montant de 555 000 \$ a été attribué à des projets auxquels participaient des talents créatifs clés qui se sont auto-identifiés comme des anglophones vivant dans des communautés linguistiques minoritaires situées au Québec (au moins 50 % des talents provenaient d’une CLOSM et occupaient au moins un rôle clé).

Revue financière



La revue financière a pour but de présenter des informations complémentaires aux états financiers et de faire état de la performance passée et des perspectives d'avenir de la Société.

La direction procède à des estimations et établit des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés aux états financiers; ces éléments figurent à la note 2 des états financiers, Principales méthodes comptables. Certains chiffres ont été arrondis. Les écarts qui requièrent une explication sont basés sur les seuils définis avec le comité d'audit et des finances de Téléfilm.

Les faits saillants de 2024-2025

- Renouvellement du financement par crédit parlementaire de 50 M\$ pour l'exercice
- Cible financière atteinte avec 100 % d'utilisation du crédit parlementaire autorisé à un niveau de 158,3 M\$
- Soutien additionnel de 7,5 M\$ à la suite du budget fédéral 2024 et de l'énoncé économique de l'automne 2024 pour le marché de contenu au Canada et la Journée du cinéma canadien
- Économies sur les frais de fonctionnement et d'administration de 7 % (2,5 M\$) par rapport au budget établi
- Mise en œuvre du recentrage des dépenses gouvernementales annoncé dans le budget fédéral 2023 de 1,6 M\$
- Baisse de 3 % (339 k\$) des coûts d'administration des programmes du Fonds des médias du Canada en comparaison de l'exercice précédent

Tableau – Faits saillants 2024-2025

En milliers de dollars	2024-2025	2023-2024	Écart (\$)	Écart (%)	Écart #
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne	106 323	106 477	(154)	–	
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger	30 703	32 329	(1 626)	(5)	
Marché de contenu au Canada et Journée du cinéma canadien	7 490	–	7 490	–	1
Dépenses de soutien	144 516	138 806	5 710	4	
Frais de fonctionnement et d'administration	34 010	33 799	211	1	
Coût de l'exploitation	178 526	172 605	5 921	3	
Revenus	20 997	21 711	(714)	(3)	
Coût net de l'exploitation avant le financement gouvernemental	157 529	150 894	6 635	4	
Crédit parlementaire	158 302	155 276	3 026	2	
Excédent de l'exercice	773	4 382	(3 609)	(82)	

Tableau – Écart

#	Nom de l'écart	Écart (\$)	Explication
1	Marché de contenu au Canada et Journée du cinéma canadien	↗ 7,5 millions \$	Soutien additionnel en adéquation avec le budget fédéral 2024 et l'énoncé économique de l'automne 2024.

Dépenses de soutien

La Société met l'accent sur l'industrie et présente un soutien additionnel au budget qui a été financé par l'obtention de crédit parlementaire additionnel en cours d'exercice et par une réallocation de financement disponible.

Tableau – Dépenses de soutien

En milliers de dollars	Budget	2024-2025	2023-2024	Écart Budget (\$)	Écart Budget (%)	Écart Exercice précédent (\$)	Écart Exercice précédent (%)	Écart #
Production	84 325	81 709	79 977	2 616	3	1 732	2	
Développement	10 015	11 082	11 880	(1 067)	(11)	(798)	(7)	1
Long métrage documentaire	4 775	6 589	7 275	(1 814)	(38)	(686)	(9)	2
Talents en vue (incluant Programme de mentorat)	4 000	3 648	4 181	352	9	(533)	(13)	3
Contributions à des fonds internationaux	2 100	2 305	2 124	(205)	(10)	181	9	4
Contributions à l'engagement communautaire	400	535	621	(135)	(34)	(86)	(14)	
Coproductions (Recommandations)	476	455	419	21	4	36	9	
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne	106 091	106 323	106 477	(232)	–	(154)	–	
Mise en marché et initiative d'engagement des auditoires	10 345	12 768	11 489	(2 423)	(23)	1 279	11	5
Activités promotionnelles nationales et internationales	7 887	7 900	8 499	(13)	–	(599)	(7)	
Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie	6 850	7 343	8 396	(493)	(7)	(1 053)	(13)	6
Promotion internationale	1 400	1 697	1 814	(297)	(21)	(117)	(6)	7
Aide à la diffusion en salle	750	995	1 490	(245)	(33)	(495)	(33)	8
Aide à l'exportation	250	–	641	250	100	(641)	(100)	9
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger	27 482	30 703	32 329	(3 221)	(12)	(1 626)	(5)	
Marché de contenu au Canada et Journée du cinéma canadien	–	7 490	–	(7 490)	–	7 490	–	10
Total dépenses de soutien	133 573	144 516	138 806	(10 943)	(8)	5 710	4	

Tableau – Écarts

#	Nom de l'écart	Écart	Écart (\$)	Explication
1	Développement	Exercice courant $\nearrow$ que le budget	1,1 million \$	Dépassement budgétaire autorisé permettant d'ouvrir un nouveau volet.
2	Long métrage documentaire	Exercice courant $\nearrow$ que le budget	1,8 million \$	Dépassement budgétaire autorisé visant un soutien accru aux décisions de financement.
3	Talents en vue (incluant Programme de mentorat)	Exercice courant $\searrow$ que le précédent	0,5 million \$	Projets non concrétisés financés au cours d'exercices antérieurs qui viennent réduire le montant de dépenses de soutien.
4	Contributions à des fonds internationaux	Exercice courant $\nearrow$ que le budget	0,2 million \$	Principalement expliqué par la hausse du coût de l'adhésion annuelle du Canada à Eurimages.

Dépenses de soutien (suite)

#	Nom de l'écart	Écart	Écart (\$)	Explication
5	Mise en marché et initiative d'engagement des auditoires	Exercice courant ↗ que le budget	2,4 millions \$	Dépassement budgétaire autorisé afin de répondre aux besoins de l'industrie.
		Exercice courant ↗ que le précédent	1,3 million \$	Variation des coûts des projets financés au cours d'exercices précédents qui viennent réduire le montant de dépenses de soutien de l'exercice antérieur. De plus, une provision pour créances irrécouvrables a été comptabilisée au cours de l'exercice.
6	Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie	Exercice courant ↘ que le précédent	1,1 million \$	Au cours de l'exercice antérieur, la Société a financé deux éditions annuelles d'un événement de l'industrie.
7	Promotion internationale	Exercice courant ↗ que le budget	0,3 million \$	Dépassement budgétaire autorisé pour tenir compte du nombre plus élevé de films sélectionnés dans les festivals à l'international.
8	Aide à la diffusion en salle	Exercice courant ↗ que le budget	0,2 million \$	Dépassement budgétaire autorisé pour tenir compte du nombre élevé de demandes de financement reçues. Le dépassement budgétaire autorisé est moindre que celui de l'exercice antérieur.
		Exercice courant ↘ que le précédent	0,5 million \$	
9	Aide à l'exportation	Exercice courant ↘ que le budget	0,3 million \$	Le programme était en révision durant l'exercice et sera remplacé pour l'exercice financier 2025-2026.
		Exercice courant ↘ que le précédent	0,6 million \$	
10	Marché de contenu au Canada et Journée du cinéma canadien	Exercice courant ↗ que le budget	7,5 millions \$	Soutien additionnel en adéquation avec le budget fédéral 2024 et l'énoncé économique de l'automne 2024.
		Exercice courant ↗ que le précédent		

Perspective

- Deuxième et dernier exercice, pour ce qui est de la continuité du financement gouvernemental de 50 M\$.
- Le budget des programmes sera affecté par l'exercice de recentrage des dépenses gouvernementales annoncé dans le budget fédéral 2023 pour l'exercice 2025-2026 (2,5 M\$).
- Le budget fédéral 2024 a prévu une continuité pour le financement du marché de contenu au Canada.
- Les détails du budget 2025-2026 sont présentés à la fin de cette section.

Frais de fonctionnement et d'administration

Le montant total des frais de fonctionnement et d'administration présente des économies de 7 % comparativement au budget.

Tableau – Frais de fonctionnement et d'administration

En milliers de dollars	Budget	2024-2025	2023-2024	Écart Budget (\$)	Écart Budget (%)	Écart Exercice précédent (\$)	Écart Exercice précédent (%)	Écart #
Salaires	26 120	24 525	24 513	1 595	6	12	–	
Honoraires professionnels	3 567	2 952	2 770	615	17	182	7	1
Location	2 149	1 982	2 113	167	8	(131)	(6)	
Technologies de l'information	1 885	1 806	1 759	79	4	47	3	
Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	1 210	1 264	1 282	(54)	(4)	(18)	(1)	
Frais de bureau	907	810	736	97	11	74	10	
Voyages	577	443	474	134	23	(31)	(7)	2
Publications	139	228	152	(89)	(64)	76	50	
Total frais de fonctionnement et d'administration	36 554	34 010	33 799	2 544	7	211	1	

Tableau – Écarts

#	Nom de l'écart	Écart	Écart (\$)	Explication
1	Honoraires professionnels	Exercice courant > que le budget	0,6 million \$	Des économies ont été réalisées sur certains projets et des mandats et projets ont été revus, ce qui a permis à la Société de réallouer des fonds aux dépenses de soutien en cours d'exercice.
2	Voyages	Exercice courant > que le budget	0,1 million \$	Révision de la présence à certains événements et certains voyages planifiés n'ont pas eu lieu.

Perspective

→ En terme budgétaire, la Société prévoit une croissance de ses frais de fonctionnement et d'administration de l'ordre de 2 % et cela inclut l'exercice de recentrage des dépenses gouvernementales annoncé dans le Budget fédéral 2023 pour l'exercice 2025-2026 (0,5 M\$).

Financement gouvernemental et revenus

Tableau – Financement gouvernemental et revenus

En milliers de dollars	Budget	2024-2025	2023-2024	Écart Budget (\$)	Écart Budget (%)	Écart Exercice précédent (\$)	Écart Exercice précédent (%)	Écart #
Crédit parlementaire	152 792	158 302	155 276	5 510	4	3 026	2	
Honoraires de gestion provenant du FMC	10 738	10 417	10 825	(321)	(3)	(408)	(4)	
Revenus d’investissements et récupérations	7 500	9 495	9 338	1 995	27	157	2	1
Contributions aux activités de soutien promotionnel	500	622	901	122	24	(279)	(31)	2
Fonds des talents	300	349	271	49	16	78	29	
Intérêts et autres revenus	30	114	91	84	280	23	25	
Fonds Harold Greenberg	–	–	285	–	–	(285)	(100)	3
Total financement gouvernemental et revenus	171 860	179 299	176 987	7 439	4	2 312	1	

Tableau – Écarts

#	Nom de l'écart	Écart	Écart (\$)	Explication
1	Revenus d’investissements et récupérations	Exercice courant ↗ que le budget	2,0 millions \$	La cible budgétaire avait été établie de manière conservatrice. Les revenus de mise en marché ont généré davantage de revenus par projet, ce qui inclut une contribution significative d’un projet à succès. De plus, la hausse des récupérations d’avance en développement découle d’un financement plus important par projet.
2	Contributions aux activités de soutien promotionnel	Exercice courant ↗ que le budget	0,1 million \$	La hausse s’explique par des partenariats et des initiatives qui ont généré des revenus non anticipés et qui a été atténuée par la réduction de la présence de la Société à un événement.
		Exercice courant ↘ que le précédent	0,3 million \$	Principalement relié à une réduction de la présence de la Société à l’événement South by Southwest.
3	Fonds Harold Greenberg	Exercice courant ↘ que le précédent	0,3 million \$	Comptabilisation d’un revenu reporté relatif à un contrat signé dans l’exercice antérieur. Il s’agissait du dernier contrat dans le cadre de l’entente auprès du Fonds Harold Greenberg pour le financement de productions audiovisuelles canadiennes.

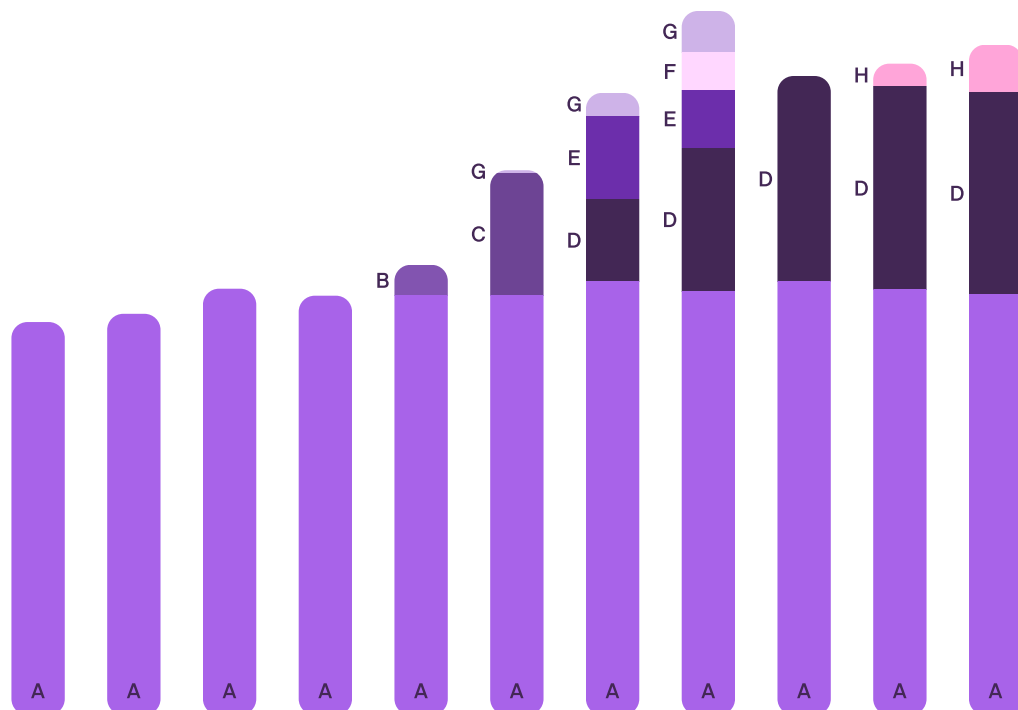
Perspective

- Deuxième et dernier exercice du financement supplémentaire de 50 M\$ par année qui découle de l’annonce de la ministre du Patrimoine canadien le 31 janvier 2024.
- L’ensemble du crédit parlementaire sera affecté par le recentrage des dépenses gouvernementales annoncé dans le Budget fédéral 2023 pour l’exercice 2025-2026 (3 M\$).

Crédit parlementaire

Graphique – Crédit parlementaire

En millions de dollars



Légende

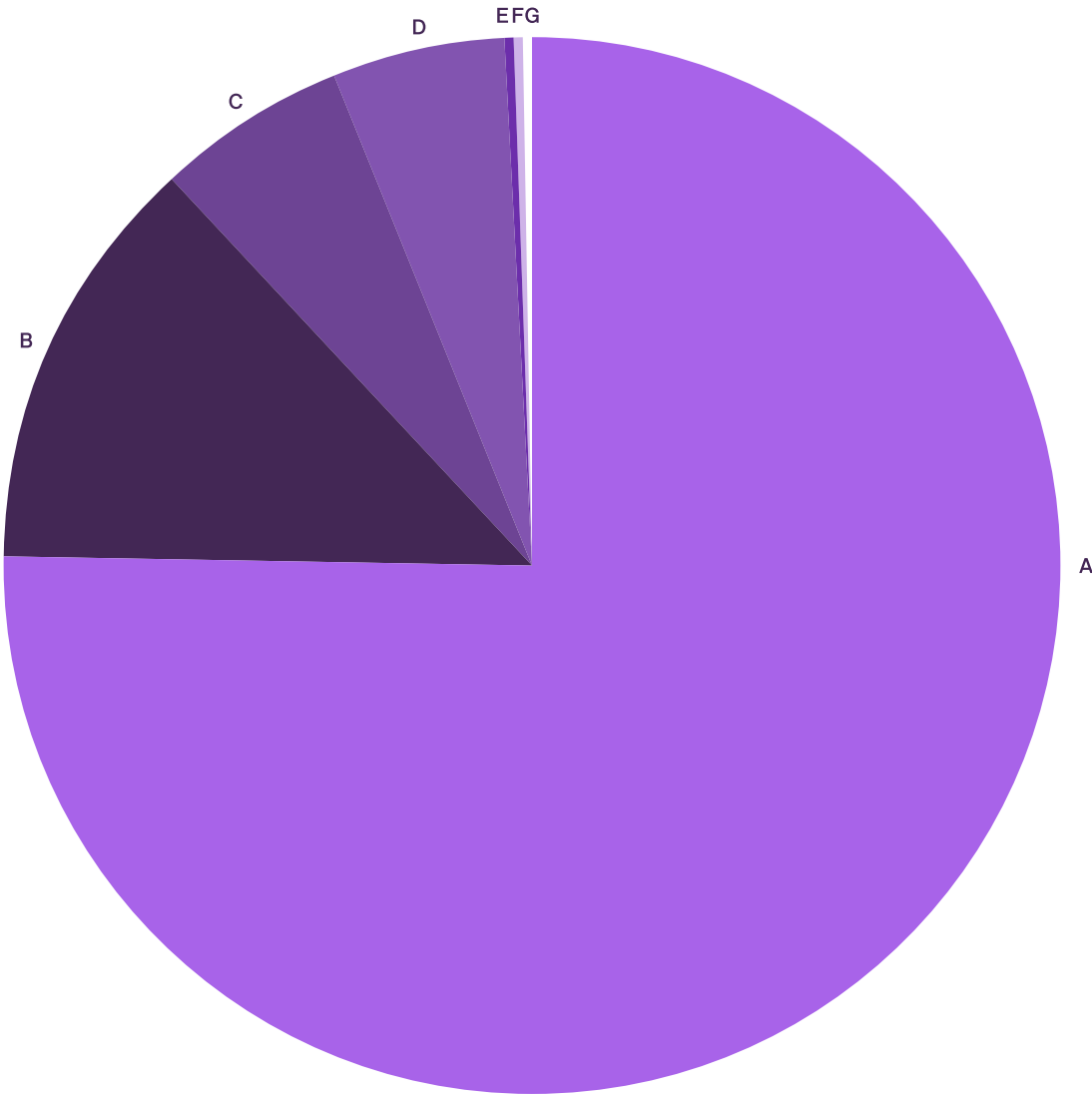
Légende	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	Perspective
A	Crédit parlementaire principal et autres	95,5	97,5	103,6	101,9	101,9	105,4	102,9	105,3	103,3	102,3
B	Fonds pour le programme de longs métrages de langue française	-	-	-	-	7,5	-	-	-	-	-
C	Fonds de soutien d'urgence en réponse à la COVID-19	-	-	-	-	-	29,7	-	-	-	-
D	Budget fédéral	-	-	-	-	-	-	20,0	35,0	50,0	49,5
E	Fonds de relance et réouverture	-	-	-	-	-	-	20,1	14,0	-	-
F	Programme de relance des arts et de la culture du Canada (PRACC)	-	-	-	-	-	-	-	9,0	-	-
G	Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT)	-	-	-	-	-	0,8	5,7	10,2	-	-
H	Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,5
	Total	95,5	97,5	103,6	101,9	109,4	132,3	151,2	171,1	155,3	158,3
											163,0

Répartition du financement
gouvernemental et des revenus

179,3 M\$

Graphique –
Répartition du
financement
gouvernemental
et des revenus

Le graphique
suivant présente
la répartition
de nos sources
de revenus.



Légende		Montants
A	Programmes – Crédit parlementaire	135,2 M\$
B	Administration – Crédit parlementaire	23,1 M\$
C	Administration – Fonds des médias du Canada	10,4 M\$
D	Programmes – Revenus d’investissements et récupérations	9,5 M\$
E	Programmes – Contributions aux activités de soutien promotionnel	0,6 M\$
F	Programmes – Fonds des talents	0,4 M\$
G	Administration – Intérêts et autres revenus	0,1 M\$

Rapprochement du coût de l'exploitation et du crédit parlementaire

La plus grande partie du financement de la Société provient d'un crédit parlementaire annuel. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière peuvent avoir été financés au moyen d'un crédit parlementaire qui a été approuvé lors d'un exercice précédent ou lors de l'exercice en cours. Certains éléments dans le calcul du rapprochement ne peuvent être reliés directement aux états financiers.

Tableau – Rapprochement du coût de l'exploitation et du crédit parlementaire

En milliers de dollars	2024-2025	2023-2024
Coût de l'exploitation	178 526	172 605
Ajustements affectant l'utilisation du crédit parlementaire		
Versements financés par nos revenus d'investissements et récupérations accumulés	(2 718)	(3 199)
Ajustement pour les dépenses de soutien qui respectent les critères d'admissibilité au crédit parlementaire	(5 403)	(2 129)
Contributions aux activités de soutien promotionnel	(622)	(901)
Dépenses de soutien financées par le Fonds des talents	(298)	(303)
Dépenses de soutien financées par le Fonds Harold Greenberg (FHG)	(88)	(276)
Charges payées d'avance	(79)	922
Frais de fonctionnement et d'administration financés par le FMC	(10 417)	(10 825)
Acquisitions d'immobilisations	707	608
Recouvrement de salaire pour transition à un régime de paie en arrérages	(33)	(21)
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	–	(32)
Amortissement	(1 264)	(1 250)
Avantages sociaux futurs	(9)	77
Crédit parlementaire utilisé	158 302	155 276
Crédit parlementaire autorisé		
Crédit parlementaire de base	103 308	151 908
Crédit parlementaire autorisé en cours d'exercice	54 994	3 493
Crédit parlementaire - affectations bloquées	–	(125)
Crédit parlementaire autorisé	158 302	155 276

Situation financière au 31 mars

Excellente position financière de la Société qui présente un accroissement de 4 % de ses actifs financiers nets.

Tableau – Situation financière

En milliers de dollars	2024-2025	2023-2024	Écart (\$)	Écart (%)	Écart #
Actifs financiers					
Montant à recevoir du Trésor	86 361	79 839	6 522	8	
Débiteurs	3 607	3 921	(314)	(8)	
Montant à recevoir du FMC	947	1 049	(102)	(10)	
Trésorerie – Fonds des talents	123	49	74	151	
Trésorerie - Fonds Harold Greenberg	86	174	(88)	(51)	
Passifs					
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	48 479	43 869	4 610	11	1
Créditeurs et charges à payer	3 461	3 397	64	2	
Passif au titre des avantages sociaux futurs	907	898	9	1	
Actifs financiers nets	38 277	36 868	1 409	4	
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	3 948	4 505	(557)	(12)	2
Charges payées d'avance	3 351	3 430	(79)	(2)	
Excédent accumulé	45 576	44 803	773	2	

Tableau – Écarts

#	Nom de l'écart	Écart (\$)	Explication
1	Obligations relatives aux programmes d'aide financière	↗ 4,6 millions \$	Hausse attribuable aux montants payables sur les nouveaux engagements principalement pour le Programme de production.
2	Immobilisations corporelles	↘ 0,6 million \$	S'explique principalement par l'amortissement des coûts de développement de la plateforme Dialogue et de l'équipement informatique capitalisés dans les exercices antérieurs atténué par les acquisitions de l'exercice.

→ La Société prévoyait des opérations liées aux immobilisations corporelles, notamment dans le cadre de son plan d'entreprise, en entreprenant un processus de relocalisation de son siège social à Montréal; un décalage de l'échéancier du projet dû à la finalisation d'ententes contractuelles a entraîné un niveau d'acquisition moindre qu'anticipé.

Sommaire des 10 derniers exercices

En millions de dollars	Perspective 2025-26	2024-25	2023-24	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20	2018-19	2017-18	2016-17	2015-16
Résultats											
Dépenses de soutien											
Production	84,3	81,7	80,0	80,1	79,7	36,8	64,4	67,3	71,0	68,1	57,7
Développement	11,0	11,1	11,9	8,9	7,6	11,5	6,7	6,4	7,1	6,3	5,8
Long métrage documentaire	4,8	6,6	7,3	5,5	3,3	2,3	1,1	2,2	1,7	0,1	1,1
Talents en vue (incluant Programme de mentorat)	4,0	3,6	4,2	4,0	2,3	2,7	3,8	5,5	2,0	2,2	1,9
Contribution à des fonds internationaux	2,1	2,3	2,1	2,0	1,5	1,6	1,6	1,6	1,4	1,1	–
Contributions à l'engagement communautaire	0,4	0,5	0,6	0,4	0,6	0,5	0,1	0,1	–	–	–
Coproduction (Recommandations)	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Innovation-Production	–	–	–	–	–	–	0,1	0,3	0,4	0,2	–
Mise en marché et initiative d'engagement des auditoires	8,6	12,8	11,5	5,4	5,0	6,9	7,8	8,8	6,9	10,0	17,5
Activités promotionnelles nationales et internationales	7,6	7,9	8,5	14,7	8,1	5,9	8,3	8,5	7,9	5,5	5,1
Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie	6,6	7,3	8,4	12,2	11,6	5,9	5,7	6,3	6,5	6,3	5,6
Promotion internationale	1,4	1,7	1,8	1,3	0,7	0,4	0,7	0,6	0,7	0,7	0,5
Aide à la diffusion en salle	1,0	1,0	1,5	10,9	11,4	1,2	0,4	0,4	–	–	–
Aide à l'exportation	–	–	0,6	0,5	0,5	0,1	0,8	0,2	0,1	0,1	–
Compensation pour la distribution en salle	–	–	–	3,9	–	–	–	–	–	–	–
Innovation-Promotion	–	–	–	–	–	–	0,2	–	0,2	0,6	–
	132,2	137,0	138,8	150,2	132,7	76,1	102,2	108,7	106,4	101,7	95,7
Fonds de soutien d'urgence COVID-19	–	–	–	–	–	29,7	–	–	–	–	–
Fonds d'indemnisation à court terme	–	–	–	8,5	4,1	0,3	–	–	–	–	–
Marché de contenu au Canada et Journée du cinéma canadien	9,5	7,5	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total dépenses de soutien	141,7	144,5	138,8	158,7	136,8	106,1	102,2	108,7	106,4	101,7	95,7
Frais de fonctionnement et d'administration	37,6	34,0	33,8	34,6	31,0	26,7	26,0	26,0	25,6	24,1	24,5
Financement gouvernemental et revenus											
Crédit parlementaire	163,0	158,3	155,3	171,0	151,2	132,3	109,4	101,9	103,6	97,5	95,5
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	10,0	10,4	10,8	10,3	10,4	9,6	9,6	10,1	9,4	11,0	10,0
Revenus d'investissements et récupérations	7,5	9,5	9,3	8,0	9,2	8,0	9,4	10,3	10,7	14,0	12,1
Contributions aux activités de soutien promotionnel	0,5	0,6	0,9	1,0	0,5	0,1	1,3	1,4	1,2	1,1	0,7
Fonds des talents	0,3	0,4	0,3	1,2	0,3	1,8	2,3	2,6	2,5	2,6	2,7
Intérêts et autres revenus	–	0,1	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Fonds Harold Greenberg	–	–	0,3	0,9	0,2	–	–	–	–	–	–
Total financement gouvernemental et revenus	181,3	179,3	177,0	192,7	172,0	151,9	132,1	126,4	127,5	126,3	121,1
Surplus / (Déficit)	2,0	0,8	4,4	(0,6)	4,2	19,1	3,9	(8,3)	(4,5)	0,5	0,9

Sommaire des 10 derniers exercices (suite)

En millions de dollars	2024-25	2023-24	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20	2018-19	2017-18	2016-17	2015-16
Situation financière										
Actifs financiers										
Montant à recevoir du Trésor	86,4	79,8	77,6	70,9	68,0	57,0	56,6	66,4	61,7	57,1
Débiteurs	3,6	3,9	5,3	5,4	2,6	2,7	3,7	2,5	3,0	2,3
Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	2,8	3,0	3,0	3,3	3,3
Trésorerie – Fonds des talents	0,1	0,1	0,1	0,7	0,3	0,9	0,7	1,5	0,6	1,0
Trésorerie – Fonds Harold Greenberg	0,1	0,2	0,5	1,2	–	–	–	–	–	–
Prêt	–	–	–	–	–	–	–	0,2	0,2	0,7
Passifs										
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	48,5	43,9	47,5	42,9	37,2	47,8	53,8	55,3	45,2	39,6
Créditeurs et charges à payer	3,5	3,3	2,9	2,7	3,0	3,0	2,8	2,9	3,2	2,7
Passif au titre des avantages sociaux futurs	0,9	0,9	1,0	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7
Revenus reportés – Fonds des talents	–	–	–	0,6	0,1	–	–	–	–	–
Revenus reportés – Harold Greenberg Fund	–	–	0,3	1,2	–	–	–	–	–	–
Actifs financiers nets	38,3	36,9	32,7	30,7	30,5	11,8	6,6	14,6	19,6	21,4
Actifs non financiers										
Immobilisations corporelles	3,9	4,5	5,2	5,2	5,3	5,3	6,0	6,0	4,7	2,3
Charges payées d'avance	3,4	3,4	2,5	5,1	1,0	0,5	1,2	1,5	2,3	2,4
Excédent accumulé	45,6	44,8	40,4	41,0	36,8	17,6	13,8	22,1	26,6	26,1

Gestion des risques

L'approche de Téléfilm en matière de gestion des risques d'entreprise

Téléfilm utilise une méthode de gestion des risques intégrée pour s'assurer que les risques sont pris en compte à toutes les étapes du cycle d'activités, du processus de planification stratégique jusqu'aux opérations courantes, et ce, à tous les paliers de l'organisation.

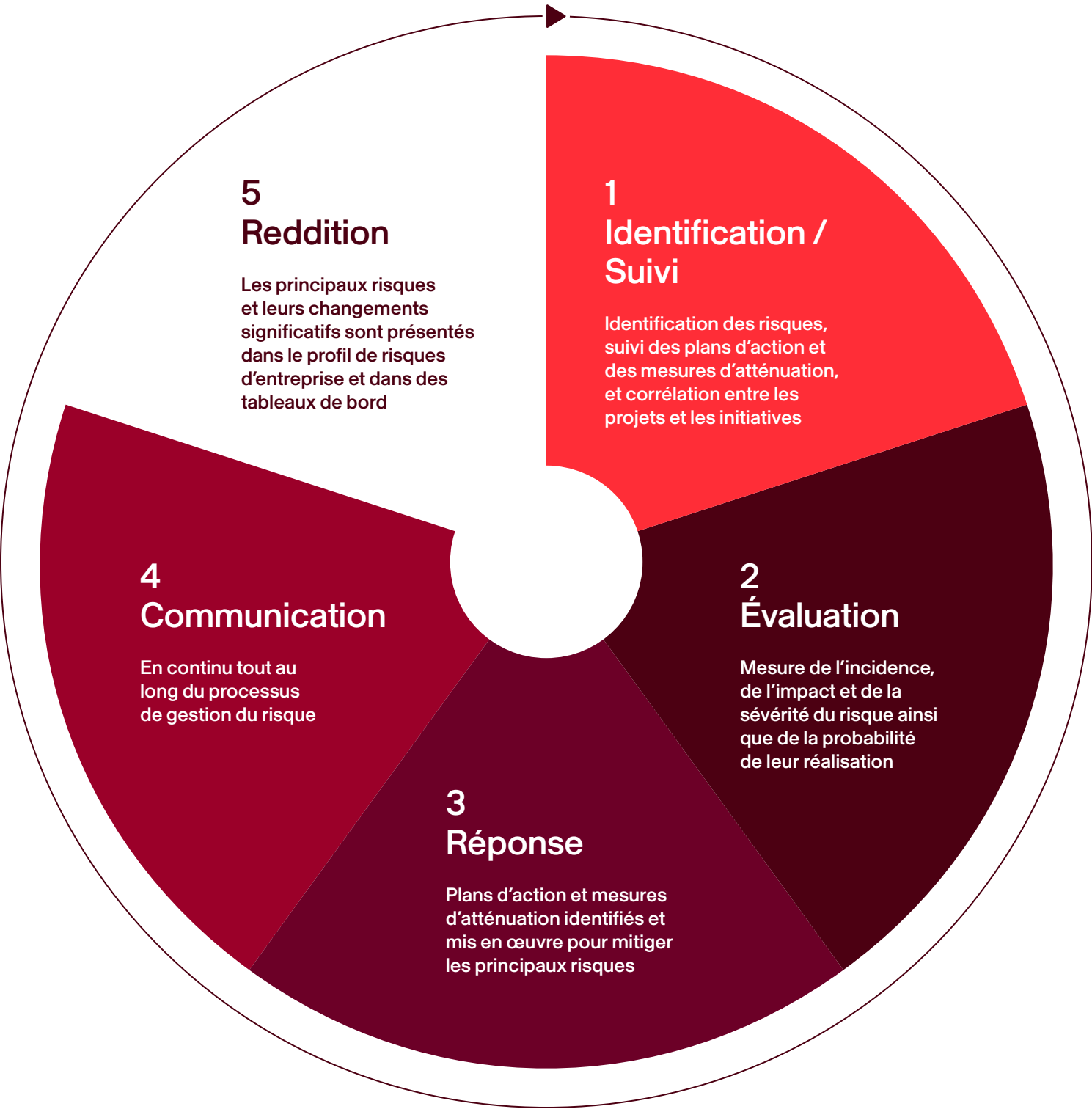
Téléfilm maintient la politique de gestion des risques et le cadre de gestion des risques qui permet une compréhension uniforme et commune par toutes les parties prenantes. L'accent est mis sur l'identification et l'atténuation des risques qui pourraient nuire à l'exécution de notre plan d'entreprise et de nos priorités stratégiques.

Politique et cadre de gestion des risques

La Politique et le cadre de gestion des risques permettent d'établir les principes clés de la gestion des risques :

- Un processus structuré, uniformisé et continu permet d'identifier, de gérer et de surveiller les risques associés aux activités de la Société
- Les responsables des risques et des mesures d'atténuation afférentes sont clairement identifiés
- Une culture de gestion des risques est en place et encourage tous les gestionnaires à demeurer à l'affût de tout risque
- La Société est en mesure d'anticiper les changements d'ordre social, environnemental ou encore réglementaire et d'y répondre

Processus de gestion des risques



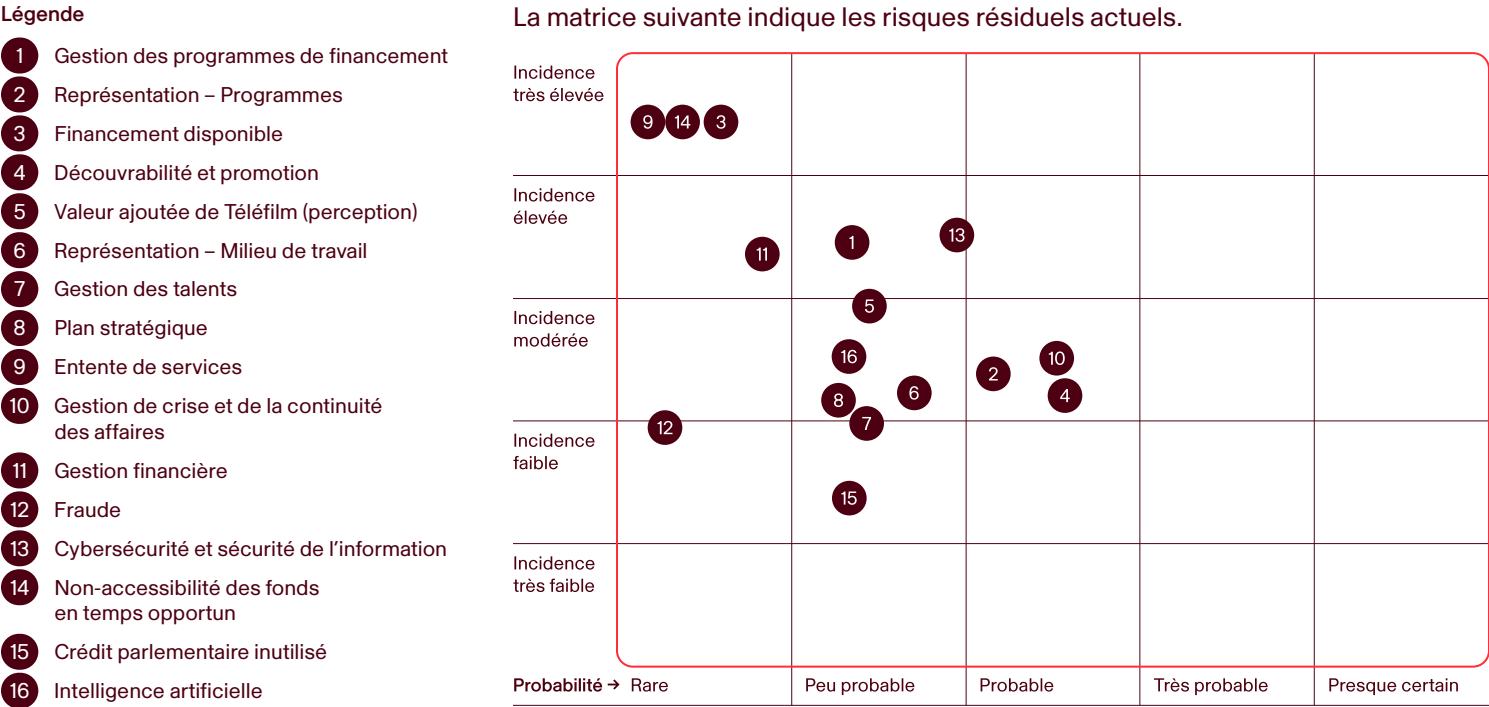
Gouvernance et gestion des risques

Le comité de gestion des risques est responsable de l'identification et de l'évaluation des risques, et veille à ce que des mesures d'atténuation appropriées soient en place.

Le comité est composé de la directrice générale et cheffe de la direction, de l'ensemble des membres du comité de direction et du directeur du Bureau de gestion de projet. Les risques sont revus chaque trimestre, et la direction prend en considération tant les facteurs internes qu'externes ainsi que leur impact potentiel. La directrice générale et cheffe de la direction est responsable de la reddition de comptes au conseil d'administration.



Cartographie des risques résiduels



Identification du risque

L'évaluation des risques porte sur les points suivants :

- Scénarios de risque
- Mesures d'atténuation et leur efficacité
- Probabilité et incidence (sévérité du risque résiduel)
- Seuil de tolérance de la Société

Le tableau suivant présente des exemples de risques qui ont fait l'objet d'un suivi durant l'exercice financier.

Risques	Description	Mesures de mitigation	Sévérité du risque résiduel
1 Gestion des programmes de financement	Les programmes de financement ne sont pas gérés de manière adéquate ou efficace, ce qui entraîne des engagements qui dépassent la capacité de financement, des décisions controversées ou des programmes qui ne sont pas bien connus ou adaptés aux besoins de l'industrie.	• Communication proactive; réunions régulières avec les producteurs et les associations • Renforcement de la prise de décision avec des comités consultatifs • Définition, création et suivi des indicateurs de performance clés et des objectifs associés; mise en œuvre de mesures correctives • Programme de formation et programme de contrôle de la qualité en place	Moyenne
13 Cybersécurité et sécurité de l'information	Les membres du personnel manquent de sensibilisation ou de formation sur les bonnes pratiques et directives de sécurité de l'information, et les mesures de protection contre les virus et attaques par rançongiciel ou dénis de service sont insuffisantes.	• Surveillance par le biais d'un système de gestion des informations et des événements de sécurité (SIEM) et de la réponse de détection des points finaux (EDR) • Programme de gestion des vulnérabilités • Soutien du Centre canadien pour la cybersécurité • Formations périodiques sur la cybersécurité	Moyenne
16 Intelligence artificielle	Défis dans la gestion de tous les risques et occasions liées à l'IA dans le cadre des activités de Téléfilm et de l'industrie audiovisuelle.	• Soutien par des experts en IA et aussi des experts du secteur audiovisuel • Développement de la vision et de la stratégie de l'organisation en matière d'IA • Création et mise en œuvre d'un plan d'action en matière d'IA afin de maximiser les occasions liées à l'IA • Formation du personnel sur l'IA. Activités de gestion du changement pour soutenir la mise en place de principes et de solutions de l'IA	Faible

03

Gouvernance

Téléfilm Canada est une société d'État régie par la *Loi sur Téléfilm Canada* et certaines dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Téléfilm est exclue de l'application de la majorité des articles de la partie X de la LGFP, ce qui assure une relation sans lien de dépendance entre la Société et le gouvernement. Conformément à la *Loi sur Téléfilm Canada*, le président de Téléfilm présente au ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles un rapport annuel sur les activités et les résultats de l'exercice, les états financiers de la Société, de même que le rapport d'audit du Bureau du vérificateur général du Canada y afférant. Le rapport annuel est examiné et approuvé par les membres du conseil d'administration de Téléfilm.

Table des matières

Membres du conseil d'administration	93
Comité de direction	99

Conseil d'administration

Le conseil d'administration surveille la gestion des activités et des affaires de Téléfilm dans le but de lui permettre de remplir son mandat de façon optimale. Il est composé de six membres, nommés par le gouverneur en conseil, et de la commissaire du gouvernement à la cinématographie nommée aux termes de la *Loi sur le cinéma*. Le gouverneur en conseil choisit le président parmi les membres de la Société et ce dernier occupe son poste à titre amovible. En vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*, les membres doivent tenir annuellement un minimum de six réunions du conseil d'administration.

Le conseil a défini ses responsabilités fiduciaires dans un mandat qui établit le cadre pour l'exercice de son rôle de gérance. Ce mandat couvre divers domaines, notamment :

- la planification des actions de la Société;
- les communications et les affaires publiques et gouvernementales;
- les ressources humaines et l'évaluation du rendement;
- les contrôles internes, la gestion des risques et les questions financières;
- les technologies de l'information et la cybersécurité;
- la composition et l'évaluation du conseil;
- les questions de gouvernance;
- l'environnement et la sécurité;
- les couvertures d'assurance.

Le conseil adopte des pratiques de gouvernance exemplaires permettant de planifier, de structurer et de mener des réunions avec efficacité. Le conseil s'assure que les systèmes et les pratiques de gestion mis en application répondent à ses besoins et lui procurent la confiance requise quant à l'intégrité des informations produites.

La directrice générale et cheffe de la direction participe à toutes les réunions et certains cadres de direction sont invités à présenter les dossiers nécessitant une analyse plus approfondie. Au cours de la période 2024-2025, la plupart des réunions du conseil et de ses comités se sont tenues en présentiel. À cet égard, les réunions en personne tenues en décembre 2024 et mars 2025 ont eu lieu respectivement à Toronto et Winnipeg, alors que celles tenues en juin et septembre 2024 ont eu lieu à Montréal. Dans la majorité des cas, une réunion est suivie d'une séance à huis clos afin de permettre aux membres d'échanger hors de la présence des membres de la haute direction.

Nombre de réunions tenues
9

Indépendance du conseil

L'article 5 de la *Loi sur Téléfilm Canada* assure l'indépendance de tous les membres en prévoyant que le poste de membre est incompatible avec le fait de détenir directement ou indirectement, individuellement ou en qualité d'actionnaire ou d'associé, ou à quelque autre titre, un intérêt pécuniaire dans l'industrie audiovisuelle. Cette garantie d'indépendance est jumelée à l'obligation pour tous les membres, établie en vertu du Règlement 1⁽¹⁾ de la Société, de divulguer au président tout intérêt privé susceptible de les placer dans une situation de conflit d'intérêts par rapport à leurs fonctions officielles, et de s'abstenir de voter sur toute résolution qui les placerait dans une situation de conflit d'intérêts.

Également, le conseil est assujéti à un code de conduite applicable aux membres. Outre les conflits d'intérêts, ce code comporte des dispositions régissant, entre autres, les activités politiques, les commentaires publics, les obligations liées à la confidentialité, ainsi que l'après-mandat. Chaque membre, avant d'assister à sa première réunion et annuellement par la suite, doit attester sa compréhension des dispositions contenues dans ce code. Les membres sont également assujettis notamment aux dispositions de la *Loi sur les conflits d'intérêts*. Finalement, les membres sont tous indépendants du comité de direction.

Pratiques exemplaires de Téléfilm en matière de gouvernance

- Indépendance des membres
- Charte pour chacun des comités du conseil
- Séances à huis clos du conseil et des comités
- Séparation des rôles de président et de directrice générale et cheffe de la direction
- Pratiques conformes à la déontologie et au code de conduite
- Transparence et accès à l'information
- Invitation des auditeurs externes aux réunions du comité d'audit et des finances, et présentations par l'auditeur interne à ces réunions
- Assemblée publique annuelle
- Charte de services
- Procédure de plainte officielle
- Orientation et formation des membres du conseil et des membres du personnel
- Évaluation du rendement

(1) Le Règlement 1 est le règlement interne de la Société qui a pour objet de régir ses délibérations et la conduite de ses activités en général.

Membres du conseil d'administration⁽¹⁾

(1) Des profils plus détaillés sont publiés dans la section [Conseil d'administration](#) du site Web de Téléfilm Canada.

Le cinéma
canadien
nous
rassemble,
une
histoire
à la fois.

Membres en fonction

au 31 mars 2025⁽¹⁾



Sylvain Lafrance

Président du conseil d'administration
Montréal, Québec



Etoile Stewart

Vice-présidente du conseil d'administration
Présidente du comité des candidatures,
d'évaluation et de la gouvernance
Winnipeg, Manitoba



Suzanne Guèvremont

Membre d'office
Commissaire du gouvernement à
la cinématographie et présidente de
l'Office national du film du Canada
Montréal, Québec



Claude Doucet

Président du comité d'audit et des finances
Ottawa, Ontario



Emmanuelle Létourneau, LL.M., ASC, C.Dir.

Présidente du comité des communications et
des affaires publiques et gouvernementales
Montréal, Québec



Deborah MacPherson, FCPA, FCA, ICD.D, CFP

Membre
Calgary, Alberta



Sean Ponnambalam

Membre
Halifax, Nouvelle-Écosse

Nominations et composition du conseil d'administration

Les nominations et renouvellements des membres du conseil d'administration relèvent du gouverneur en conseil. À l'exception de la commissaire du gouvernement à la cinématographie, tous les membres sont titulaires d'une charge publique à temps partiel. Cette année fut la dernière année du mandat du président Robert Spickler et de la membre Karen Horcher, dont les mandats se sont terminés le 8 mai 2024. Monsieur Spickler a été remplacé à titre de président du conseil d'administration par Sylvain Lafrance le 9 mai 2024. Le gouverneur en conseil a également nommé deux autres membres le 9 mai 2024 : Claude Doucet et Deborah MacPherson. Au 31 mars 2025, la composition du conseil d'administration ne comportait aucun poste vacant.

(1) Les mandats du président Robert Spickler et de la membre Karen Horcher ont pris fin le 8 mai 2024.

Le conseil et ses comités

Le conseil d'administration a créé trois comités afin de l'aider à s'acquitter de ses responsabilités. Chaque comité possède sa propre charte et se compose d'au moins trois membres. Les comités ont comme objectif d'approfondir les questions nécessitant une expertise particulière. Les comités font des recommandations au conseil sur les sujets qui sont de leur ressort. Les cadres de direction sont invités ponctuellement aux réunions, ce qui assure un alignement sur les objectifs de la Société. Les membres du conseil qui ne font pas partie d'un comité donné ne sont pas tenus de participer aux réunions de ce comité.

Conseil d'administration

Comité d'audit et des finances

Comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance

Comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales

Comité d'audit et des finances

Président⁽¹⁾
Claude Doucet

Membres⁽²⁾
→ Emmanuelle Létourneau
→ Deborah MacPherson
→ Sean Ponnambalam

Nombre de réunions tenues
5

Ce comité offre son soutien aux membres du conseil relativement à des questions de nature financière.

Les responsabilités du comité sont définies dans une charte et incluent, entre autres :

- la production de l'information financière;
- la surveillance des contrôles internes et la gestion des risques;
- la fonction d'audit interne et externe;
- l'évaluation du rendement du comité.

Les représentants du Bureau du vérificateur général du Canada sont invités à participer à chacune des réunions. L'auditeur interne est invité à présenter les rapports destinés au comité et peut, sur invitation, assister à la présentation d'autres points à l'ordre du jour. La directrice générale et cheffe de la direction, ainsi que le vice-président, Finances et Technologies de l'information, sont invités à chacune des réunions. Les cadres présentent les informations et les différentes questions font l'objet de discussions.

(1) Karen Horcher est demeurée présidente de ce comité jusqu'à la fin de son mandat à titre de membre du conseil d'administration le 8 mai 2024. Claude Doucet a été nommé président de ce comité le 13 juin 2024.

(2) Deborah MacPherson a été nommée membre de ce comité le 13 juin 2024. Au 31 mars 2025, le comité d'audit et des finances comptait quatre membres, incluant le président du comité.

Comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance

Présidente
Etoile Stewart

Membres⁽¹⁾
→ Sylvain Lafrance⁽²⁾
→ Deborah MacPherson

Nombre de
réunions tenues
6

Le soutien offert par ce comité aux membres du conseil porte principalement sur la gestion des ressources humaines et la gouvernance.

Les responsabilités du comité sont définies dans une charte et incluent, entre autres :

- l'évaluation du rendement de la direction générale;
- la succession au poste de direction générale;
- les pratiques générales en matière de ressources humaines;
- la composition et l'évaluation du conseil d'administration;
- les questions de gouvernance;
- l'évaluation de la performance du comité.

En outre, le comité examine, au besoin, des sujets d'intérêt tels que l'évaluation de la performance, la politique de rémunération et la politique sur les programmes de bonification.

Comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales

Chair
Emmanuelle Létourneau

Membres³
→ Sean Ponnambalam
→ Etoile Stewart

Nombre de
réunions tenues
1

Les responsabilités de ce comité sont définies dans une charte et incluent, entre autres :

- les questions relatives aux communications;
- les questions relatives aux affaires publiques de Téléfilm;
- les relations gouvernementales;
- l'évaluation de la performance du comité.

En outre, le comité surveille la mise en œuvre du plan de communication interne et externe de Téléfilm, revoit périodiquement la stratégie d'affaires publiques et des relations gouvernementales de Téléfilm et recommande à la direction toute amélioration jugée nécessaire.

(1) Robert Spickler est demeuré membre de ce comité jusqu'à la fin de son mandat à titre de président du conseil d'administration le 8 mai 2024. Deborah MacPherson a été nommée membre de ce comité le 13 juin 2024. Au 31 mars 2025, le comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance comptait trois membres, incluant la présidente du comité.

(2) Aux termes du Règlement 1 de la Société, Sylvain Lafrance est membre d'office du comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance.

(3) Karen Horcher est demeurée membre de ce comité jusqu'à la fin de son mandat à titre de membre du conseil d'administration le 8 mai 2024. Au 31 mars 2025, le comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales comptait trois membres, incluant la présidente du comité.

Rémunération et présences aux réunions du conseil

La Société verse au président du conseil des honoraires annuels dont le montant est établi par le gouverneur en conseil. Depuis l'adoption du Règlement 1, le 16 novembre 2018, les membres⁽¹⁾ ont droit à une rémunération journalière fixe pour chaque journée de réunion à laquelle ils sont présents.

- Rétribution annuelle du président : entre 7 100 \$ et 8 400 \$.
- Indemnité journalière : rémunération fixe en conformité avec le Règlement 1.

Le graphique suivant présente les dépenses encourues par le conseil et ses comités.

Graphique – Dépenses du conseil d'administration
(en milliers de dollars)

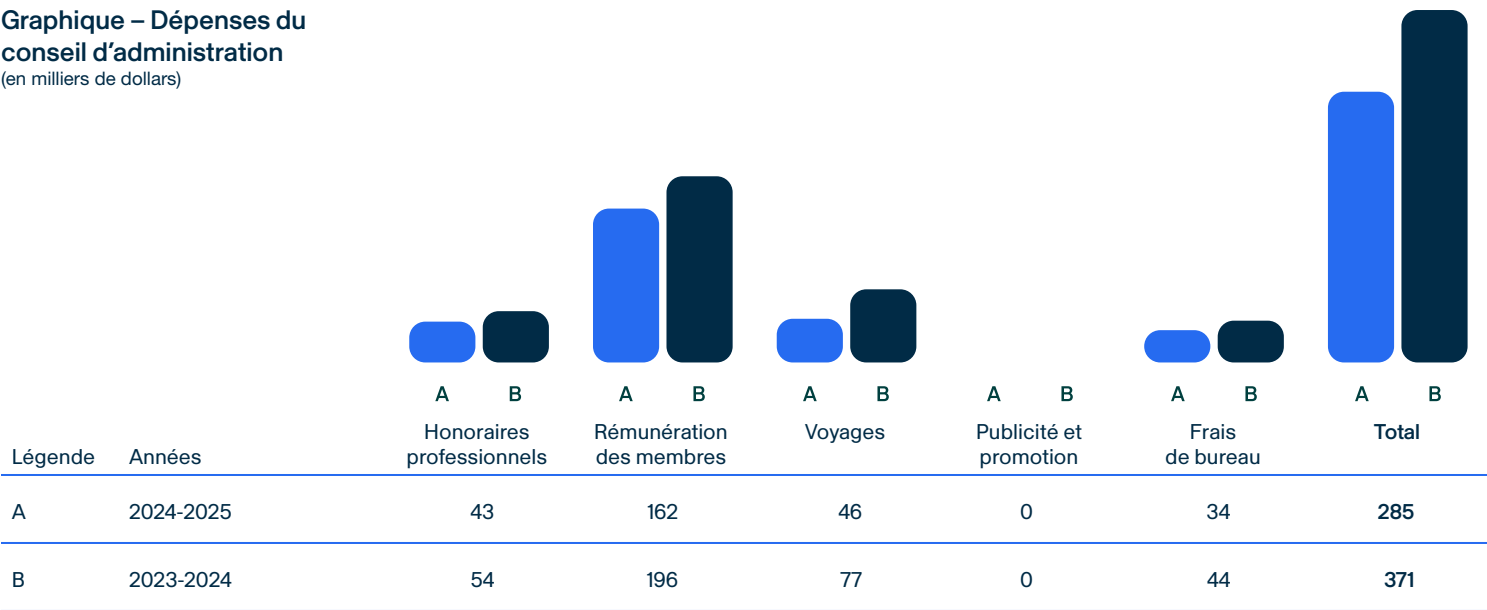


Tableau – Nombre de réunions

Members	Conseil d'administration 7 membres – 9 réunions	Comité d'audit et des finances 4 membres – 5 réunions	Comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance 3 membres – 6 réunions	Comité des communications et des affaires publiques et gouvernementales 3 membres – 1 réunions
Sylvain Lafrance	8	4	5	1
Claude Doucet	8	5	5	1
Suzanne Guèvremont	7	0	1	0
Emmanuelle Létourneau	9	4	6	1
Deborah MacPherson	8	5	5	1
Sean Ponnambalam	9	5	6	1
Etoile Stewart	9	3	6	1
Robert Spickler	1	0	1	0
Karen Horcher	1	0	1	0

(1) À titre de dirigeante au sein de l'administration publique fédérale et membre d'office du conseil d'administration, la commissaire du gouvernement à la cinématographie n'a pas droit à une rémunération.

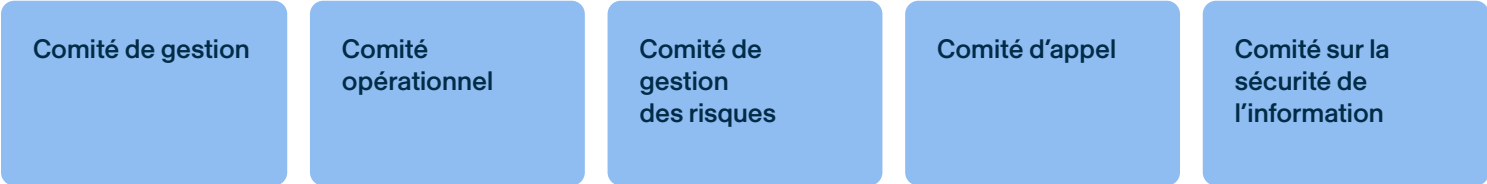
Comité de direction

Comité de direction

Le comité de direction demeure le forum privilégié pour discuter des questions d'ordre stratégique, de planification et d'organisation. Toutes les politiques et les orientations de la Société font l'objet de discussions au sein du comité de direction.

Le comité de direction est composé de la directrice générale et cheffe de la direction, ainsi que des vice-présidentes et vice-présidents responsables de l'ensemble des fonctions de la Société. La directrice générale et cheffe de la direction préside les réunions du comité de direction. Au cours de l'exercice 2024-2025, le comité de direction a été restructuré afin de refléter des modifications apportées à la structure de gouvernance interne, visant à accroître l'efficacité et la responsabilisation. Les décisions du comité de direction sont prises par la directrice générale et cheffe de la direction après consultation avec les autres membres.

Comité de direction



Sous-comités

La Société dispose également de sous-comités responsables d'approfondir des sujets spécifiques comportant divers degrés de complexité. Les procès-verbaux des sous-comités sont distribués aux réunions du comité de direction, ce qui permet une communication optimale de l'information. Les sous-comités disposent d'un pouvoir décisionnel afin de procéder au règlement des questions opérationnelles.

Comité de gestion



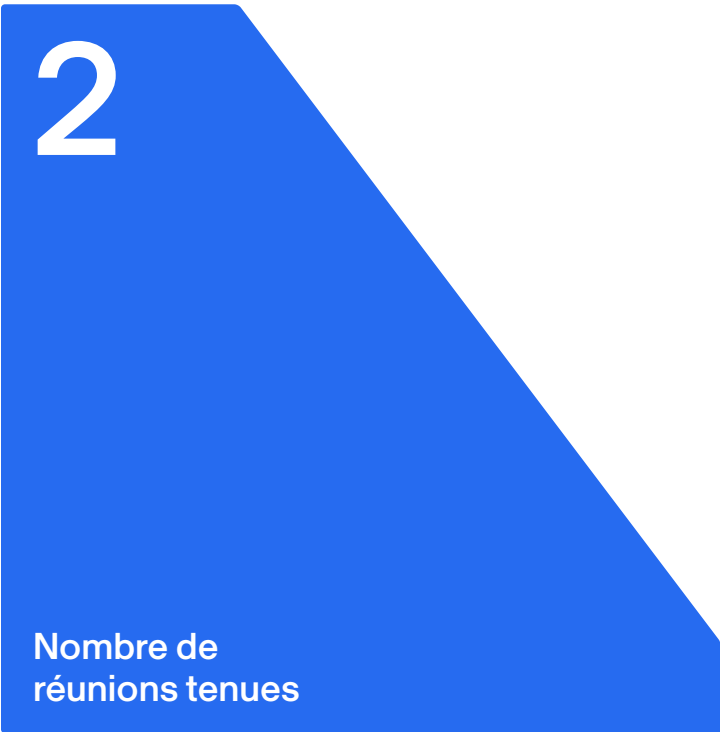
7

Nombre de
réunions tenues

Le comité de gestion se compose de l'ensemble des membres du comité de direction ainsi que d'un collaborateur principal au sein de leurs équipes respectives. Les membres sont nommés jusqu'à leur révocation par la directrice générale. Les responsabilités du comité sont définies dans une charte.

Ce comité est chargé, entre autres, de suivre le déploiement du plan stratégique, de soutenir les principaux collaborateurs des vice-présidentes et vice-présidents dans la prise en charge de responsabilités stratégiques, ainsi que de former les principaux collaborateurs des vice-présidentes et vice-présidents dans une perspective de relève.

Comité opérationnel



2

Nombre de
réunions tenues

Le comité opérationnel se compose du vice-président, Services juridiques, gestion de l'information et secrétaire corporatif; du vice-président, Finances et Technologies de l'information; ainsi que de deux autres membres du comité de direction désignés par la directrice générale et cheffe de la direction. Les deux membres permanents sont nommés jusqu'à leur révocation par la directrice générale et cheffe de la direction. Les autres membres sont nommés pour des mandats renouvelables de six mois. Les responsabilités du comité sont définies dans une charte.

Ce comité prend des décisions sur les questions ou situations spécifiques qui dérogent aux politiques habituelles de l'organisation. Cela inclut notamment les décisions concernant les opérations, l'administration, les appels d'offres, les contrats avec les fournisseurs de services, ainsi que toute modification des conditions financières accordées à la clientèle ou aux prestataires de services. Ce comité examine également toute modification des contrats existants ou des modèles de contrat qui s'écarte des pratiques habituelles de l'entreprise, et peut traiter de toute autre question ou responsabilité dont peut le saisir la directrice générale et cheffe de la direction.

Comité de gestion des risques

7

Nombre de
réunions tenues

Le comité de gestion des risques se compose de la directrice générale et cheffe de la direction; du chef de la gestion de projets; ainsi que de tous les membres du comité de direction. Les responsabilités du comité sont définies dans une charte.

Ce comité est chargé, entre autres, d'établir et de maintenir à jour un processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques pour Téléfilm Canada. Il doit identifier, suivre et contrôler les risques auxquels la Société est confrontée, en attribuant les responsabilités nécessaires. De plus, il évalue l'impact potentiel de ces risques sur les stratégies, la conformité et l'intégrité financière de la Société, et établit un ordre de priorité pour leur gestion, en tenant compte des caractéristiques et du cadre d'exploitation de Téléfilm Canada. Le comité prend également toute autre décision relative à la gestion des risques qu'il estime appropriée.

Comité d'appel

0

Nombre de
réunions tenues

Le comité d'appel est composé de la directrice générale et cheffe de la direction, et de deux membres du comité de direction qui sont nommés pour des mandats renouvelables de six mois. Les responsabilités et le fonctionnement du comité sont précisés dans une charte.

Ce comité est chargé de statuer sur les appels des décisions du comité opérationnel et de la charte de services de Téléfilm Canada. Il traite également toute autre question ou responsabilité que la directrice générale et cheffe de la direction peut soumettre au comité.

Comité sur la sécurité de l'information

1

Nombre de
réunions tenues

Le comité sur la sécurité de l'information est composé de trois membres du comité de direction désignés par la directrice générale et cheffe de la direction. Les membres sont nommés pour des termes renouvelables de six mois.

Aux termes de sa charte, le comité est chargé d'appliquer et d'interpréter la politique de sécurité de l'information de Téléfilm Canada, à l'exception des questions liées aux renseignements personnels. Il approuve également les politiques et directives concernant les technologies de l'information, la gestion documentaire et la sécurité de l'information, et fait des recommandations au comité de direction pour leur approbation. Tout sujet ayant un impact significatif sur la Société ou présentant un risque élevé doit être soumis au comité de direction.

Rémunération

Tous les membres du comité de direction travaillent à plein temps pour la Société. La rémunération de la directrice générale et cheffe de la direction est établie par le Conseil privé du Canada. L'échelle salariale des autres postes du comité de direction varie de 159 300 \$ à 248 700 \$ et le salaire moyen s'établit à 208 867 \$ au 31 mars 2025.

Audit

Les états financiers de la Société font l'objet d'un audit annuel réalisé par le Bureau du vérificateur général du Canada. De plus, la LGFP exige du vérificateur général qu'il procède à un examen spécial au moins une fois tous les 10 ans, et cet examen a eu lieu au cours de l'exercice 2019-2020. La LGFP oblige également Téléfilm à effectuer des travaux d'audit interne. La Société confie cette tâche à une firme externe dont les rapports sont présentés au comité d'audit et des finances. En 2024-2025, les mandats d'audit interne portaient, entre autres, sur des thématiques de nature informatique et d'amélioration continue.

Évaluation du rendement

L'évaluation du rendement est un processus essentiel qui permet d'identifier les bonnes performances tout en favorisant une culture d'amélioration continue. À cet effet, les membres du conseil d'administration, la directrice générale et cheffe de la direction et l'ensemble du personnel ont fait l'objet d'une évaluation annuelle.

→ L'évaluation du conseil d'administration et de ses comités est régie par une politique d'évaluation de la performance propre au conseil. Ce processus d'évaluation porte, entre autres, sur la composition du conseil, les connaissances des membres, les responsabilités et le fonctionnement du conseil. À cette évaluation s'ajoute un examen spécifique de chaque comité.

→ L'évaluation du rendement de la directrice générale et cheffe de la direction – qui est effectuée d'abord par le comité des candidatures, d'évaluation et de la gouvernance et sujette ensuite à l'approbation du conseil d'administration – est régie par les lignes directrices du Programme de gestion du rendement pour les premiers dirigeants des sociétés d'État. Les critères d'évaluation portent sur l'appréciation des résultats à divers chapitres comprenant, notamment, les politiques et les programmes, la gestion, les relations avec les parties prenantes, le leadership ainsi que les résultats de la Société.

→ Le rendement du comité de direction et de chacun des sous-comités est évalué par les membres du comité de direction ainsi que par la directrice générale et cheffe de la direction.

→ La Politique d'appréciation de la contribution de la Société préconise une rétroaction régulière sur le rendement et le développement professionnel. La politique prévoit deux évaluations formelles sur le rendement, chaque année, pour chaque membre du personnel. Ce processus d'évaluation porte notamment sur l'atteinte des objectifs établis pour l'exercice, le niveau de maîtrise des compétences requises pour l'emploi et l'adhésion aux valeurs de la Société. Le processus d'appréciation de la contribution a été respecté tout au long de l'année 2024-2025 comme prescrit par la politique.

Orientation et formation

La formation constitue un outil essentiel au maintien des meilleures pratiques de gouvernance organisationnelle et permet aux membres du conseil d'exercer leurs fonctions de façon optimale. Aux termes d'une politique formelle d'orientation et de formation continue, les membres ont la responsabilité, dans le cadre de leurs fonctions, de maintenir à jour leurs connaissances afin d'être en mesure de remplir leur mandat efficacement et de contribuer au succès de la Société. À cet effet, les membres ont la possibilité d'assister à des séminaires et à des cours, et peuvent également participer à des sessions de formation tenant compte des exigences de leurs fonctions et d'une évaluation de leurs besoins. La Société soutient également le développement des compétences des membres de son personnel, notamment en s'appuyant sur un profil de compétences organisationnel, et met en place des plans d'apprentissage découlant du plan stratégique et des besoins d'affaires.

Éthique et intégrité

L'éthique et l'intégrité sont des valeurs importantes à Téléfilm et, en ce sens, la Société s'efforce de promulguer des pratiques éthiques exemplaires année après année. Le Code de conduite de Téléfilm Canada, lequel intègre le Code de valeurs et d'éthique du secteur public du Conseil du Trésor, le Code de valeurs de Téléfilm Canada ainsi que la Politique sur les conflits d'intérêts et l'après-mandat, lie l'ensemble des membres du personnel de la Société. Le respect du Code de conduite de Téléfilm Canada est d'ailleurs une condition d'emploi pour tous les membres du personnel, et ce, peu importe le poste qu'ils occupent. Ce Code est offert sur demande au grand public.

Chaque année, l'ensemble des membres du personnel doit obligatoirement suivre une formation relativement aux obligations en matière d'éthique, de sécurité de l'information, de transparence, de protection de la vie privée et de prévention des conflits d'intérêts. Cette formation est suivie d'une évaluation de leurs connaissances afin de s'assurer que tous comprennent leurs obligations.

Par ailleurs, les membres du personnel sont également tenus de signer annuellement une déclaration indiquant qu'ils respectent les politiques et directives internes de la Société, notamment en matière de comportement éthique et de conflits d'intérêts. Enfin, les personnes nommées par décret, soit le président, les membres du conseil d'administration, ainsi que la directrice générale et cheffe de la direction sont assujetties à la *Loi sur les conflits d'intérêts*.

Plaintes officielles

La Société dispose d'une procédure de plainte officielle pour ses clients en complément des dispositions prévues dans la Charte de services de Téléfilm Canada. Au cours de l'exercice 2024-2025, six plaintes, communiquées en vertu de cette procédure, ont été traitées par notre organisation. Par ailleurs, conformément à la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, les membres du personnel de Téléfilm ainsi que les membres du public peuvent faire une divulgation en suivant la procédure décrite sur le site Web du Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada s'ils croient qu'un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être. À cet égard, aucune plainte ni divulgation d'acte répréhensible n'a été déposée au cours de l'exercice.

Communication

Liaison avec le gouvernement du Canada

La Société dispose d'une structure qui favorise une liaison stratégique efficace autant avec le ministère du Patrimoine canadien qu'avec les autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux. À cet effet, la directrice générale et cheffe de la direction, ainsi que le département des Affaires gouvernementales et communications, agissent à titre d'interlocuteurs privilégiés pour toutes les questions relatives aux politiques gouvernementales.

Assemblée publique annuelle

Conformément à la LGFP, la Société a tenu par vidéo en novembre 2024 son assemblée publique annuelle et présenté les réalisations de l'exercice 2023-2024. Les détails de nos réalisations figurent sur notre site Web et notre rapport annuel complet peut aussi y être consulté.

Transparence et accès à l'information

À Téléfilm Canada, nous croyons que la transparence et l'accès à l'information sont les piliers de la confiance du public à l'égard de notre institution. Dans cette optique, nous nous assurons que tous les membres du personnel ainsi que les consultants et consultantes travaillant pour notre institution sont sensibilisés à l'importance du droit d'accès à l'information du public ainsi qu'aux obligations découlant de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Village Keeper

TELEFILM
CANADA

**7 nominations
aux Prix Écrans
canadiens**



Pour ce premier long métrage qu'elle a scénarisé, réalisé et produit, Karen Chapman explore les thèmes du deuil, du trauma intergénérationnel et de la violence conjugale à travers l'histoire d'une mère sur la voie de sa guérison. Ce film financé par le programme Talent en vue s'est démarqué avec 7 nominations aux Prix Écrans canadiens.

04

États financiers

Exercice clos le 31 mars 2025

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	108
Rapport de l'auditeur indépendant	109
État des résultats	112
État de la situation financière	113
État de la variation des actifs financiers nets	114
État des flux de trésorerie	115
Notes complémentaires aux états financiers	116

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Exercice clos le 31 mars 2025

La direction de Téléfilm Canada (ci-après la « Société ») est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers présentés dans le rapport annuel. Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les principales méthodes comptables sont énoncées à la note 2 aux états financiers. Lorsque cela est approprié, les états financiers comprennent certains montants déterminés d'après les meilleures estimations et le jugement de la direction. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers.

Pour s'acquitter de sa responsabilité, la direction maintient des systèmes comptables, financiers, de contrôle de gestion et d'information, de même que des pratiques de gestion conçues pour fournir une assurance raisonnable que des informations fiables et pertinentes sont disponibles au moment opportun; que les actifs sont protégés et contrôlés; que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de la Société et que l'exploitation est menée efficacement. Les systèmes de contrôle interne sont soumis à l'examen périodique des auditeurs internes de la Société. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées et sont conformes à la partie VIII de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10 des Statuts révisés du Canada de 1970, dans sa version antérieure au 1^{er} septembre 1984 comme si elle n'avait pas été abrogée et comme si la Société était mentionnée à l'annexe C de cette loi, aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la *Loi sur Téléfilm Canada*, aux règlements administratifs et aux politiques de la Société.

Le conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne comme précisé ci-dessus. Le conseil exerce ses responsabilités par l'entremise du comité d'audit et des finances qui est composé d'administrateurs dont aucun n'est membre de la direction. Le comité revoit les états financiers trimestriels, ainsi que les états financiers annuels et tous les rapports s'y rattachant et peut faire des recommandations au conseil d'administration à l'égard de ceux-ci et/ou d'affaires connexes. Également, le comité se réunit périodiquement avec les auditeurs internes et externes et avec la direction pour examiner l'étendue de leurs audits et pour évaluer leurs rapports sur les travaux d'audit effectués. Le conseil d'administration, sur recommandation du comité d'audit et des finances, a approuvé les états financiers.

La vérificatrice générale du Canada, auditrice externe de la Société, effectue un audit indépendant des états financiers conformément aux normes canadiennes d'audit généralement reconnu et présente son rapport au ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles.



Julie Roy
Directrice générale et cheffe de la direction



Patrick Bédard, CPA, MBA
Vice-président, Finances et technologies de l'information

Montréal, Canada
Le 12 juin 2025

Rapport de l'auditeur indépendant



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Au ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Téléfilm Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Téléfilm Canada au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Téléfilm Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Téléfilm Canada à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Téléfilm Canada ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Téléfilm Canada.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Téléfilm Canada;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Téléfilm Canada à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Téléfilm Canada à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de Téléfilm Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur Téléfilm Canada* ainsi que les règlements administratifs de Téléfilm Canada.

À notre avis, les opérations de Téléfilm Canada dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de Téléfilm Canada aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de Téléfilm Canada à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Chantale Perreault, CPA auditrice
Directrice principale

Montréal, Canada
Le 12 juin 2025

État des résultats

Exercice clos le 31 mars

En milliers de dollars canadiens	Annexes et notes	2025 Budget	2025	2024
Dépenses de soutien				
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne				
Programme de production		84 325	81 709	79 977
Programme de développement		10 015	11 082	11 880
Programme pour le long métrage documentaire		4 775	6 589	7 275
Programme Talents en vue (incluant Programme de mentorat)		4 000	3 648	4 181
Contributions à des fonds internationaux		2 100	2 305	2 124
Contributions à l'engagement communautaire		400	535	621
Administration des recommandations à titre de coproduction audiovisuelle régie par des traités		476	455	419
		106 091	106 323	106 477
Soutien promotionnel au Canada et à l'étranger				
Programme d'aide à la mise en marché et initiative d'engagement des auditoires		10 345	12 768	11 489
Activités promotionnelles nationales et internationales		7 887	7 900	8 499
Programmes de promotion nationale – Aide aux festivals et événements de l'industrie		6 850	7 343	8 396
Programme de promotion internationale		1 400	1 697	1 814
Programme d'aide à la diffusion en salle		750	995	1 490
Programme d'aide à l'exportation		250	–	641
		27 482	30 703	32 329
Marché de contenu au Canada et Journée du cinéma canadien	14	–	7 490	–
		133 573	144 516	138 806
Frais de fonctionnement et d'administration	A	36 554	34 010	33 799
Coût de l'exploitation	13	170 127	178 526	172 605
Revenus	9			
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	B	10 738	10 417	10 825
Revenus d'investissements et récupérations		7 500	9 495	9 338
Contributions aux activités de soutien promotionnel		500	622	901
Fonds des talents	3	300	349	271
Intérêts et autres revenus		30	114	91
Fonds Harold Greenberg		–	–	285
		19 068	20 997	21 711
Coût net de l'exploitation avant le financement gouvernemental		151 059	157 529	150 894
Financement gouvernemental				
Crédit parlementaire		152 792	158 302	155 276
Surplus de l'exercice		1 733	773	4 382
Excédent accumulé au début de l'exercice		44 803	44 803	40 421
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		46 536	45 576	44 803

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

Au 31 mars

En milliers de dollars canadiens	Notes	2025	2024
Actifs financiers			
Montant à recevoir du Trésor		86 361	79 839
Débiteurs	4	3 607	3 921
Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	5	947	1 049
Trésorerie – Fonds des talents	3	123	49
Trésorerie – Fonds Harold Greenberg		86	174
		91 124	85 032
Passifs			
Obligations relatives aux programmes d'aide financière	6	48 479	43 869
Créditeurs et charges à payer		3 461	3 397
Passif au titre des avantages sociaux futurs	7	907	898
		52 847	48 164
Actifs financiers nets		38 277	36 868
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	8	3 948	4 505
Charges payées d'avance		3 351	3 430
		7 299	7 935
Excédent accumulé		45 576	44 803

Engagements (note 11)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :



Sylvain Lafrance
Président

État de la variation des actifs financiers nets

Exercice clos le 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2025 Budget	2025	2024
Surplus de l'exercice	1 733	773	4 382
Opérations liées aux immobilisations corporelles			
Amortissement	1 210	1 264	1 250
Acquisitions	(3 580)	(707)	(608)
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	–	–	32
Autres opérations			
Acquisitions des charges payées d'avance	(1 850)	(3 351)	(3 430)
Utilisation des charges payées d'avance	3 200	3 430	2 508
Augmentation des actifs financiers nets	713	1 409	4 134
Actifs financiers nets au début de l'exercice	36 868	36 868	32 734
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	37 581	38 277	36 868

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

En milliers de dollars canadiens	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Surplus de l'exercice	773	4 382
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation (diminution) du passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(77)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 264	1 250
Réduction de valeur d'immobilisations corporelles	–	32
	2 046	5 587
Variations des éléments financiers hors caisse :		
Diminution des débiteurs	314	1 476
Diminution (augmentation) du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada	102	(124)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	(80)	523
Diminution des revenus reportés – Fonds Harold Greenberg	–	(285)
Augmentation (diminution) des obligations relatives aux programmes d'aide financière	4 610	(3 696)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	79	(922)
	7 071	2 559
Activités d'investissement en immobilisations		
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(563)	(608)
Augmentation du montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg	6 508	1 951
Montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg au début de l'exercice	80 062	78 111
Montant à recevoir du Trésor et de la trésorerie du Fonds des talents et du Fonds Harold Greenberg à la fin de l'exercice	86 570	80 062
Information supplémentaire présentée dans les activités de fonctionnement		
Intérêts reçus	32	41
Variance des créditeurs et charges à payer des projets en capital	144	–

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2025

En milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

1

Statut et activités

La Société a été constituée en 1967 par la *Loi sur Téléfilm Canada*. Elle a pour mission de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle au Canada. La Société peut également agir dans le cadre d'accords conclus avec le ministère du Patrimoine canadien pour la prestation de services ou la gestion de programmes concernant les industries audiovisuelles ou de l'enregistrement sonore.

La Société est une société d'État assujettie, *inter alia*, à la partie VIII de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10 des Statuts révisés du Canada de 1970, dans sa version antérieure au 1^{er} septembre 1984 comme si elle n'avait pas été abrogée et comme si la Société était mentionnée à l'annexe C de cette loi. La Société est également assujettie à certaines dispositions de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La Société n'est pas assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.

2

Principales méthodes comptables

a. Référentiel comptable

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCCSP »). Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les suivantes :

b. Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers selon les NCCSP exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui affectent les montants présentés comme actifs et passifs à la date des états financiers et les montants présentés comme dépenses et revenus pendant la période de déclaration. La provision pour créances irrécouvrables, la durée de vie des immobilisations corporelles et le passif au titre des avantages sociaux futurs sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations sont utilisées. Les estimations sont fondées sur la meilleure information disponible au moment de la préparation des états financiers et sont révisées en fonction des nouvelles données. Il existe donc dans les présents états financiers une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

c. Dépenses de soutien

Les dépenses de soutien représentent l'ensemble de l'aide financière offerte par la Société pour le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne et le soutien promotionnel au contenu canadien au Canada et à l'étranger. Ces dépenses sont effectuées principalement par l'intermédiaire d'investissements, d'avances à remboursement conditionnel, de subventions et de contributions. L'aide financière accordée est comptabilisée comme un paiement de transfert. La Société comptabilise l'aide financière aux résultats à titre de dépense de soutien dans l'exercice au cours duquel la dépense est autorisée et lorsque le requérant a satisfait aux critères d'admissibilité. La Société comptabilise à titre d'obligations relatives aux programmes d'aide financière les sommes qu'elle s'est contractuellement engagée à verser.

Les investissements effectués dans les productions confèrent à la Société des droits d'auteurs et les avances sont effectuées au moyen de l'octroi de contrats d'aide aux développements de projets, d'aide à la production et d'aide à la mise en marché. Certaines avances sont convertibles en investissements en lieu et place du remboursement. Lorsque cela se produit, l'avance est convertie en investissement aux dépenses de soutien.

2 – Principales méthodes comptables (suite)

d. Revenus

i. Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion représentent des obligations de prestation remplies progressivement au cours de l'exercice et correspondent au remboursement des coûts relatifs à l'administration et à l'exécution des programmes de financement du Fonds des médias du Canada (FMC).

ii. Revenus d'investissements et récupérations

Les revenus d'investissements et les récupérations des avances effectuées en production correspondent au pourcentage des revenus de production stipulé aux ententes et contractuellement dû à la Société. Les récupérations proviennent également du remboursement des autres avances à remboursement conditionnel consenties dont les conditions contractuelles ont été respectées. Les revenus d'investissements et les récupérations des avances sont des opérations sans obligations de prestations pour la Société. Ces montants sont constatés lorsque la Société a le pouvoir de revendiquer les ressources économiques et que ces derniers relèvent d'une opération passée. Les pertes sur créances irrécouvrables sont comptabilisées à titre de dépenses de soutien.

iii. Contributions aux activités de soutien promotionnel

Les contributions aux activités de soutien promotionnel représentent des obligations de prestation remplies lors de la participation des entreprises aux activités de soutien promotionnel organisées par la Société dans le cadre d'événements nationaux et internationaux. Les contributions sont constatées lorsque la Société remplit les obligations de prestations.

iv. Intérêts et autres revenus

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les autres revenus représentaient la facturation d'honoraires pour le Fonds d'indemnisation à court terme pour productions audiovisuelles canadiennes (FICT) et étaient des opérations sans obligations de prestation pour la Société. La constatation des autres revenus se faisait lorsque la Société avait le pouvoir de revendiquer les ressources économiques et que ces derniers relevaient d'une opération passée.

e. Financement gouvernemental

La Société obtient son financement par l'intermédiaire d'un crédit parlementaire. Ce financement ne comporte aucune stipulation grevant son utilisation. Il est comptabilisé à titre de financement gouvernemental aux résultats jusqu'à concurrence du montant autorisé lorsque les conditions d'admissibilité sont satisfaites.

2 – Principales méthodes comptables (suite)

f. Fonds des talents

Le Fonds des talents (le « Fonds ») a été créé en mars 2012 et ses opérations sont récurrentes et font partie intégrante des activités de la Société. Le Fonds vise notamment à soutenir les œuvres canadiennes et à effectuer la promotion des talents canadiens par l'entremise des programmes de la Société. Le Fonds recueille ses revenus d'individus et d'entreprises. Ces revenus sont déposés dans un compte de trésorerie distinct présenté sous la rubrique Trésorerie – Fonds des talents à l'état de la situation financière. Les revenus ne sont pas grevés d'affectations d'origine externe et sont des opérations sans obligations de prestation. Ces revenus sont constatés lorsque la Société a le pouvoir de revendiquer les ressources économiques et que ces derniers relèvent d'une opération passée. En vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*, les revenus d'investissements et de récupérations issus des projets financés par le Fonds sont mis à la disposition de la Société pour financer des dépenses de soutien.

g. Fonds Harold Greenberg

Le Fonds Harold Greenberg (le « FHG »), dont les activités du programme de langue française ont pris fin en décembre 2021, a transféré des sommes à la Société afin que cinq productions puissent recevoir les investissements promis par le FHG conformément aux lettres de décision qui avaient été émises. Les sommes reçues ont été déposées dans un compte de trésorerie distinct présenté sous la rubrique Trésorerie – Fonds Harold Greenberg à l'état de la situation financière. Les revenus n'étaient pas liés aux activités récurrentes de la Société et étaient des opérations sans obligations de prestation. Ces revenus ont été constatés lorsque la Société avait le pouvoir de revendiquer les ressources économiques et que ces derniers relevaient d'une opération passée.

h. Montant à recevoir du Trésor

Le Montant à recevoir du Trésor comprend le résultat de l'ensemble des opérations bancaires de la Société traitées par le Receveur général du Canada. Ce montant n'est pas considéré comme un instrument financier.

i. Trésorerie – Fonds des talents

La Trésorerie – Fonds des talents se compose du solde de trésorerie issu de la collecte des revenus. Cette trésorerie sert au financement des projets et activités soutenues par le Fonds.

j. Trésorerie – Fonds Harold Greenberg

La Trésorerie – Fonds Harold Greenberg se compose du solde de trésorerie issu de la prise en charge des productions financées dans le cadre du programme de langue française du Fonds Harold Greenberg.

2 – Principales méthodes comptables (suite)

k. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société sont tous comptabilisés au coût ou au coût amorti à l'état de la situation financière. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les passifs existants ou à financer des activités futures. À la fin de chaque exercice, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers ou des groupes d'actifs financiers. La Société effectue une analyse individuelle des actifs financiers pour déterminer la provision pour créances irrécouvrables. Les facteurs pris en considération pour déterminer la provision pour créances irrécouvrables sont l'âge de la créance, l'historique de paiement et le respect de l'entente de remboursement en cours, le cas échéant. Un actif financier et la provision afférente à ce dernier sont normalement radiés, en partie ou en totalité, lorsque la Société considère qu'il n'y a aucune perspective réaliste de recouvrement. Si de telles indications existent, la valeur comptable de l'instrument financier est réduite ou radiée ainsi que la provision afférente à ce dernier pour tenir compte de cette moins-value.

La Société détient les actifs financiers suivants dont certains sont inscrits nets des provisions pour créances irrécouvrables :

- Trésorerie – Fonds des talents;
- Trésorerie – Fonds Harold Greenberg;
- Débiteurs, autres que les taxes à récupérer;
- Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada.

Les passifs financiers sont constitués de :

- Créditeurs et charges à payer;
- Obligations relatives aux programmes d'aide financière

l. Passif au titre des avantages sociaux futurs

i. Régime de retraite

Les employés admissibles de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique, un régime de pension à prestations déterminées contributif, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Ce régime de retraite offre des prestations basées sur le nombre d'années de service, sur une période maximale de 35 ans et au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pension du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation. Les cotisations versées à titre d'employeur sont établies en fonction du Régime de retraite de la fonction publique et représentent le coût complet pour la Société. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Société sont constatées dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. La Société n'est pas tenue de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

2 – Principales méthodes comptables (suite)

ii. Indemnités de départ

Les employés admissibles avaient droit à des indemnités de départ tel que le prévoyaient leurs conditions d'emploi et le coût de ces indemnités était constaté aux résultats de l'exercice au cours duquel elles étaient gagnées. L'obligation au titre des indemnités de départ était calculée selon les meilleures estimations et hypothèses de la direction, quant à l'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service et de la probabilité de départ pour raison de démission ou de retraite. Conformément à la demande du Secrétariat du Conseil du Trésor, la Société a pris la décision en septembre 2013 de mettre fin à ces indemnités. Ainsi, les indemnités de départ ont cessé de s'accumuler en date du 31 mars 2014 et ont été versées à la plupart des employés. L'obligation est ajustée en fin d'exercice pour refléter le salaire actuel des employés qui ont décidé de reporter le paiement au moment de la cessation d'emploi ou de la retraite.

iii. Congés de maladie

Les employés ont droit à des jours de congés de maladie tels que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les jours de congés de maladie non utilisés s'accumulent mais ne sont pas monnayables. Le coût de ces journées est constaté aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées. L'obligation est calculée à une valeur actuelle selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière de la probabilité d'utilisation des congés de maladie accumulés, d'évolution des salaires, de l'âge des employés, de la probabilité de départ, de l'âge de la retraite et du taux d'actualisation. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

iv. Congés parentaux

Les employés ont droit à des congés parentaux tels que le prévoient leurs conditions d'emploi. La Société offre aux employés des prestations additionnelles à celles offertes par l'assurance-emploi jusqu'à un pourcentage déterminé du salaire brut de l'employé. La Société constate un passif pour la durée entière du congé parental au moment où l'employé présente une demande et signe l'entente en vertu des conditions d'emploi établies.

2 – Principales méthodes comptables (suite)

m. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie utile respective selon les taux ou périodes suivants :

Actifs	Taux/période
Améliorations locatives	Durée des baux
Équipements technologiques	Entre 20 % et 25 %
Mobilier	10 %
Logiciels	Entre 10 % et 20 %

Les éléments d'actif liés aux travaux en cours ne font pas l'objet d'un amortissement. Lorsque les travaux en cours sont achevés, les sommes relatives aux actifs sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles et sont amorties conformément à la politique de la Société.

n. Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont comptabilisées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence. La Société ne comptabilise pas le coût estimatif des services fournis gratuitement par une entité sous contrôle commun.

o. Changements comptables futurs

En octobre 2023, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié le nouveau modèle d'information, soit le chapitre SP 1202 « Présentation des états financiers ». Cette nouvelle norme permet de mieux comprendre les états financiers et les indicateurs qu'ils contiennent et améliore les informations redditionnelles pour les utilisateurs. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2026. La Société évalue actuellement les incidences de cette norme sur ses prochains états financiers.

3

Fonds des talents

Les tableaux suivants présentent les transactions inhérentes au Fonds des talents :

Revenus	2025 Budget	Autres donateurs	Total 2025	Total 2024
Dons	300	349	349	271
Total revenus	300	349	349	271

Dépenses de soutien	Autres donateurs	Total 2025	Total 2024
Programme Talents en vue (incluant Programme de mentorat)	297	297	300
Activités promotionnelles nationales et internationales	2	2	3
Total dépenses de soutien	299	299	303
Excédent (déficit) de l'exercice	50	50	(32)
Excédent accumulé au début de l'exercice	61	61	93
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	111	111	61

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2025, la Société a assumé pour 172 700 \$ de dépenses inhérentes au démarchage et à la promotion du Fonds (377 900 \$ pour l'exercice précédent).

Trésorerie – Fonds des talents	Autres donateurs	Total 2025	Total 2024
Solde au début de l'exercice	49	49	93
Encaissements	512	512	261
Paiements contractuels relatifs aux programmes d'aide financière	(440)	(440)	(303)
Frais de banque	2	2	(2)
Solde à la fin de l'exercice	123	123	49

Au 31 mars 2025, le Fonds des talents est contractuellement engagé à verser un montant de près de 12 000 \$ au Montant à recevoir du Trésor (aucun montant pour l'exercice précédent).

4

Débiteurs

	2025	2024
Débiteurs liés aux revenus d'investissements et récupérations	470	826
Taxes à récupérer	2 774	2 546
Autres débiteurs	363	549
Total	3 607	3 921

5

Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada

La Société administre les programmes de financement du Fonds des médias du Canada et, à ce titre, lui facture des honoraires de gestion. De plus, dans le cadre de leur mandat respectif, les deux organisations réalisent certaines activités promotionnelles en collaboration.

	2025	2024
Honoraires de gestion à recevoir	875	1 024
Autres montants à recevoir	72	25
Total	947	1 049

6

Obligations relatives aux programmes d'aide financière

La Société s'est contractuellement engagée à verser des sommes dans le cadre de ses programmes d'aide financière. Le tableau suivant présente les paiements prévus au cours des prochains exercices :

	2026	2027	2028	2029	Total 2025	Total 2024
Exercices de signature des contrats						
2021 et antérieurs	459	–	20	–	479	965
2022	707	22	–	–	729	2 714
2023	2 832	434	–	–	3 266	10 197
2024	7 719	1 249	41	–	9 009	29 993
2025	25 135	8 848	919	94	34 996	–
Total	36 852	10 553	980	94	48 479	43 869

Au 31 mars 2025, la Société a signé 3 offres conditionnelles de financement pour l'exercice 2025-2026 d'une valeur totale de 1 650 000 \$ (sept offres d'une valeur totale de 4 597 500 \$ pour l'exercice précédent). L'ensemble des conditions liées à ces offres n'étant pas rempli au 31 mars 2025, aucun montant n'a été enregistré dans les Obligations relatives aux programmes d'aide financière. Également, au 31 mars 2025, le montant d'Obligations relatives aux programmes d'aide financière inclut 85 800 \$ (173 925 \$ pour l'exercice précédent), la Société s'étant contractuellement engagée à verser cette somme à des compagnies de production comme prévu à l'entente du Fonds Harold Greenberg. De plus, la Société a signé une entente de contribution assortie de termes et conditions d'une valeur de 9 450 000 \$ pour l'exercice 2025-2026 et de 8 450 000 \$ pour l'exercice 2026-2027 dont les versements sont conditionnels à l'obtention de crédits parlementaires.

7

Passif au titre des avantages sociaux futurs

	Indemnités de départ	Congés maladie	Congés parentaux	Total
Solde au 31 mars 2023	83	751	141	975
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1	144	96	241
Indemnités versées au cours de l'exercice	(54)	(117)	(147)	(318)
Solde au 31 mars 2024	30	778	90	898
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2	108	98	208
Indemnités versées au cours de l'exercice	–	(117)	(82)	(199)
Solde au 31 mars 2025	32	769	106	907

7 – Passif au titre des avantages sociaux futurs (suite)

a. Obligation au titre des indemnités de départ

La Société payait des indemnités de départ à ses employés admissibles fondées sur la nature du départ, les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime ne détenait aucun actif et présentait un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Ces indemnités ont cessé de s'accumuler au 31 mars 2014 à la suite de la décision de la Société de mettre fin à celles-ci. Au cours de l'exercice, l'obligation a été ajustée afin de refléter le salaire actuel des employés qui ont décidé de reporter le paiement au moment de la cessation d'emploi ou de la retraite. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs.

b. Obligation au titre des congés de maladie

La Société offre à ses employés des indemnités de congés de maladie en fonction de leur salaire et des droits accumulés au cours de leurs années de service. Ces droits sont reportables, mais non monnayables. Ce régime ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées.

Pour calculer l'obligation au titre des congés de maladie, la Société utilise un salaire journalier moyen de 373 \$ (359 \$ en 2024), un taux d'augmentation des salaires de 3,20 % (4,00 % en 2024), un taux d'utilisation annuel moyen de 3,00 % (3,00 % en 2024), un taux d'actualisation de 3,18 % (3,39 % en 2024) et un taux de départ de 9,00 % (9,00 % en 2024). Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs et au moyen des autres sources de financement.

c. Obligation au titre des congés parentaux

La Société verse des prestations qui équivalent à la différence entre le montant brut des prestations d'assurance-emploi et 93,00 % du salaire brut de l'employé pour un maximum de 50 semaines. Les prestations seront payées à même les crédits parlementaires futurs.

d. Régime de retraite

La présidente du Conseil du Trésor fixe les cotisations exigées des employeurs, lesquelles sont un multiple de celles exigées des employés. Le taux de cotisation exigé des employeurs pour 2025 est fonction de la date de début d'emploi de l'employé. Pour les dates de début d'emploi antérieures au 1^{er} janvier 2013, le taux de cotisation de la Société est de 1,01 fois le taux de cotisation exigé des employés (1,02 fois en 2024); et pour les dates de début d'emploi postérieures au 31 décembre 2012, le taux de cotisation de la Société est de 1,00 fois le taux de cotisation exigé des employés (1,00 fois en 2024). Le total des cotisations de 2 148 300 \$ est comptabilisé en charges en 2025 dans les salaires et avantages sociaux (2 177 700 \$ en 2024).

8

Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Équipements technologiques et mobiliers	Logiciels	Travaux en cours	Total
Coût					
Solde au 31 mars 2023	4 806	2 279	9 590	–	16 675
Acquisitions	–	311	257	40	608
Cessions	(691)	(204)	(48)	–	(943)
Solde au 31 mars 2024	4 115	2 386	9 799	40	16 340
Acquisitions	–	163	125	419	707
Cessions	(1 610)	(459)	–	–	(2 069)
Transferts	–	–	40	(40)	–
Solde au 31 mars 2025	2 505	2 090	9 964	419	14 978
Amortissement cumulé					
Solde au 31 mars 2023	(4 715)	(1 499)	(5 282)	–	(11 496)
Amortissement	(43)	(304)	(903)	–	(1 250)
Cessions	660	203	48	–	911
Solde au 31 mars 2024	(4 098)	(1 600)	(6 137)	–	(11 835)
Amortissement	(6)	(338)	(920)	–	(1 264)
Cessions	1 610	459	–	–	2 069
Solde au 31 mars 2025	(2 494)	(1 479)	(7 057)	–	(11 030)
Valeur comptable nette au 31 mars 2024	17	786	3 662	40	4 505
Valeur comptable nette au 31 mars 2025	11	611	2 907	419	3 948

Durant l'exercice, la Société a procédé à la radiation d'améliorations locatives et de mobilier complètement amortis d'une valeur de 1 610 000 \$ et de 459 000 \$ respectivement.

9

Revenus

	2025	2024
Honoraires de gestion provenant du Fonds des médias du Canada	10 417	10 825
Revenus d'investissements et récupérations	9 495	9 338
Contributions aux activités de soutien promotionnel	622	901
Fonds des talents	349	271
Revenus provenant des activités récurrentes	20 883	21 335
Fonds Harold Greenberg	–	285
Autres revenus	–	44
Revenus provenant des activités non récurrentes	–	329
Intérêts	114	47
Total des revenus	20 997	21 711

10

Instruments financiers

a. Juste valeur

La Trésorerie – Fonds des talents, la Trésorerie – Fonds Harold Greenberg, les débiteurs autres que les taxes à récupérer, le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada, les créditeurs et charges à payer et les obligations relatives aux programmes d'aide financière font partie du cours normal des activités de la Société.

Ces instruments financiers sont tous évalués au coût ou au coût amorti. Comme la Société ne détient aucun dérivé ou instrument de capitaux propres, aucune évaluation à la juste valeur n'est requise. Conséquemment, la Société n'a pas préparé d'état des gains et pertes de réévaluation.

b. Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent de ses opérations. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés, à des fins spéculatives.

i. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se définit comme l'exposition de la Société à une perte de revenu d'intérêt ou à une perte de valeur sur les instruments financiers résultant d'une variation du taux d'intérêt. Comme les échéances de l'essentiel des instruments financiers de la Société sont à court terme, toute variation du taux d'intérêt n'aurait pas d'impact important sur les états financiers. L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt est non significative.

10 – Instruments financiers (suite)

ii. Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de liquidité en raison de ses passifs financiers : créiteurs et charges à payer et obligations relatives aux programmes d'aide financière (note 6). Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des créiteurs et charges à payer :

	2025	2024
1-30 jours	2 610	2 734
31-90 jours	–	–
91 jours à 1 an	851	663
Total valeur comptable et flux de trésorerie contractuels	3 461	3 397

La Société croit que les fonds actuels et futurs générés par les activités d'exploitation et l'accès à des liquidités additionnelles provenant de crédits parlementaires seront suffisants pour faire face à ses obligations. Sous la supervision de la haute direction, la Société gère les liquidités en fonction des flux de trésorerie prévus.

iii. Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de concentration de crédit se composent principalement des débiteurs autres que les taxes à récupérer et du montant à recevoir du Fonds des médias du Canada.

10 – Instruments financiers (suite)

c. Débiteurs

Il n'y a pas de concentration de débiteurs pour un client en particulier, de par la nature de la clientèle et leur répartition géographique. La Société est ainsi protégée contre une concentration du risque de crédit. Au 31 mars 2025, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux débiteurs, autres que les taxes à récupérer, correspond à leur valeur comptable. La Société ne détient aucune garantie à l'égard de ses créances. Le détail des débiteurs autres que les taxes à récupérer par échéance et les provisions pour créances irrécouvrables afférentes sont constitués de la manière suivante :

	2025	2024
Courant – 30 jours	422	889
31-90 jours	377	426
91 jours ou plus	1 179	830
Débiteurs – Bruts	1 978	2 145
Provision pour créances irrécouvrables		
Solde au début de l'exercice	770	684
Dépense pour créances irrécouvrables	461	126
Débiteurs radiés et recouvrement	(86)	(40)
Solde à la fin de l'exercice	1 145	770
Débiteurs – Nets	833	1 375

d. Montant à recevoir du Fonds des médias du Canada

Le montant à recevoir du Fonds des médias du Canada ne présente pas de risque de crédit, car il s'agit de sommes à recouvrer d'un organisme subventionnaire relevant du ministère du Patrimoine canadien. Les honoraires sont facturés mensuellement et le montant est exigible 30 jours suivant la date de la facture.



Engagements

La Société a signé des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipements ainsi que des contrats pour des services à long terme. Les paiements futurs s'élèvent à 2 341 000 \$ (3 844 000 \$ en 2024) et sont payables comme suit :

	Total
2026	1 633
2027	403
2028	232
2029	58
2030	15
	2 341



Opérations entre apparentés

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada ainsi qu'avec ses principaux dirigeants, les proches parents de ceux-ci et les entités soumises au contrôle de ces personnes. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont constatées à la valeur d'échange, à l'exception de l'audit des états financiers, effectué sans contrepartie, qui n'est pas constaté à l'état des résultats.



Coût de l'exploitation ventilé par objet

	2025	2024
Aide financière	138 772	131 412
Salaires et avantages sociaux	26 648	26 677
Location, taxes, chauffage et électricité	4 259	4 813
Honoraires professionnels	3 563	4 608
Technologies de l'information	1 806	1 759
Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	1 264	1 282
Frais de bureau	879	774
Voyages et accueil	737	749
Publicité et publications	598	531
	178 526	172 605



Données budgétaires

Les données budgétaires ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le conseil d'administration. Le budget initial a été présenté dans l'état des résultats : cependant, ce dernier ne tient pas compte des crédits parlementaires additionnels de 5 509 740 \$, approuvé ultérieurement et destinés aux dépenses pour le Marché de contenu au Canada et la Journée du cinéma canadien.

Annexes A et B

A – Frais de fonctionnement et d'administration

	2025 Budget	2025	2024
Salaires et avantages sociaux	26 120	24 525	24 513
Honoraires professionnels	3 567	2 952	2 770
Location, taxes, chauffage et électricité	2 149	1 982	2 113
Technologies de l'information	1 885	1 806	1 759
Amortissement et réduction de valeur d'immobilisations corporelles	1 210	1 264	1 282
Frais de bureau	907	810	736
Voyages et accueil	577	443	474
Publicité et publications	139	228	152
	36 554	34 010	33 799

B – Coûts des programmes du Fonds des médias du Canada

Les coûts admissibles aux fins des honoraires de gestion sont définis dans l'entente de services avec le Fonds des médias du Canada (FMC). Au cours de l'exercice, la Société a facturé un total de 10 416 769 \$ (10 824 572 \$ en 2024) pour l'administration des programmes du FMC, dont 2 776 782 \$ (2 862 151 \$ en 2024) pour les secteurs en soutien aux opérations.

	2025 Budget	2025	2024
Salaires et avantages sociaux			
Gestion, administration et exécution	6 799	6 531	6 889
Secteurs à services partagés	1 129	1 077	1 053
Secteurs en soutien aux opérations	2 777	2 980	2 996
Autres coûts	33	32	21
	10 738	10 620	10 959

Gestion, administration et exécution des programmes et secteurs à services partagés

Les frais de gestion, d'administration et d'exécution des programmes sont constitués de coûts salariaux inhérents aux gestionnaires responsables des programmes, aux employés administratifs en soutien aux opérations et aux employés spécialisés dans l'exécution des programmes. Les coûts des secteurs à services partagés comprennent les salaires et avantages sociaux reliés aux départements qui desservent l'ensemble des programmes, soit les services des finances et du secteur technologies de l'information et le coût de développement de certaines immobilisations corporelles.

Secteurs en soutien aux opérations

Ces coûts présentent les frais encourus pour soutenir l'ensemble des employés attitrés à la gestion, à l'administration et à l'exécution des programmes ainsi que les employés offrant les services partagés. Ils correspondent aux coûts des secteurs des ressources humaines, des services informatiques et des ressources matérielles. Les frais sont notamment constitués de salaires, d'honoraires professionnels, de frais de loyers et de coûts des technologies de l'information. Ces coûts comprennent l'acquisition de certaines immobilisations corporelles mais ne comprennent pas la dépense d'amortissement.

Autres coûts

Les autres coûts proviennent des frais, autres que les salaires et les amortissements, engendrés par la gestion, l'administration et l'exécution des programmes, ainsi que par les secteurs à services partagés.

05

Renseignements supplémentaires

Indicateurs de performance

Tableau – Résultats des programmes

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
Accroître l'accès des groupes sous-représentés	Nombre de projets issus du Programme de développement	≥ 15 projets soutenus et produits par des producteurs noirs ou des productrices noires	23 ●
		≥ 15 projets soutenus dans le volet général qui sont scénarisés par des personnes noires et des personnes de couleur	15 ●
		≥ 10 projets soutenus dans le volet général qui sont produits par des personnes noires et des personnes de couleur	10 ●
		≥ 15 projets de langue française reçus dans le volet destiné aux personnes noires et aux personnes de couleur	17 ●
	Nombre de projets issus du Programme de production	≥ 16 projets dont un des postes créatifs clefs est porté par une personne noire ou de couleur	21 ●
Soutenir les créateurs autochtones	Engagements financiers par l'entremise du volet autochtone	4 M\$ annuellement	4,2 M\$ ●
Soutenir les longs métrages qui s'adressent aux publics canadien et international	Nombre de coproductions	18 coproductions	21 ●
Équilibrer le financement des films par langue	% de financement des films par langue (Production, long métrage documentaire et Talents en vue)	Environ 33 % pour les films en français	33 % ●
Atteindre une plus grande parité dans chacun des postes créatifs clés	Nombre et financement (%) de films où une femme occupe un poste clé	Productrices / Réalisatrices / Scénaristes :	Mesure # \$
		• Zone de parité minimum 40 %	Productrices 39 % ◆ 29 % ◆
		• Parité 50 %	Réalisatrices 43 % ▲ 29 % ◆
			Scénaristes 47 % ● 37 % ◆
Soutenir des festivals de films et des activités de formation ayant un impact régional et/ou reflétant la diversité et l'inclusion	Nombre de festivals de films et d'activités de formation	46 en régions	62 ●
		27 en régions et déclarés être axé sur la diversité et inclusion	35 ●
		28 axé sur la diversité et l'inclusion	37 ●

- Légende :
- Correspond aux résultats attendus.
 - ▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure afin qu'elle revienne à la cible.
 - ◆ Des mesures correctives doivent être prises et un suivi plus étroit est nécessaire.

Performance en matière d'exécution des programmes

Tableau – Résultats de l'exécution des programmes

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025	Explication pour la norme de service non atteinte
Respect des délais de traitement établis dans la charte de services aux clients	Atteinte du niveau de service établi pour les programmes (%) :	≥ 80 %	Prise de décision – Production et Long métrage documentaire ●	
	• Prise de décision			
	• Signature des contrats	≥ 80 %	Contrat – Production et Long métrage documentaire ●	
			Contrat – Développement ●	
			Contrat – Promotion internationale ●	
			Contrat – Mise en marché ●	
			Contrat – Promotion ▲	Départ de responsables régionaux ont entraîné un effectif réduit et des délais dans l’analyse des dossiers de l’équipe Promotion.
			Contrat – Promotion – Admission Générale ◆	Délai relié à des effectifs réduits de l’équipe Promotion.
			Contrat – Promotion – Festivals de moyenne et grande envergure ◆	Communication interne d’attendre l’approbation par le Conseil du Trésor du financement supplémentaire (18 avril) avant d’émettre des décisions.
			Contrat – Aide à la diffusion en salle ▲	Retard dans l’élaboration de la grille de décision finale relié à des délais d’approbation. Des mesures seront prises pour réduire ces délais l’an prochain.
	• Versements	≥ 80 %	Paieement ●	
	• Coûts finaux	≥ 80 %	Coûts finaux ●	
	• Coproductions	≥ 80 %	Recommandations préliminaires – Coproduction ●	
			Recommandations finales – Coproduction ▲	Nouvelle personne dans l’équipe et délai plus long pour le traitement et aussi temps d’attente manuels n’ont pas été mis en place au bon moment.

- Légende :
- Correspond aux résultats attendus.
 - ▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure afin qu'elle revienne à la cible.
 - ◆ Des mesures correctives doivent être prises et un suivi plus étroit est nécessaire.

Performance financière

Tableau – Résultats de la performance financière

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
Gérer efficacement les ressources financières opérationnelles et administratives	% des coûts de fonctionnement et d'administration	94 % ≤ Coûts réels sur coûts budgétaires totaux ≤ 100 %	94 % Cible atteinte ●
Efficacité dans l'utilisation des ressources financières	% de l'utilisation du crédit parlementaire	100 %	100 % Cible atteinte ●
	• Crédit parlementaire (budget principal des dépenses et autres fonds)		
	• Financement des programmes	≥ 90 %	108 % Cible atteinte ●
	• Revenus d'investissements et récupérations	≥ 90 %	127 % Cible atteinte ●
	• Contributions aux activités de soutien promotionnel	≥ 90 %	125 % Cible atteinte ●
	• Fonds des talents	≥ 90 %	116 % Cible atteinte ●

- Légende :
- Correspond aux résultats attendus.
 - ▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure afin qu'elle revienne à la cible.
 - ◆ Des mesures correctives doivent être prises et un suivi plus étroit est nécessaire.

Performance administrative

Tableau – Résultats de la performance administrative

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025	Explication
Maintenir une culture axée sur un environnement de travail sain	Taux de rotation du personnel	8 ≤ %	10,3 %	En excluant les départs à la retraite et les départs issus des décisions de gestion le taux de roulement volontaire est de 6,1 % cible atteinte.
	Investissement dans la formation et le perfectionnement du personnel	1,5 % de la masse salariale	1,8 % Cible atteinte ●	
Diversité au sein du personnel	% des nouveaux employé-e-s ayant déclaré faire partie d'un Groupe sous-représenté	Au moins 50 % des personnes nouvellement embauchées non gestionnaires sont issues des Groupes sous-représentés	88 % Cible atteinte ●	
		Au moins 30 % des nouveaux cadres embauchés sont issus des Groupes sous-représentés	40 % Cible atteinte ●	
Offrir une grande disponibilité des systèmes essentiels TI	Disponibilité des systèmes TI	≥ 98 %	99,9 % Cible atteinte ●	
Respect des délais de traitement établis pour les mises à jour de Dialogue	% Mise à jour de Dialogue dans les délais	≥ 98 %	100 % Cible atteinte ●	
Respect des délais de traitement établis dans le catalogue de service des TI	% Niveau de service du catalogue de service	≥ 95 %	87,7 % Cible non atteinte ▲	Cible non atteinte reliée à l'indisponibilité des systèmes reliés à la maintenance sur les serveurs et les réseaux qui est planifié en dehors des heures de bureaux – aucun impact sur la productivité.

- Légende :
- Correspond aux résultats attendus.
 - ▲ Il est nécessaire de porter une attention particulière à cette mesure afin qu'elle revienne à la cible.
 - ◆ Des mesures correctives doivent être prises et un suivi plus étroit est nécessaire.

121 films

financés par le Programme de production

1. 111 (Coprod. Suisse)
2. A Tribe Called Love
3. Amour Apocalypse
4. Alterations
5. Au revoir Pluton
6. Baby
7. Best Boy
8. Birth of a Family
9. Blueberry Grunt
10. Bonjour Tristesse (Coprod. Allemagne)
11. Comme le feu (Coprod. France)
12. Deaner '89
13. Dear World
14. Deathstalker
15. Denise sans Denis
16. Deux femmes en or
17. Devenir un monstre
18. Die Alone
19. Donde Comienza el Rio (Where the River Begins) (Coprod. Colombie)
20. Dreams of the Moon (Coprod. Afrique du Sud)
21. Eleo & Nova
22. Elli et l'équipe des monstres (Elli and her monster team) (Coprod. Allemagne)
23. En Scène!
24. Fairyheart (Coprod. Allemagne, Hongrie)
25. Fanny
26. Faux Gun
27. Flavia de Luce (Coprod. Royaume-Uni)
28. Furies
29. Grand Prairie
30. Granny Lee (Coprod. Irlande, Afrique du Sud)
31. Hair of The Bear
32. Hangashore (Ainniseoir)
33. Heather of the Valley (Coprod. Royaume-Uni)
34. Holy Days (Coprod. Nouvelle-Zélande)
35. Homebodies
36. Honey Bunch
37. House of Stairs (Coprod. Belgique, France)
38. I Come Home
39. Idling (Coprod. Bulgarie)
40. Immortelles (Coprod. France)
41. In Alaska (Coprod. Pays-Bas)
42. In the Heart of the South
43. Jersey Boy
44. Kaboul, Montréal
45. Kanaval (Coprod. Luxembourg)
46. La professeure
47. Labrador ou L'anatomie du silence
48. L'autre
49. Le cyclone de Noël
50. Le projet Shiatsung
51. Le sablier
52. Le train
53. Le trésor des héritiers
54. Legends of Conquest
55. Les Bottanix (Coprod. Allemagne, Belgique)
56. L'héritier des secrets (Coprod. Maroc)
57. Lucid
58. Lumi
59. Lunar Sway
60. Magenta
61. Mary, Mary
62. Maya and Samar (Coprod. Grèce)
63. Melville (Coprod. Belgique)
64. Menteuse
65. Mille End Kicks
66. Mille secrets mille dangers
67. Mizeria
68. Morningside
69. Moving Day
70. Nika and Madison
71. Nirvana the Band the Show the Movie
72. Nuur
73. On sera heureux (Coprod. Luxembourg)
74. One Perfect Date
75. Où vont les âmes?
76. Out Standing
77. Paquet de troubles
78. Paradise (Coprod. France)
79. Permanent Damage
80. Petite rose (Coprod. Belgique, Bulgarie, Italie)
81. Pocket Mirror
82. Red Acres
83. Seventeen
84. Sharp Corner (Coprod. Irlande)
85. Skite'kmujua'kik (At the Place of Ghosts) (Coprod. Belgique)
86. Smudge the Blades
87. Someone's Daughter
88. Son of Sara
89. Split Rock
90. Steal Away Home (Coprod. Belgique, Pays-Bas)
91. Stranger in Town
92. Sweet Angel Baby
93. Sweetness
94. Tahmina (Coprod. Pays-Bas)
95. Takotsubo (Coprod. Allemagne, Israël)
96. Telephone (Coprod. Belgique)
97. Terra (Khak) (Coprod. France, Italie)
98. The Awakening
99. The Bryce Lee Story
100. The Common Good
101. The Eden Express
102. The Falling Man
103. The First Dinosaur
104. The Keeper
105. The Lightkeeper (Coprod. Irlande)
106. The Long Way
107. The Gain
108. The Shuttle
109. The Stunt Driver
110. The Temple
111. They Echo
112. Tombs
113. Trish
114. Ugly
115. Un homme libre
116. Une splendeur de vivre
117. Villeneuve
118. Violence du corps de l'autre
119. Violences
120. What Comes Next
121. Yesterday Will Come

30 films ont reçu du financement
lors d'un exercice financier précédent

17 films

financés par le Programme Talents en vue

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------|
| 1. Alice | 10. Houseboat |
| 2. Cette Terre m'appellera Maître | 11. Hue & Cry |
| 3. CIVILIAN | 12. Les Priants |
| 4. Danse Laurence! | 13. MARCHEUSES |
| 5. EXP | 14. MEAT |
| 6. External Neighbours | 15. Puddy tat |
| 7. Fios da Terra | 16. Requiem for a Sad Girl |
| 8. Hair or No Hair | 17. Uninvited |
| 9. HOMEWRECKER | |

26 films

financés par le Programme pour le long métrage documentaire

- | | |
|---|--|
| 1. Antidiva: The Carole Pope Confessions | 14. La méthode scandinave |
| 2. Back Home | 15. La vie extraordinaire de Robert Charlebois |
| 3. Captain Newfoundland: The Geoff Stirling Story | 16. Land of No Pain |
| 4. Chasing Light | 17. LE DERNIER ACTE |
| 5. Cut Print Thank You Bye | 18. Le Droit mène à tout |
| 6. Esprits rebelles | 19. Nature symphonique |
| 7. Fairy Creek | 20. RELAX, OPEN YOUR EYES |
| 8. Finding Jodi | 21. Seeing Green |
| 9. From Solitary | 22. The Acid Rain Movie (WT) |
| 10. Human Nature | 23. The End of the Internet |
| 11. In Praise of Invasive Species | 24. The Prophet of Ecstasy |
| 12. INDÍGENA | 25. The Sandbox |
| 13. Inuguiniq | 26. Your Tomorrow |

99 films

financés par le Programme d'aide à la mise en marché

- | | | |
|---|------------------------------------|--|
| 1. 1995 | 32. Festin boréal | 66. Night of the Zoopocalypse |
| 2. Ababouiné | 33. Frankie Freako | 67. Nos Belles-soeurs |
| 3. Adam change lentement | 34. Habiter la maison | 68. Okurimono |
| 4. Amazonie, à la rencontre des gardiens de la forêt | 35. Humane | 69. Paying For It |
| 5. An Unfinished Journey | 36. Incendies | 70. Pédalo |
| 6. Angela's Shadow | 37. Intercepted | 71. Plastic People |
| 7. Backspot | 38. Irena's Vow | 72. Play it Loud! How Toronto Got Soul |
| 8. Balestra | 39. Johanne, tout simplement | 73. Red Fever |
| 9. Bam Bam: The Sister Nancy Story | 40. Jour de chasse | 74. Rétro thérapie |
| 10. Bergers | 41. Journal d'un père | 75. Rumours |
| 11. Bonjour Tristesse | 42. Kanaval | 76. Seven Veils |
| 12. Boxcutter | 43. Kidnapping Inc. | 77. Sharp Corner |
| 13. Can I Get A Witness? | 44. Kryptic | 78. Singing Back The Buffalo |
| 14. Casques bleuEs | 45. La bataille de Saint-Léonard | 79. Skeet |
| 15. Close to You | 46. La petite et le vieux | 80. Spirit in the Blood |
| 16. Comme le feu | 47. L'athlète | 81. Sweetland |
| 17. Compulsus | 48. Le cyclone de Noël | 82. The Apprentice |
| 18. Crise d'ado | 49. Le dernier repas | 83. The Death Tour |
| 19. Curl Power | 50. Les tortues | 84. The Draft |
| 20. Dada | 51. Levels | 85. The King Tide |
| 21. Darkest Miriam | 52. Longing | 86. The Sweet Hereafter |
| 22. Deaner '89 | 53. Look At Me | 87. Tous toqués ! |
| 23. Deux femmes en or | 54. L'ouragan F.Y.T | 88. Un festin pour le cœur |
| 24. Die Alone | 55. Lucky Star | 89. Une jeunesse française |
| 25. Dis-moi pourquoi ces choses sont si belles | 56. Ma mère, Dieu et Sylvie Vartan | 90. Une langue universelle |
| 26. Doubles | 57. Machine de rêve | 91. V F C |
| 27. Drive Back Home | 58. Manicouagan | 92. Vil & misérable |
| 28. Elli and her monster team (Elli et l'équipe des monstres) | 59. Maurice | 93. Vous n'êtes pas seuls |
| 29. Emma sous influence (Life Under Construction) | 60. Menteuse | 94. We Are Zombies |
| 30. Fairy Creek | 61. Mlle Bottine | 95. We forgot to break up |
| 31. Fanny | 62. Mommy | 96. Who Do I Belong To |
| | 63. Mongrels | 97. Wild Goat Surf |
| | 64. Monkey on a Stick | 98. Yintah |
| | 65. Morningside | 99. Young Werther |

1 film a reçu du financement lors d'un exercice financier précédent

111

festivals de films canadiens financés par les programmes de promotion nationale

1. Animation Festival of Halifax (AFX)
2. Architecture+Design Film Festival
3. Artifact Small Format Film Festival
4. Atlantic International Film Festival (AIFF)
5. Aulajut: Nunavut International Film Festival
6. Available Light Film Festival
7. Blood in the Snow Canadian Film Festival
8. Calgary Black Film Festival
9. Calgary International Film Festival
10. Calgary Underground Film Festival
11. Canadian Filmmakers Festival
12. CaribbeanTales International Film Festival
13. Carrousel International du Film de Rimouski
14. Charlottetown Film Festival
15. Chilliwack Independent Film Festival
16. Cinefest Sudbury International Film Festival
17. Cinéfranco grand public
18. Cinémental
19. Cinergie-Festival Intl du film francophone de Saskatoon
20. Comox Valley International Film Festival
21. Dawson City International Short Film Festival
22. Devour! The Food Film Fest
23. DOXA Documentary Film Festival
24. FascinAsian Film Festival - Calgary
25. FascinAsian Film Festival - Winnipeg
26. Festival cinéma du monde de Sherbrooke
27. Festival CinéSEPT
28. Festival Courts d'un soir
29. Festival de cinéma de la Ville de Québec
30. Festival de films d'auteurs de Val-Morin (FFAVM)
31. Festival de films francophones CINEMANIA
32. Festival de films pour l'environnement
33. Festival du Cinéma Francophone de Calgary
34. Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue
35. Festival du film de Knowlton
36. Festival du film de l'Outaouais
37. Festival du film du Saint-Séverin (Festifilm de la Beauce)
38. Festival du nouveau cinéma
39. Festival Émergence de Montréal
40. Festival Fantasia
41. Festival Filministes
42. Festival films et arts Massimadi
43. Festival international de cinéma et d'art Les Percéides
44. Festival international de cinéma Vues d'Afrique
45. Festival international du cinéma francophone en Acadie
46. Festival International du Film Black de Montréal
47. Festival international du film de Baie-Comeau (Cinoche)
48. Festival international du film ethnographique du Québec
49. Festival international du film pour enfants de Montréal
50. Festival International du Film sur l'Art
51. Festival international Présence autochtone
52. Festival REGARD
53. Festival Vues sur mer
54. FOGFEST Horror Film Festival
55. Forest City Film Festival
56. GEMFest
57. Gimli International Film Festival
58. GIRAF
59. Halifax Black Film Festival
60. Halifax Independent Filmmakers Festival (HIFF)
61. Hellifax Horror Film Festival
62. Hot Docs Festival
63. Hudson Festival of Canadian Film
64. ICFF – IncluCity Festival
65. IFFSA Toronto
66. image+nation. festival
67. Images Festival
68. imagineNATIVE Film + Media Arts Festival
69. Inside Out Film Festival
70. International Black & Diversity Film Festival (IBDFF)
71. iSAFF International South Asian Film Festival
72. Kamloops Film Festival
73. Kingston Canadian Film Festival
74. Les Rendez-vous Québec Cinéma
75. Les Sommets du cinéma d'animation
76. Lunenburg Doc Fest
77. Mirror Mountain Film Festival
78. Nickel Independent Film Festival
79. Oakville Film Festival
80. Okotoks Film Festival
81. Ottawa Black Film Festival
82. Ottawa International Animation Festival
83. Planet in Focus International Environmental Film Festival
84. Reelworld Film Festival
85. Regent Park Film Festival
86. Regina International Film Festival and Awards
87. Rencontres internationales du documentaire de Montréal
88. Rendez-vous du cinéma québécois et francophone de Vancouver
89. Rendezvous With Madness
90. Run N Gun Film Festival
91. Short Circuit Pacific Rim Film Festival
92. Silver Wave Film Festival
93. SPARK ANIMATION
94. St. John's International Women's Film Festival
95. Three Ears Indigenous Film Festival
96. Toronto Animation Arts Festival International
97. Toronto Black Film Festival
98. Toronto International Film Festival (TIFF)
99. Toronto Outdoor Picture Show
100. Toronto Queer Film Festival
101. Toronto Reel Asian International Film Festival
102. Vancouver Asian Film Festival
103. Vancouver International Film Festival (VIFF)
104. Vancouver International Youth Film Festival
105. Vancouver Queer Film Festival
106. Vancouver Short Film Festival
107. Victoria Film Festival
108. Vues dans la tête de...
109. Whistler Film Festival
110. Windsor International Film Festival
111. Yorkton Film Festival

41

Présence de l'industrie canadienne dans 41 festivals de films, marchés et événements internationaux

1. Academy Awards
2. Ace Producers
3. Asia TV Forum & Market
4. Berlin International Film Festival / European Film Market
5. Busan International Film Festival
6. Canada Now
7. Canadian Film Festival in Seoul and Busan
8. Clermont-Ferrand International Short Film festival
9. Content London
10. DOC NYC
11. European Audiovisual Entrepreneurs (EAVE)
12. FAME Week Africa
13. Festival de Cannes
14. Festival international du film d'animation d'Annecy et son Marché (MIFA)
15. Festival International du film Francophone de Namur (FIFF Namur)
16. Festival Scope
17. Filmfest München CineCoPro Conference
18. Gotham Week
19. International Film Festival Rotterdam
20. Ji.hlava International Documentary Film Festival
21. Karlovy Vary International Film Festival
22. Kidscreen Summit
23. Locarno Film Festival
24. MEDICI – The Film Funding Journey
25. MIPCOM
26. MIPTV
27. MyFrenchFilmFestival
28. NewFilmmakers Los Angeles (NFMLA)
29. Ontario Creates' International Financing Forum (IFF)
30. Palm Springs International Film Festival
31. Rencontres de coproduction francophone
32. Series Mania Forum
33. South by South West Austin
34. South by South West Sydney
35. Sundance Film Festival
36. Sunny Side of the Doc
37. Toronto International Film Festival
38. UNTERVAL – Rendez-vous d'Affaires et Coproduction France-Canada
39. Venise International Film Festival
40. When East Meets West
41. Woman in Film and Television (WIFT) New Zealand

214 projets

financés par le programme de promotion internationale

1. (S)KIDS
2. 1+1+1 La vie, l'amour, le chaos
3. A Dying Tree
4. A Mother Apart
5. A Shrine
6. A Thousand Cuts
7. À toi les oreilles
8. Adrienne & The Castle
9. Alazar
10. An Impression of Everything
11. Angie
12. Anna's Hands
13. Anotc ota ickwaparin akosiin
14. Any Other Way: The Jackie Shane Story
15. Anyone But Him
16. Are You Scared To Be Yourself ...
17. Asog
18. Bam Bam: The Sister Nancy Story
19. Bedrock
20. Bibi's Dog is Dead
21. BOMPOETSE – A story of redemption
22. Bonjour Tristesse
23. Bootleg
24. Born To Be Wild
25. Boxcutter
26. Bringing it Home
27. Can I Get A Witness?
28. Cat's Cry
29. Chef d'orchestre
30. Clones In Heat
31. Coca-Colanization
32. Coco Ferme
33. Comme le feu
34. Dark Match
35. Dead Lover
36. Death Has No Master
37. Deux femmes en or
38. Die Alone
39. Disco's Revenge
40. Dis-moi pourquoi ces choses sont si belles
41. Do I Know You From Somewhere?
42. Dounia : Le grand pays blanc
43. Drive Back Home
44. Duel On The Ocean
45. Empathie
46. En plein air
47. Endless Cookies
48. Ernesto's Bag
49. Everest Dark
50. Faire un enfant
51. Fairy Creek
52. Fanon
53. Fantas
54. Fool, Me
55. Frankie Freako
56. Géant Beaupré
57. Gender Reveal
58. Granny Lee
59. Gravedigger
60. Half-Blood Blues
61. Haute saison
62. Headliner
63. Hello Stranger
64. Honey Bunch
65. I Shall Not Hate: A Gaza Doctor's Journey
66. In Alaska
67. In Cold Light
68. Inedia
69. Infidèles
70. Inkwo for When the Starving Return
71. Intercepted
72. It Comes in Revelations
73. It Feeds
74. Jai Hind – Victory to India –
75. Jamais nulle part
76. Jenin & the Nakba Between Us
77. Jour de chasse
78. Julian and the Wind
79. Jusqu'à ce que tu meures
80. Kanaval
81. Koutkekout
82. Kryptic
83. La Donna Mara
84. La loi de la pierre
85. La Petite et le Vieux
86. Lakeview
87. Larry (they/them)
88. Le plein potentiel
89. Le ventre de Bassima
90. Les choix de Sarah
91. Les hôtes
92. Les rayons gamma
93. Locarno, 8 août 2024
94. Los Guadales
95. Lucky Star
96. Lucy Grizzli Sophie
97. Lucy.Maud
98. Made in Ethiopia
99. Mademoiselle Kenopsia
100. Madhaus
101. Mary, Mary
102. Matt and Mara
103. Measures for a Funeral
104. M'infiltrer dans ta vie
105. Mlle Bottine
106. Mongrels
107. Mothers and Monsters
108. Nancy
109. Night Raiders
110. Nirvana the Band the Show the Movie
111. Nos belles-soeurs
112. Okurimono
113. On a Sunday at Eleven
114. Once Upon a Lie
115. One Day This Kid
116. Ostrich Boy
117. Other Words
118. Oto's Planet
119. Outside Center
120. Paper
121. Parts of a Bigger Story
122. Pasta Negra
123. Paul
124. Paying For It
125. Perfectly a Strangeness
126. Pest Friends
127. Pidikwe
128. Pigeon Wars
129. Pink City Skies
130. Plastic People
131. Platanero
132. Pony Squad
133. Quinceañera
134. Racewalkers
135. Really Happy Someday
136. Resident Orca
137. Retour à Hairy Hill
138. Rêver en néon
139. Rumours
140. Russians at War
141. Sacred Creatures
142. Saints and Warriors
143. Salim Halali, quand la musique se souvient
144. Scared Shitless
145. Seabird Rescue
146. Seagrass
147. Seagulls Over the Airwave
148. Sharp Corner
149. Shifting Baselines
150. Simon et Marianne
151. Sirius
152. Sister Inconnue
153. Sitting Bird
154. Someone Lives Here
155. Space Cadet
156. Spirit in the Blood
157. Still Moving
158. Strange Love
159. Suffering is Optional
160. Sur la ligne de crête
161. Suzanne, tu tombes
162. Sweetness
163. The Apprentice
164. The Art of Adventure
165. The Bingo Sisters
166. The Birds Who Fear Death
167. The Blood Price
168. The Choice
169. The Concierge
170. The End of the Internet
171. The Farmer's Wife and Her Monster
172. The G
173. The Heirloom
174. The Hobby
175. The Monster of El Estor
176. The Palace
177. The Players
178. The Plot
179. The Queen of My Dreams
180. The Shape of Blue
181. The Shrouds
182. The Silent Planet
183. The Sphinx
184. The Spoils
185. The Stray Bullets
186. The Sweater
187. The Things You Kill
188. The Track
189. The Wash
190. The Worlds Divide
191. Theft of Fire
192. This Land of Ours
193. This Too Shall Pass
194. This World Does Not Fit Into My Eyes
195. Toute la vérité
196. Traces : le processeur de peine
197. T-REX
198. Two of Hearts
199. Uiksaringitara (Wrong Husband)
200. Un trou dans la poitrine
201. Une eau la nuit
202. Une langue universelle
203. Unusually Normal
204. Village Keeper
205. We forgot to break up
206. Who Do I Belong To
207. Who Loves the Sun
208. Who's Yer Father?
209. Wildmen of the Greater Toronto Area
210. Wilfred Buck's Star Stories
211. With Love and a Major Organ
212. Yintah
213. Yunan
214. Yves et Ses Bonsaïs

Financement par province selon l'activité

Tableau – Financement par province selon l'activité

en milliers de dollars

Province	Développement	Production	Distribution et mise en marché	Promotion	Autres mesures ⁽¹⁾	Total	%
Québec	4 295	45 648	8 669	5 171	448	64 231	44,6 %
Ontario	3 684	26 566	5 645	4 567	8 175	48 637	33,7 %
Colombie-Britannique	1 462	8 845	377	1 209	50	11 943	8,3 %
Alberta	365	3 550	113	234	–	4 262	3,0 %
Nouvelle-Écosse	543	2 497	24	536	–	3 600	2,5 %
Manitoba	210	1 789	65	273	–	2 337	1,6 %
Nouveau-Brunswick	242	1 100	39	101	–	1 482	1,0 %
Saskatchewan	35	1 250	27	31	–	1 343	0,9 %
Terre-Neuve-et-Labrador	105	706	80	144	–	1 035	0,7 %
Île-du-Prince-Édouard	140	–	12	30	–	182	0,1 %
Yukon	–	–	7	39	–	46	0,0 %
Nunavut	–	–	2	10	–	12	0,0 %
Territoires du Nord-Ouest	–	–	–	–	–	–	0,0 %
Total Canada	11 081	91 951	15 060	12 345	8 673	139 110	96,5 %
À l'extérieur du Canada	–	–	(1)	2 898	2 112	5 009	3,5 %
Total	11 081	91 951	15 059	15 243	10 785	144 119	100 %

(1) La catégorie "Autres mesures" comprend contributions à l'engagement communautaire, contributions à des fonds internationaux et administration des recommandations à titre de coproductions audiovisuelles régies par des traités

Nos bureaux

Québec – Siège social

360, rue Saint-Jacques
Bureau 500
Montréal, Québec
H2Y 1P5
→ Sans frais : 1 800 567-0890

Bureau de l’Ontario et Nunavut

474, rue Bathurst
Bureau 100
Toronto, Ontario
M5T 2S6
→ Sans frais : 1 800 567-0890

Bureau de l’Atlantique

5475, rue Spring Garden
Bureau 201
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3J 3T2
→ Sans frais : 1 800 567-0890

Bureau de l’Ouest

1055, rue west Georgia
#2405-02
Vancouver, Colombie-Britannique
V6E 3P3
→ Sans frais : 1 800 567-0890

Rumours

TELEFILM
CANADA



Dans cette satire politique mêlant comédie, horreur apocalyptique et roman savon, les leaders des plus puissantes démocraties se rencontrent dans le cadre du G7 où ils doivent faire front commun pour affronter une crise mondiale.

Scénarisé et réalisé par Guy Maddin, Evan Johnson, Galen Johnson et coproduit avec Liz Jarvis. Le film est une coproduction Canada/Allemagne.

Ce rapport annuel est produit par Téléfilm Canada.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN 1929-7637 (en ligne)

Numéro de catalogue :

CC370F-PDF

© ministère du Patrimoine canadien, 2025

telefilm.ca     